★ TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9319 — 18 PAGES

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Trêve en Ulster ou cessez-le-feu ?

La plus longue trêve décidée par l'IRA « provisoire » prendra fin le 2 janvier, à minuit. Elle paraît, pour l'instant, avoir été scrupuleusement respectée en Ulster, comme en Grande-Bretagne et en République d'Irlande. Ce qui prouve, avec éclat, que lorsque les leaders des « provisoires » le veulent vraiment, ils sont capables de tenir leurs troupes. C'est la seconde fois que l'organisation extrémiste donne ainsi la preuve de sa représentativité au sein du mouvement républicain. Déjà, lors de la grève générale des protestants d'Irlande du Nord, en juin dernier, les « provisoires », ou « provos », avaient observé une prudence méritoire : aucun attentat n'avait donné aux loyalistes l'occasion, que chacun redoutait, d'attaquer les quartiers catholiques de Belfast.

Les raisons qui ont incité l'IRA « provisoire » à proclamer cette trêve de onze jours sont multiples : l'organisation ne bénéficie plus des mêmes appuis que par le passé dans la communauté catholique d'Irlande, et le carnage de Birmingham, qui fit vingt et un morts le 21 novembre, lui a aliéné nombre de sympathies, actives ou non.

Les coups de filet opérés ces derniers mois par l'armée et la police dans les milieux extrémistes d'Ulster et de Grande-Bretagne ont également contribué à affaiblir le mouvement, déjà durement touché depuis les arrestations massives de l'opération Motorman, en 1972. Enfin, le succès de la grève protestante de juin, qui a consacré l'échec de la politique de coopération de Belfast avec Dublin, a révélé aux extrémistes catholiques, comme au gouvernement britannique, la force du mouvement loyaliste en Irlande du Nord, et peut-être enfin convaincu les « provos » qu'il est temps de passer du terrorisme à l'action politique.

Cette fois-ci, les intercesseurs ne sont plus les gouvernants de Londres, de Belfast et de Dublin, mais les chefs des principales communautés religieuses d'Irlande. Le lundi 30 décembre, les leaders protestants et catholiques qui, depuis le début du mois, font la navette entre les représentants des « provisoires » et ceux du gouvernement de Londres, ont à nouveau rencontré à Belfast le secrétaire d'État britannique à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees. Leur but immédiat est de transformer la trêve actuelle en un véritable cessez-le-feu. Les exigences de l'IRA « provisoire » sont connues : elle réclame la fin de l'internement sans jugement, une amnistie pour tous les prisonniers politiques, le retrait des troupes britanniques dans les casernes et l'engagement solennel pris par le Parlement de Westminster de cesser d'administrer la province.

Pour Londres, l'enjeu est capital : au printemps prochain doit avoir lieu l'élection, à la représentation proportionnelle, de la convention constitutionnelle, qui sera chargée, une fois de plus, de déterminer un nouveau statut de la province. Si ces élections ont lieu dans un climat de trêve, on peut espérer que le Sinn Fein « provisoire », la branche politique de l'IRA, acceptera enfin de sortir de son long « exil » pour présenter des candidats.

Une prolongation de la trêve pourrait aussi inciter les loyalistes à assouplir leur position à l'égard du mouvement républicain et à résister aux sirènes séparatistes, qui rêvent d'un Ulster indépendant débarrassé des « mauvais » catholiques.

La poursuite de la trêve ne signifierait pas nécessairement la fin du cycle des attentats et des représailles. Du moins, pourrait-elle laisser espérer l'avènement de l'ère des négociations. Dans ce cas, la politique de non-intervention que Londres pratique à Belfast depuis le mois de mai dernier trouverait sa justification. Dans le cas contraire, le gouvernement de M. Wilson porterait la responsabilité d'un attentisme désastreux.

Après l'ajournement du voyage de M. Brejnev

Le Caire attend de nouvelles initiatives de M. Henry Kissinger au Proche-Orient

Au terme d'une visite de trois jours en Union soviétique, la délégation égyptienne présidée par M. Ismail Fahmi, chef de la diplomatie du Caire, a quitté, ce mardi matin 31 décembre, Moscou pour regagner la capitale égyptienne. Lundi, en début d'après-midi, un communiqué diffusé par l'agence Tass avait rendu publique — sans explication — la décision de M. Brejnev d'ajourner sine die, avec l'accord des gouvernements intéressés, son voyage au Proche-Orient. Dans la soirée, l'Egypte et l'U.R.S.S. soulignaient, dans une déclaration conjointe, la nécessité d'une reprise rapide de la conférence de Genève pour la paix au Proche-Orient. (Voir page 2 l'article de Jacques Amalric.)

L'ajournement de la visite de M. Brejnev a été accueilli avec satisfaction en Israël où la plupart des éditorialistes sont d'accord pour estimer qu'il accélérera très probablement la recherche d'un nouvel accord intérimaire entre Israël et l'Egypte, sous le patronage de M. Kissinger. Au Caire, où l'on attend de nouvelles initiatives du secrétaire d'Etat, on estime maintenant, rapporte notre correspondant, que les Américains ont intérêt à agir vite pour éviter un nouveau conflit.

De notre correspondant

Le Caire. — Si les milieux informés de la capitale égyptienne restent divisés sur les raisons qui ont provoqué le report de la visite de M. Brejnev en Egypte — « *conditions inacceptables* » pour Le Caire posées par le Kremlin en échange d'une reprise massive de son aide militaire, irritation des dirigeants soviétiques devant l' « *obstination* » du Caire à vouloir subordonner la reprise de la conférence de Genève à un nouveau retrait israélien au Sinaï ou, encore, dégradation de l'état de santé de M. Brejnev, — ils sont en revanche généralement d'accord pour convenir que « *c'est maintenant aux Américains de jouer vite s'ils veulent éviter un cinquième conflit israélo-arabe* ».

L'ajournement du voyage de M. Brejnev au Caire, dit-on ici, risque d'être interprété comme un « *revers diplomatique* » pour l'Egypte. Pour effacer cette impression, il faudrait que « *la politique des petits pas* » de M. Kissinger obtienne rapidement un nouveau succès, c'est-à-dire qu'elle aboutisse à un second dégagement israélien au Sinaï. Il se pourrait également, d'après les cercles proches du gouvernement, que la tension diplomatique entre l'Egypte et l'U.R.S.S. favorise le démarrage du dialogue euro-arabe, *Le Caire ne souhaitant pas avoir* Washington pour unique partenaire.

Prévoyant cette évolution, un ministre du raïs nous disait, dès qu'apparurent les premières rumeurs de l'annulation de la venue de M. Brejnev au Caire, « *que des changements tactiques allaient apparaître dans l'attitude égyptienne, mais que rien ne serait changé à la stratégie fondamentale du président Sadate, qui consiste à tout subordonner au principe de l'indépendance nationale* ». Le ministre ajoutait avec insistance : « *Nous voulons absolument avoir des relations développées, mais non point dépendantes avec les deux superpuissances, et notamment avec l'Union soviétique.* » Un ambassadeur égyptien nous affirmait, de son côté, après l'annonce du report de la visite du numéro un soviétique : « *Il y a de fortes chances pour que cela précipite les événements. Israël faisait patienter Washington sous prétexte qu'il fallait attendre le résultat du voyage de M. Brejnev au Caire. Ce motif ayant disparu, Tel-Aviv va être placé au pied du mur et il appartient aux Américains de ne pas laisser échapper cet avantage.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Variant de 1,7 à 20 %

LES HAUSSES DE TARIFS de l'énergie touchent les industriels plus que les particuliers

La hausse que vient de décider le gouvernement pour les tarifs du gaz, de l'électricité et des produits pétroliers, à partir du 1er janvier, touche plus les industriels que les particuliers.

Les nouveaux barèmes publiés par le « Bulletin officiel du service des prix » du 31 décembre comportent, en effet, une augmentation du gaz industriel de 20 %, alors que celle du gaz domestique n'est que de 8,9 %. De même, la hausse des tarifs d'électricité est de 19,2 % pour la haute tension, utilisée par l'industrie, contre 11,7 % pour la moyenne tension et 4 % environ pour la basse tension (le kilowatt-heure de cette dernière passe à 1,06 centime).

La hausse de l'essence est de 1,7 % et celle du fuel domestique de 4,1 %, tandis que celle de fuel industriel atteint 11 %.

L'Electricité et le Gaz de France avaient demandé des hausses supérieures à celles qui ont été retenues par le gouvernement. Elles voulaient ainsi équilibrer leurs comptes en 1975. Avec les nouveaux barèmes, le déficit d'E.D.F. dépassera 1 milliard de francs ; en revanche, celui de G.D.F. pourrait être — toutes choses égales d'ailleurs — sensiblement inférieur à celui de cette année (350 millions de francs).

La modulation décidée en faveur des particuliers sur les prix du gaz et de l'électricité est cohérente avec celle qui est appliquée simultanément sur les tarifs des produits pétroliers.

(Lire la suite page 15.)

TAN… …URITÉ SOCIALE

…%

Les pensions et certaines allocations sont améliorées à partir du 1er janvier

Cent soixante-dix mille anciens combattants ont droit à la retraite au taux plein dès soixante ans

● LE PLAFOND SERVANT DE CALCUL AUX COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE EST AUGMENTÉ *de 18,5 % à compter du 1er janvier. Cette décision n'a soulevé qu'une protestation modérée de la C.G.C. La confédération des cadres, qui avait envisagé une grève en cas de majoration trop importante, note que les règles de relèvement du plafond sont utilisées* « pour la dernière fois » *et demande à ses adhérents de rester* « attentifs et vigilants ». *De son côté, le C.N.P.F. a* « protesté », *dans un communiqué, contre cette hausse qui va* « perturber profondément le fonctionnement des régimes de retraites complémentaires des cadres et constitue une aggravation des charges sociales des entreprises, difficilement conciliable avec la lutte contre l'inflation ».

● PLUSIEURS AUTRES MESURES SOCIALES *sont appliquées à compter du 1er janvier : majoration de 6,3 % des pensions pour plus de trois millions de personnes âgées, droit à la retraite dès soixante ans à taux plein pour environ cent soixante-dix mille anciens combattants, dernière étape de l'application de la loi Boulin par la fixation du montant des retraites de Sécurité sociale, à 50 % du salaire antérieur, à l'âge de soixante-cinq ans ; extension à trois cent mille familles, notamment étrangères, de l'allocation maternité, appelée désormais allocation post-natale. Le gouvernement doit, en outre, préparer dès les premiers mois de 1975 un projet de réforme du financement des divers régimes sociaux.*

Une nouvelle fois, les pouvoirs publics ont dû faire appel à la notion de « *circonstances exceptionnelles* » pour fixer le plafond servant de calcul aux cotisations de la sécurité sociale. Une nouvelle fois aussi, le gouvernement a fait adopter un projet de loi boiteux qui fixe les modalités de compensation financière entre les différents régimes sociaux sans régler au fond le problème du financement.

La vaste réforme de la sécurité sociale, annoncée pour 1974, est toujours en chantier. Le décès de M. Pompidou et les bouleversements politiques provoqués par l'élection présidentielle n'ont pas permis au gouvernement d'avancer des solutions novatrices. Les propos tenus en décembre 1974 ressemblent finalement à ceux qui étaient avancés en décembre 1973 : l'année nouvelle verra naître un nouveau système de financement de la sécurité sociale.

Comme la précédente, la nouvelle loi de finances et la loi sur la compensation prévoient qu'en 1975 le gouvernement devra déposer avant le 1er juin un texte fondamental. « *Un aménagement de l'assiette des charges sociales assumées par les entreprises sera recherché pour tenir compte de l'ensemble des éléments d'exploitation* », précise la loi sur la compensation. Comme on le laisse entendre au ministère du travail, il s'agit non seulement de fixer de nouvelles règles sur l'évolution du plafond pour mieux tenir compte de la progression du traitement des cadres, inférieure à celle du salaire horaire des ouvriers, mais surtout de réexaminer le système des cotisations qui pénalise les entreprises employant une main-d'œuvre importante et qui ne prévoit pas une participation suffisante de l'Etat, comme cela existe dans les autres pays européens.

Le gouvernement est-il pour autant plus avancé qu'il y a un an ? Des projets sont-ils prêts ? Il ne semble pas. C'est la raison pour laquelle des groupes de travail vont prochainement être créés : il s'agira dans un premier temps de réunir des hauts fonctionnaires, sous la présidence d'un membre de la Cour des comptes, et, ensuite, de consulter les partenaires sociaux.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 15.)

1974, L'ANNÉE DES CHANGEMENTS

Un pas vers le « mondialisme »

par MICHEL TATU

Accélération de l'histoire ou confusion ? Parmi les événements qui se bousculent à la « une » de l'actualité internationale, les uns sont souvent retenus comme les faits majeurs de l'année, mais ils ne font que poursuivre l'enchaînement logique mis en branle par tel ou tel « détonateur » plus ancien : c'est le cas de ce qu'il est convenu d'appeler la crise de l'énergie, préoccupation principale des États industrialisés en 1974, mais qui découle en droite ligne de l'événement décisif que fut la guerre d'octobre 1973 au Proche-Orient.

D'autres attirent moins l'attention *dans l'immédiat, mais ils peuvent* porter en germe les convulsions futures d'une évolution aussi *importante : il pourrait en être ainsi de* l'émancipation, amorcée cette année, des territoires portugais d'Afrique, plus généralement du *recul relatif* d'un certain type de régime dictatorial, illustré par les changements de pouvoir à Lisbonne, Athènes et Addis-Abeba.

Enfin, entre les deux, la coïncidence fortuite de diverses évolutions intérieures peut avoir une influence indirecte sur le contexte international : il en est ainsi de la relève intervenue presque simultanément cette année à la tête de nombreux Etats importants, des Etats-Unis à Israël en passant par les principaux pays de la Communauté européenne.

Les conséquences de la guerre d'octobre ont donc continué de s'accumuler et de grossir en 1974, sur deux plans différents.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

SUPER-CONCOURS !

Salut les Terriens ! Comme promis, voici le classement du « hit-parade » 1974 que vous attendiez tous.

En tête, premiers ex aequo, nous trouvons notre copain Fayçal d'Arabie et l'ami Reza, chah d'Iran : 1974 aura été leur super-année, l'année du super-boum des anciennes vedettes américaines, l'année du boum du super. C'est pourquoi Reza et Fayçal sont premiers : ils sont désormais des super-vedettes et, avec leurs moyens, ils peuvent se payer les meilleures « sonos » et se faire entendre partout.

Les gagnants de notre super-concours sont évidemment ceux qui avaient inscrit Reza et Fayçal dans la case des « hommes de l'année ». Ils auront droit à un cadeau surprise et à une photo dédicacée par leurs vedettes.

Ceux qui avaient inscrit les affamés du Sahel, les opposants du Chili et les travailleurs sans filet ont perdu. Mais, rassurez-vous, ils sont peu nombreux : il y aura donc beaucoup de gagnants.

BERNARD CHAPUIS.

La fin du gaullisme

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Trois mois d'attente indécise, huit semaines de confusion et de bataille, un été fait d'indifférence lasse ou de curiosité sympathique, enfin tout au long du dernier trimestre un désenchantement, une inquiétude, une irritation croissantes : telle fut, dans la vie publique française, l'année qui s'achève.

De chaque année politique, on est tenté de dire qu'elle marque une transition. Entre un passé *régulièrement décevant et un* avenir incertain, bien rares sont les entractes, les pauses, et plus rares *encore ces moments* privilégiés d'exceptionnelle cohésion où, dans le tourbillon des événements, se lève la vraie colère ou au contraire éclate l'enthousiasme de tout un peuple. A l'habitude, la politique, cet art du possible, divise parce que c'est sa nature, parce que le déchirement et l'affrontement sont ses lois. Et, hormis les instants remarquables où l'histoire s'écrit avec une majuscule, rien ne sert de réclamer une *unité nécessaire mais illusoire*, une impossible unanimité.

On n'a pas, en 1974, modifié le numéro de la République comme en 1946 ou en 1958. Les institutions, la Constitution, les lois de l'Etat, les principes et les grandes orientations de l'action du pouvoir, ses méthodes mêmes et surtout le personnel en place, à commencer par les élus, rien n'a changé.

(Lire la suite page 5.)

UN FESTIVAL INTERNATIONAL

Le cirque à Monte-Carlo

Le premier Festival international du cirque, qui avait pour but de « distinguer les meilleurs numéros et de promouvoir le cirque dans le monde », s'est tenu dans la principauté de Monaco, du 26 au 30 décembre, sous le chapiteau de Bouglione.

Aujourd'hui, où les traditions se perdent ou se figent, le cirque *apparaît la plupart du temps* comme un spectacle anachronique, une survivance *dérisoire* du passé, *à laquelle on ne prête évidemment* aucun avenir. Pourtant, un soir *d'été, au Carré Thorigny*, une famille (les Gruss), avec les moyens de l'artisan, avec une somme *d'efforts, de don de soi, d'humilité*, de fierté et de culot, retrouve les sources et réinvente le cirque. Pourtant, le Festival de Monte-Carlo a présenté dans des spectacles différents une quarantaine de numéros dont beaucoup, inlassablement travaillés, minutieusement étudiés, épurés des scories, ciselés, participent peut-être à une sorte de réconciliation avec un genre que la civilisation de l'image tend à rejeter dans l'oubli.

Car pour qui découvre alors le cirque, ce qui frappe, outre l'orgueil *et le ciment de la tribu, c'est la* générosité des gens de la piste et aussi le sens du spectacle collectif, *le souci presque maniaque du* détail de l'insolence dans le risque, la volonté toujours de dépasser le possible et l'effort accompli dans *la décontraction, enfin*, le plaisir qui se lit du travail bien fait. Bien sûr, ici plus que dans tout autre spectacle, on ne peut se contenter de la technique, de la force, de la rapidité dans l'exécution. Il faut une poésie authentiquement populaire, quelque chose de pur et de *merveilleux* suspendu dans le vide, parmi les silences et les lumières, entre l'inquiétude et le moment *de vérité.*

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde paraît mercredi Jour de l'an avec la chronologie de 1974

rép…

rapidem…

Le Caire (A… texte d'un com… égypto-soviétique … diffusé par la radio…

« *Au cours de la visite … cou de M. Ismail Fahmi, mi… égyptien des affaires étrange… et du général Mohamed Abde… Ghani El Gamassi, ministre de la guerre, visite qui a eu lieu sur l'invitation des dirigeants soviétiques, les relations bilatérales égypto-soviétiques ont été discutées, ainsi que la situation internationale et en particulier la situation au Proche-Orient et le problème de la reprise des travaux de la conférence de Genève pour … paix au Proche-Orient.*

» *L'Egypte et l'Union soviétique pensent fermement que la conférence de Genève doit reprendre ses travaux le plus rapidement possible et que toutes les parties concernées, dont l'organisation de la libération de la Palestine, représentant le peuple palestinien doivent y participer. Les deux parties déploieront tous leurs efforts dans ce sens.*

» *Les deux parties considèrent que cette conférence est l'instance adéquate pour discuter de tous les aspects concernant le règlement du Proche-Orient et prendre les décisions propres à l'établissement d'une paix juste et durable dans la région.*

» *Les deux parties sont convenues que la reprise rapide des travaux de la conférence constitue un pas positif important pour atteindre cet objectif.*

» *Les entretiens se sont soldés par des résultats positifs et les réunions se sont déroulées dans une atmosphère de solide amitié entre les deux Etats et les deux peuples.* »

« L'HUMANITÉ » ET LA SANTÉ DE M. BREJNEV

A deux reprises « l'Humanité » fait état, ce mardi 31 décembre, des rumeurs qui circulent à propos de la santé de M. Brejnev. Max Léon, correspondant du journal à Moscou, remarque que le communiqué officiel ne dit pas quelles sont les causes de l'ajournement du voyage du secrétaire général, « bien que de source arabe on l'explique par la maladie ». D'autre part, le quotidien du parti communiste français reproduit une dépêche du Caire signalant que M. Brejnev était allongé lorsqu'il reçut les deux ministres égyptiens et rappelant qu'il « n'avait pu, lors de sa visite en France, assister à un déjeuner offert en son honneur à la Faisanderie, au château de Rambouillet.

Dans une interview à « El Nahar »

M. ARAFAT : la diplomatie de M. Kissinger aboutira à une impasse.

Beyrouth (*A.F.P.*). — « *La diplomatie de M. Kissinger aboutira tôt ou tard, à une impasse* », déclare M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., dans une interview publiée mardi 31 décembre par le quotidien libanais *Al Nahar* (indépendant).

Deux facteurs feront obstacle à la politique du secrétaire d'Etat américain, selon le chef de la résistance palestinienne : « *Les convoitises sionistes et les intérêts impérialistes au Proche-Orient, notamment les intérêts pétroliers. En outre*, ajoute-t-il *cette politique se heurtera à l'attitude des révolutionnaires palestiniens.* »

M. Arafat souligne, d'autre part, que « *la politique américaine repose sur deux principes : ignorer le peuple palestinien et ses droits, alors que la cause palestinienne est le problème essentiel, et réaliser des règlements partiels bilatéraux* ».

Evoquant la visite de M. Brejnev, dont la date vient d'être reportée, le président du C.E.O.L.P. remarque que « *la résistance palestinienne attache un grand prix à cette visite. Nous avons combattu et nous avons vaincu avec des armes soviétiques* », déclare-t-il.

Après avoir souhaité que la visite de M. Brejnev « *ait lieu le plus tôt possible* », M. Arafat ajoute : « *Compte tenu de l'importance du Proche-Orient sur le plan international, nous devons prendre en considération les répercussions qu'aura cette visite sur le cours des événements* ».

● *Le représentant en France de l'O.L.P.*, M. Ezzedine Kalak, a qualifié de « *dénuées de tout fondement et inventées de toutes pièces* » les informations selon lesquelles des représentants du Mapam et de l'O.L.P. se seraient rencontrés récemment à Prague et à Paris (*le Monde* du 31 décembre).

…E DE M. BREJNEV AU CAIRE

…e Tass s'indigne …lations » de la presse occidentale …t des relations soviéto-arabes

De notre correspondant

…jnev est peut-…ais sa maladie …e pas la seule … ajournement indé-…e au Proche-Orient …ait dû commencer le 1?- janvier prochain. Telle est l'opinion de la majorité des observateurs à Moscou : ils pensent que la décision soviétique a été motivée également par la persistance de divergences entre l'Egypte et l'U.R.S.S. et par la détérioration de la situation au Proche-Orient.

En fait, il est pour l'instant extrêmement difficile de choisir entre ces différentes hypothèses. Le bref communiqué publié lundi en début d'après-midi pour annoncer l'ajournement *sine die* des visites de M. Brejnev au Caire, à Damas et à Bagdad, ne donne en effet aucune explication. En privé, certaines sources communistes insistent sur la thèse de la maladie, qui est parfaitement plausible, mais nient tout différend politique entre Moscou et Le Caire, ce qui n'est guère crédible.

La position officielle soviétique, bien que moins précise, est assez semblable. L'agence Tass, en effet, a publié lundi soir, assez tard dans la nuit, un commentaire autorisé (mais non reproduit dans les journaux de ce mardi 31 décembre) pour condamner « *une partie de la presse occidentale qui lance toutes sortes d'inventions spéculatives sur l'état et les perspectives des relations soviéto-arabes. (...) L'Union soviétique était et reste l'amie fidèle des peuples arabes. Aucune invention ni aucune insinuation ne pourront affaiblir cette amitié* », affirme en conclusion ce commentaire.

Un détail intrigue : ce commentaire, manifestement destiné à la consommation extérieure, oublie de s'élever contre d'autres « *insinuations de la presse bourgeoise* » : celles relatives à l'état de santé de M. Brejnev. Par cet oubli même, il ne fait qu'encourager les spéculations, comme d'ailleurs les ont encouragées les circonstances pour le moins mystérieuses qui ont entouré dimanche l'entrevue entre M. Brejnev et MM. Fahmi et Gamassi, ministres égyptiens des affaires étrangères et de la défense. Est-ce … taire ? Et si oui, est ce parce que M. Brejnev est vraiment malade ou tout simplement parce qu'il faut camoufler son refus de se rendre en Egypte et éviter une rupture trop ouverte avec Le Caire ?

Autre détail : le commentaire de l'agence Tass ne parle que des relations soviéto-arabes, jamais des relations soviéto-égyptiennes. Or, la visite à Moscou de MM. Fahmi et Gamassi s'est terminée par la publication d'un communiqué fort bref et fort ambigu. C'est ainsi que ce texte réclame bien « fermement » la reprise prochaine des travaux de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, mais ne fait aucune allusion à la diplomatie des accords partiels mis en œuvre par M. Kissinger, et dont Moscou veut de moins en moins entendre parler.

La contradiction est donc évidente entre le communiqué soviéto-égyptien et le commentaire faussement indigné de Tass, car l'agence soviétique n'avait pas omis de rappeler que l'U.R.S.S. « *s'élève contre toutes les tentatives qui ont pour but d'empêcher un règlement équitable au Proche-Orient, de se limiter à des palliatifs qui ne font que créer une illusion de solution du conflit* ». On peut penser que si le président Sadate avait été prêt à prendre ses distances à l'égard de ces « palliatifs » (euphémisme qui vise les efforts déployés par M. Kissinger pour arriver à un nouveau désengagement dans le Sinaï), le communiqué soviéto-égyptien l'aurait précisé et M. Brejnev aurait peut-être accepté d'entreprendre sa tournée au Proche-Orient, dont on parlait encore comme d'un fait acquis le 23 décembre dernier.

Dernier indice qui indique que tout ne va pas pour le mieux entre Le Caire et Moscou, la *Pravda* et l'agence Tass n'ont publié aucun extrait des toasts, pourtant « amicaux », paraît-il, prononcés par le maréchal Gretchko et M. Gamassi, au cours d'un dîner offert lundi soir à l'ambassade d'Egypte.

Quel que soit son état de santé, M. Brejnev ne pouvait pas, pour des raisons évidentes, entreprendre une tournée au Proche-Orient — souvent présentée comme une sorte de revanche sur le voyage de M. Richard Nixon au printemps dernier — sans être certain de remporter un succès, d'arriver au moins à un dégel de la situation, à une réactivation de la conférence de Genève. Manifestement, les conditions d'un tel succès n'étaient pas réunies, non seulement parce que Le Caire ne paraît pas prêt à jouer à fond le jeu de la diplomatie soviétique, mais aussi parce que le dialogue américano-soviétique traverse de nouveau des moments difficiles.

Il fallait à M. Brejnev, pour réussir dans son entreprise, une certaine coopération américaine, sinon une certaine complicité. On pense à Moscou, et on va sans doute l'écrire bientôt dans la presse officielle, que Washington ne joue pas sincèrement le jeu de la détente, non seulement en ce qui concerne les relations commerciales américano-soviétiques, mais aussi au Proche-Orient. On pense aussi qu'on s'enfonce dans une impasse et qu'un nouveau conflit risque d'éclater. Dans ces conditions, pourquoi M. Brejnev aurait-il couru à la rencontre d'un échec, qu'il soit en bonne ou mauvaise santé ? Il est des réunions importantes, prometteuses, où un homme, même fatigué, se rendra, fût-ce au prix de grands efforts. Mais à quoi bon s'épuiser pour simplement gaspiller son prestige et constater un échec ?

JACQUES AMALRIC.

BIEN QUE VISIBLEMENT FATIGUÉ

Le secrétaire général du P.C. soviétique a eu depuis deux mois un programme très chargé

De notre correspondant

Moscou. — *La partie publique du dossier médical de M. Brejnev — comme tout ce qui touche à la vie privée des dirigeants soviétiques — est extrêmement succincte. On sait seulement que l'actuel numéro un aurait été victime d'un infarctus en 1961, alors qu'il exerçait les fonctions de président du présidium du Soviet suprême. L'information fut donnée à un journaliste occidental, une dizaine d'années plus tard, par un fonctionnaire du ministère soviétique des affaires étrangères, auprès duquel le correspondant s'inquiétait d'une « disparition » de M. Brejnev qui avait duré près de trois semaines.*

Le défilé du 7 novembre

Autre incident, dans lequel l'état de santé de M. Brejnev, aujourd'hui âgé de soixante-huit ans, a été mentionné officiellement : l'annulation de la visite que le secrétaire général aurait dû faire, en juillet 1970, en Roumanie. La raison officielle avancée par l'agence Tass était un « refroidissement ». De l'avis général, cependant, il s'agissait là d'une maladie diplomatique, les relations soviéto-roumaines étant à cette époque dans une phase de tension. Quelques jours plus tard, d'ailleurs, M. Brejnev avait été vu à diverses manifestations publiques.

L'incident le plus récent que l'on pourrait lier à l'état de santé du secrétaire général remonte au 7 novembre dernier, jour anniversaire de la révolution d'Octobre. Ce jour-là, en effet, le défilé civil qui suit traditionnellement la parade militaire de la place Rouge avait été annulé soudainement. Officiellement, il s'agissait d'éviter à la population moscovite de passer plusieurs heures sous la pluie. Ne fallait-il pas surtout éviter aux membres du bureau politique (dont l'âge moyen est supérieur à soixante-quatre ans), et surtout au premier d'entre eux, de rester encore trois heures supplémentaires à la tribune du mausolée de Lénine ? Toutes les hypothèses sont permises, et d'ailleurs elles ont toutes été faites. Quelques heures plus tard, cependant, M. Brejnev était apparu à la réception donnée au Kremlin en l'honneur du corps diplomatique, et, de l'avis général, il semblait en bonne santé.

Depuis le 7 novembre, M. Brejnev a eu un programme très chargé, qui aurait été éprouvant pour n'importe quel homme de son âge. Voici, à titre indicatif, la partie « publique » de son programme :

● 18 novembre : *entretiens avec le chah d'Iran.*

● 19 novembre : *entretiens avec le ministre polonais de la défense.*

● 20 novembre : *entretiens avec le président Kaunda et, le soir même, départ pour Khabarovsk, première étape sur le chemin de Vladivostok, où M. Brejnev rencontrera le président Ford les 23 et 24 novembre.*

● Du 25 au 27 novembre : *le secrétaire général participe à Oulan-Bator aux fêtes marquant le cinquantième anniversaire de la création de la République de Mongolie ; il prononce un long discours.*

● Du 4 au 7 décembre : *nouveau déplacement du secrétaire général, en France cette fois-ci. C'est à cette occasion que de nouvelles rumeurs sur l'état de santé de M. Brejnev se répandent ; le secrétaire général (qui supprime toute la partie non essentielle de son programme), aurait été victime d'un malaise cardiaque. Selon certaines informations de source française, le secrétaire général aurait ainsi donné des signes évidents de fatigue au cours de ses discussions avec M. Giscard d'Estaing. La même constatation a été faite par des diplomates américains qui participaient à la rencontre de Vladivostok. l'impression générale étant que M Brejnev serait sous traitement et qu'il aurait périodiquement besoin d'être « remonté ».*

Deux rendez-vous annulés en deux mois

Depuis deux mois environ, le secrétaire général n'a annulé que deux rendez-vous officiellement annoncés : une rencontre avec M. Macovescu, le ministre roumain des affaires étrangères, et une autre avec le sénateur américain Walter Mondale.

Depuis son retour de France, M. Brejnev a participé, le 16 décembre, au plénum du comité central au cours duquel il a prononcé un long discours. Les 18 et 19 décembre, il a assisté, apparemment en pleine forme, à deux séances du Soviet suprême de l'U.R.S.S.

Le 24 décembre, enfin, il assistait à la séance inaugurale du Soviet suprême de la Fédération de Russie. Les dernières personnes reçues par le secrétaire général sont MM. Fahmi et Gamassi, dimanche dernier, dans une villa gouvernementale située aux environs de Moscou. On sait que l'entretien n'a duré que trente-cinq minutes et que les autorités soviétiques ont demandé aux ministres égyptiens de ne donner aucun détail sur la rencontre. Pendant tout l'entretien, M. Brejnev serait resté allongé sur un divan.

Dernier détail : tous ceux qui approchent le secrétaire général affirment qu'il continue à fumer abondamment et qu'il ne suit aucun régime alimentaire. — J. A.

Israël dans l'épreuve

II. — NI MASSADA, NI SAMSON

De notre correspondant ANDRE SCEMAMA

Dans un premier article, André Scemama a décrit les réactions des Israéliens devant les épreuves qui ont suivi la guerre d'octobre (« le Monde » du 31 décembre).

Jérusalem. — Quatre-vingt-treize pour cent des Israéliens jugent la situation de leur pays de « *pas très bonne à pas bonne du tout* » et 86 % refusent d'envisager de s'expatrier. Ces chiffres figurent dans une étude de l'Institut de recherches sociales réalisée dans la deuxième semaine du mois de novembre, soit après la dévaluation et l'adoption des mesures d'austérité, et aussi, précise le communiqué de l'institut, après l'accueil de M. Arafat aux Nations unies ; 19 % seulement des Israéliens croient que les Etats arabes sont disposés à négocier la paix, alors qu'à la mi-juillet ils étaient 43 % à le croire ; 68 % des personnes interrogées estiment que la guerre éclatera dans un an ou deux, alors qu'en juin, au lendemain des accords de dégagement, ils n'étaient que 20 % et en juillet 41 %.

La situation économique est cependant la préoccupation majeure ; 92 % jugent que l'économie nationale est dans un état « *très inquiétant* », mais ils ne sont que 61 % à émettre le même jugement sur leur situation personnelle.

Le rapport mentionne un accroissement considérable du nombre de ceux qui estiment nécessaire de s'imposer volontairement des sacrifices afin d'assurer le succès de la nouvelle politique économique.

Dans de nombreuses entreprises et dans des administrations, des feuilles ont été fixées aux tableaux d'afficahge portant la signature de ceux qui ont décidé de renoncer de leur plein gré à l'indemnité de vie chère. Les ministres, les députés et de nombreux officiers ont donné l'exemple et le mouvement s'étend maintenant aux couches les plus diverses de la population.

« Nous ne sommes pas au seuil du désespoir »

Le volontariat se répand assez rapidement dans les domaines les plus variés, comme lors des précédentes crises. Des hommes d'affaires, des avocats, des médecins, des fonctionnaires, des journalistes, ont repris l'uniforme pour une période plus ou moins prolongée. D'autres, des hommes et des femmes, se sont enrôlés par milliers dans la garde civile pour assurer des tours de veille dans les agglomérations.

« *Les Arabes ont tort de s'imaginer qu'ils peuvent nous effacer de la carte,* nous dit M. Yaacov Tsur, ancien ambassadeur à Paris, qui dirige le Fonds national juif. *Ils n'ont pas réussi à nous chasser par les pogromes de 1929, alors que nous étions ici moins de cent mille juifs. Toutes les guerres qu'ils nous ont imposées par la suite n'ont fait que nous renforcer. Ce qu'il y a de dramatique pour les Arabes, c'est qu'ils n'ont pas compris la qualité des liens qui nous attachent à ce pays. Leurs menaces ne nous effraient pas. En ce qui le concerne, le Fonds national juif, qui a joué un grand rôle dans l'aménagement agricole du pays, va développer considérablement son action. Dans le Golan, nous venons de terminer la construction de trois bassins qui vont assurer tous les besoins en eau du Golan, où 4 000 hectares de sol ont été rendus propres à l'exploitation agricole. Un effort particulier va être entrepris dans le Néguev ainsi que dans la région de Raffah, au sud-est de Gaza. Ce ne sont pas là, que je sache, les signes précurseurs d'un nouveau Massada.* »

Le professeur Youval Ne'eman, président de l'université de Tel-Aviv, rejette lui aussi avec force tout rapprochement entre la situation d'Israël et celle de la poignée de juifs qui ont préféré se suicider dans un nid d'aigle du désert de Judée plutôt que de se rendre aux légions de Titus.

« *Nous sommes engagés dans une « guerre de cent ans »*, nous dit-il, *et nous sommes maintenant à la phase 5 de cette guerre. Ce que l'on appelle le « triomphe d'Arafat » est une chose dont nous devons nous réjouir. Maintenant, la situation est claire pour tout le monde, à l'étranger comme chez nous, et l'équivoque n'est plus possible quant aux intentions des Arabes et aux dispositions de la plupart des pays du monde.* »

Le professeur Ne'eman, qui est physicien, a occupé d'importantes fonctions dans la recherche scientifique pour les besoins de la défense nationale, et il a été, pendant deux ans, directeur scientifique du Conseil de la recherche nucléaire. Nous avons voulu connaître son avis au sujet de la thèse selon laquelle ce n'est pas Massada qui servirait de modèle à un Israël désespéré, mais la destruction par Samson, entraînant ses ennemis dans la mort du temple des Philistins.

« *Je connais cette thèse,* dit-il, *et je ne l'approuve pas. Nous ne sommes pas au seuil du désespoir. La puissance militaire arabe est une grenouille gonflée, et nous en viendrons à bout sans recourir aux pires extrémités. La guerre restera « conventionnelle » parce que l'emploi de l'arme nucléaire peut étendre le conflit bien au-delà de notre région. Et puis, voulez-vous m'expliquer pourquoi les Egyptiens prendraient le risque de faire disparaître Le Caire de la carte ?* »

La prochaine guerre, si elle éclate, sera donc conventionnelle, et les blindés seront appelés à y jouer un rôle primordial, à en croire les chefs militaires israéliens.

Quelques heures passées dans une base de chars, quelque part dans le Sinaï, permettent de constater que cette fois, contrairement à octobre 1973, « *il ne manque pas un bouton de guêtre* ». Un entretien avec de jeunes chefs de chars est plus édifiant que les plus éloquents discours des ministres sur le moral élevé des combattants. Ce qui nous a le plus frappé chez ces jeunes garçons, c'est leur identification avec les juifs du monde entier. C'est un sentiment assez nouveau chez les jeunes Israéliens, qui, auparavant, affirmaient volontiers leur particularisme national pour se distinguer des juifs de la dispersion. Tous sont persuadés que les Arabes sont responsables de l'état de guerre et n'éprouvent pas le moindre doute quant au résultat d'un nouvel affrontement.

« *Nous aurions été tranquilles plus longtemps si, en 1973, on nous avait laissé achever la besogne* », nous dit un sergent de vingt ans, en se juchant sur un monstre d'acier.

Haim Gouri est poète et journaliste au *Davar*. Il a fait toutes les guerres d'Israël depuis la fin du mandat britannique. Il souffre de l'incompréhension dont son pays est victime : « *Les Français nous disent : « Faites comme » nous, qui avons accepté de négo-» cier avec le F.L.N. algérien, » négociez avec l'O.L.P. » Or le F.L.N. n'offrait qu'un choix aux Français : la valise ou le cercueil. Nous, ici, n'avons pas de valise à prendre, et le seul choix que nous puissions faire, c'est entre le cercueil et le fusil.* »

A TRAVERS LE MONDE

Honduras

● DIX-SEPT REFUGIES CHILIENS, qui avaient été accueillis par le gouvernement hondurien, ont été expulsés le 30 décembre en direction du Salvador, qui aurait lui-même refusé de les admettre définitivement sur son territoire apprend-on à Paris de sources françaises.

Italie

● LA MAGISTRATURE DE ROME est la seule compétente pour mener les enquêtes sur les projets de complots et d'insurrections des divers mouvements d'extrême droite. Cette décision a été prise, lundi 30 décembre, par la cour de cassation, qui a décidé de centraliser les dossiers sur les enquête en cours, notamment à Padoue et à Turin. — (*A.F.P.*)

Pérou

● VINGT-CINQ MILLE MINEURS ont entrepris une grève de quarante-huit heures le 30 décembre, paralysant onze mines de cuivre et une de plomb et d'étain. Ces travailleurs, qui représentent le tiers environ de la main-d'œuvre minière du Pérou, réclament le retour d'un de leurs dirigeants déporté par le gouvernement militaire. Ils demandent également de meilleures conditions de travail dans certaines mines et le versement d'arriérés de salaires dans d'autres. Ils menacent de se mettre en grève illimitée à partir du 15 janvier si leurs revendications demeurent insatisfaites. — (*Reuter.*)

Portugal

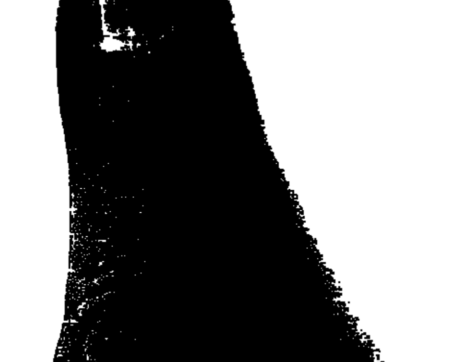
● NOUVEAU REPRESENTANT DU PORTUGAL A L'O.C.D.E., M. Manuel de Almeida Bello est né le 15 juin 1913. Licencié en sciences économiques, il est entré en 1939 au ministère des affaires étrangères et a été en poste à Rome, à Londres et à La Haye, avant d'être nomme en 1948 au bureau commercial portugais de New-York et en 1955 au Bureau international du travail à Genève. A partir de 1965, il exerce différentes fonctions dans le secteur privé au Portugal et, fin avril 1974, est nommé président du conseil d'administration de la radio-télévision portugaise.

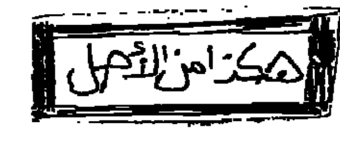
République populaire du Congo

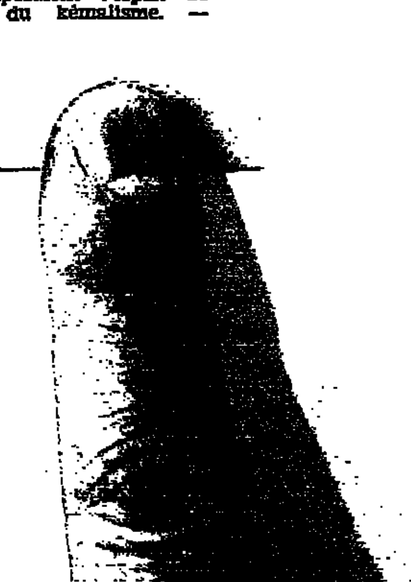
● LE PRESIDENT MARIEN N'GOUABI cumulera désormais les fonctions de chef de l'Etat, de président du comité central et de secrétaire permanent du Parti congolais du travail, à la suite des élections du lundi 30 décembre pour le renouvellement des dirigeants du parti. — (*A.F.P.*)

Turquie

● M. YAKUP KADRI KARAOSMANOGLU, l'un des derniers survivants des camarades de combat de Kemal Ataturk, vient de mourir à Ankara à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Romancier renommé, auteur notamment de *Yaban* et de *Panorama*, qui traitent de la solitude des intellectuels turcs, il mettait en garde ses compatriotes contre le danger auquel la montée des « profiteurs » et la résurrection des mouvements religieux fanatiques exposaient l'esprit de réforme du kémalisme. — (*Corr.*)







هكذا عن الاصل

dans l'épreu…

MASSADA, NI SAMSO…

EUROPE

Espagne

DANS SON MESSAGE DE FIN D'ANNÉE

Le général Franco fait l'éloge du prince Juan Carlos

De notre correspondant

Contrairement à sa coutume plus que trentenaire, le général Franco n'a pas terminé son traditionnel message de fin d'année aux Espagnols en assurant qu'il se maintiendrait à la tête du pays « tant que Dieu lui accorderait force et vie ». Pour la première fois également, il n'a pas pris congé des téléspectateurs en prononçant le traditionnel « Arriba Espana » (version phalangiste de « Vive l'Espagne »), mais simplement en disant, comme un citoyen ordinaire, « Bonsoir ».

Le général a adressé un appel à tous les « *Espagnols de bonne volonté* » en faveur de « *l'unité, de la vie en commun et de la paix* ». Ce message est le plus court que le chef de l'Etat ait prononcé à cette occasion. Le Caudillo y a fait l'éloge des institutions et du mouvement national. Il n'a pourtant pas conforté ses propos optimistes par les statistiques victorieuses qui, naguère, appuyaient son argumentation.

Le général a « *rendu grâces à Dieu* » pour s'être « *complètement rétabli* » de la maladie de l'été dernier, qui a permis de démontrer la « *maturité du peuple espagnol et du mécanisme prévoyant de nos lois fondamentales* ». Il a fait l'éloge de son futur successeur, le prince d'Espagne Juan Carlos, « *qui, dans ce jeu simple et sûr des institutions, a assumé, pendant ma maladie, les fonctions de chef de l'Etat. Ses qualités personnelles, sa prudence politique, sa préparation et surtout son sens élevé du devoir ont confirmé, une fois de plus, les espoirs placés en lui* ».

Faisant allusion au statut des associations politiques, récemment promulgué, le chef de l'Etat a affirmé qu'il permettra aux Espagnols d'« *intention bonne et loyale* » de participer plus activement à la vie politique, et que cela ne signifie nullement une rupture avec le mouvement national, mais une preuve de « *sa vigueur et de sa fécondité* ».

J.-A. N.

Grande-Bretagne

L'affaire Stonehouse

LE GOUVERNEMENT ORDONNE UNE ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS DE L'ANCIEN MINISTRE

(De notre correspondant.)

Londres. — Un nouveau chapitre s'ouvre chaque jour dans l'affaire Stonehouse. Lundi 30 décembre, le gouvernement de Londres a annoncé l'ouverture d'une enquête officielle touchant l'*empire commercial* de l'ancien ministre travailliste. En même temps, la police poursuit ses investigations concernant la manière dont il s'est procuré un passeport sous une autre identité. Il s'agit, enfin, de savoir si les fonds assez considérables que M. Stonehouse a déposés à Melbourne ont été transférés illégalement de Grande-Bretagne en Australie. Ces démarches ont donné naissance à des rumeurs selon lesquelles des représentants de Scotland Yard seraient sur le point de partir pour Melbourne. Certains journaux londoniens croient même pouvoir annoncer qu'un mandat d'amener serait sur le point d'être lancé contre le parlementaire.

Pour l'instant, Scotland Yard dément toute intention de ce genre.

Lundi, M. Stonehouse, qui était président du London Capital Group — une banque fondée par lui, — a été démis de ses fonctions par les autres membres du conseil d'administration. Son successeur, M. Charlton, s'est félicité que le ministère du commerce se penche sur les affaires du groupe. La situation du London Capital est devenue délicate : l'organisme semi-gouvernemental des Crown Agents a décidé en effet d'en retirer son dépôt de 350 000 livres, ainsi que sa participation de 100 000 livres au capital de la banque.

Sur le plan politique, la question est toujours de savoir si M. Stonehouse va, de lui-même, renoncer à son mandat parlementaire. Qu'un tel geste soit inévitable n'est guère mis en doute à Londres. Des informations venant de Melbourne laissent cependant entendre que le député songerait à « *négocier* » sa démission.

J. W.

Portugal

LE GÉNÉRAL SPINOLA DÉFEND SA POLITIQUE DE DÉCOLONISATION

Lisbonne *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Une vive controverse oppose le général Otelo Saraiva de Carvalho, commandant militaire de Lisbonne, l'une des personnalités les plus éminentes du Mouvement des forces armées, au général Spinola.

Rompant pour la première fois le silence qu'il observait depuis sa démission, le 30 septembre, l'ancien chef de l'Etat portugais a catégoriquement démenti les propos que lui avait prêtés le général Carvalho, relativement à l'avenir des colonies d'Afrique. Selon le général Carvalho, le général Spinola aurait menacé — au cas où son projet d'une vaste fédération africaine de pays d'expression portugaise aurait échoué — de faire appel à des troupes américaines ou sud-africaines, notamment au Mozambique. « *L'hypothèse dont il est fait état... est en contradiction totale avec les décisions et attitudes que j'ai assumées* », a déclaré le général Spinola.

D'autre part, le Portugal a transféré, le 30 décembre, ses pouvoirs sur l'archipel du Cap-Vert au gouvernement de transition, présidé par M. Vicente Almeida d'Eça, haut commissaire portugais, qui sera chargé d'administrer les îles jusqu'à l'indépendance, prévue pour le 5 juillet 1975.

DIPLOMATIE

Nominations d'ambassadeurs

Quatre nominations d'ambassadeurs seront annoncées au « Journal officiel » du 1er janvier.

M. DE BOUTEILLER A OULAN-BATOR

M. Georges de Bouteiller est nommé ambassadeur à Oulan-Bator (Mongolie), en remplacement de M. Georges Perruche.

[Né en 1913, officier d'active puis inspecteur de la France d'outre-mer, M. de Bouteiller a été intégré dans le corps des conseillers des affaires étrangères (Orient) en 1966. Après un stage aux affaires culturelles et techniques il était depuis 1967 ambassadeur à Djeddah.]

M. RICHER A HANOÏ

M. Philippe Richer est nommé ambassadeur à Hanoï (République démocratique du Vietnam), en remplacement de M. C. Chayet, récemment nommé directeur des conventions administratives et affaires consulaires.

[M. Philippe Richer, né en 1923, ancien élève de Saint-Cyr, résistant et déporté en 1943, a été officier d'active avant d'entrer à l'ENA en 1950 et aux affaires étrangères en 1953. En stage à l'université Columbia en 1956 puis conseiller diplomatique du gouvernement laotien, il a été notamment ensuite, conseiller à Alger, Moscou et Bucarest. Il était depuis 1967 détaché auprès de la délégation générale à la recherche scientifique et technique.]

M. LUSTIG A SANTIAGO

M. René Lustig est nommé ambassadeur à Santiago-du-Chili, en remplacement de M. Pierre de Menthon, récemment nommé ambassadeur à Dublin.

[Né en 1923, licencié en lettres, ancien élève de l'ENA, M. Lustig est entré aux affaires étrangères en 1955. Après avoir occupé différents postes à l'administration centrale, à Ottawa, Cotonou et Moscou, il était depuis 1969 conseiller à Bonn.]

M. DEBLE A PORT-AU-PRINCE

M. Louis Deble est nommé ambassadeur à Port-au-Prince (Haïti), en remplacement de M. Dorin.

[M. Louis Deble, né en 1923, breveté de l'École de France d'outre-mer et de l'École des langues orientales, est entré dans la Résistance en 1941 et a été déporté de 1943 à 1945. Après des services outre-mer jusqu'en 1960, il a été détaché auprès du ministère des affaires étrangères, où il a été intégré en 1964 après avoir occupé différents postes, au Sénégal et à l'administration centrale, ainsi qu'au cabinet de M. Bettencourt, ministre de l'industrie, puis, en 1972-1973, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères.]

AMÉRIQUES

Uruguay

EN MARGE DE L'ASSASSINAT DU COLONEL TRABAL

« Je note dans l'armée une grande lassitude devant l'exercice du pouvoir »

nous déclare le président en exil de la Chambre des députés

La personnalité du colonel Ramon Trabal, l'attaché militaire de l'Uruguay pour la France et l'Angleterre, assassiné le 19 décembre à Paris, continue de poser des questions. « Tortionnaire notoire », selon le communiqué signé par ses assassins présumés, membres d'une « brigade internationale Raul Sendic », il a été présenté par le parti communiste uruguayen, dans un communiqué jusqu'à présent non démenti, comme « un prestigieux militaire démocrate qui était appelé à jouer un rôle important dans l'avenir du pays » (« le Monde » du 25 décembre).

Selon des informations recueillies à Buenos-Aires par l'envoyé spécial du « Monde » dans des milieux de réfugiés uruguayens, et notamment auprès de personnes proches du parti communiste, le colonel Trabal a effectivement, un temps, été considéré comme un « peruanista », c'est-à-dire comme un militaire aux options nationalistes et progressistes, à l'instar de ceux qui sont au pouvoir au Pérou depuis 1968.

Mais son bref passage en 1973 à la tête des services de renseignements de l'armée avait coïncidé avec une période de répression particulièrement intense et brutale, non seulement contre les milieux d'extrême gauche ou de gauche et les militants syndicaux, mais même contre des secteurs politiques relativement plus modérés.

Sa nomination, lors d'un mouvement de personnel à la fin de 1973, au poste d'attaché militaire auprès de l'ambassade d'Uruguay à Paris est apparue comme une disgrâce. On éloignait d'un poste capital un homme qui avait pu acquérir un poids excessif dans le jeu compliqué des factions militaires rivales qui se disputent le pouvoir dans l'ombre du président de la République, M. Juan Maria Bordaberry.

Depuis qu'il était en poste à Paris, le colonel Trabal donnait aux personnes qu'il avait approchées l'impression d'être « un homme traqué ». Il n'avait pas, néanmoins, sollicité de protection spéciale de la part de la police française. L'ancien ambassadeur d'Uruguay à Paris, le poète Ricardo Paseyro, avait, avant d'être exclu de la carrière diplomatique par son gouvernement, accusé l'attaché militaire de tenter de lui faire dénoncer des Uruguayens réfugiés à Paris.

Toutes les hypothèses demeurent donc permises sur la personnalité et les mobiles des auteurs du meurtre du colonel Trabal. Le communiqué adressé à l'A.F.P. peu après le crime par ses auteurs supposés indiquait que les responsables de l'exécution de l'attaché militaire étaient des « anti-impérialistes français ». L'emploi, totalement inusité, du terme « internationale » dans la dénomination du groupe qui a revendiqué le crime (brigade internationale Raul Sendic) a, en tout cas, beaucoup surpris les hommes politiques, diplomates et journalistes qui suivent l'évolution des groupes d'extrême gauche latino-américains.

Les autorités uruguayennes ont, quant à elles, estimé nécessaire de réaffirmer le 26 décembre que les assassins sont bien des « terroristes étrangers ». Ce rappel vise incontestablement à démentir les affirmations de Richard Gott, journaliste du quotidien britannique « The Guardian », selon lesquelles le crime serait « selon toute vraisemblance » l'œuvre du gouvernement uruguayen. Ce dernier paraît en tout cas nettement mieux renseigné sur cette affaire que la police française, laquelle assure ne posséder aucune indication sérieuse quant à la nationalité des assassins du colonel.

Pour obscurs qu'en demeurent les mobiles, le meurtre de l'attaché militaire a eu lieu à un moment où le régime issu du coup d'Etat du 27 juin 1973 avait déjà administré la preuve de son incapacité à sortir le pays de l'ornière. Nombreux sont aujourd'hui ceux — civils et militaires, de gauche, du centre ou de droite — qui se placent déjà dans la perspective d'un « après-bordaberrysme ».

A l'occasion d'un récent séjour en Amérique latine, notre envoyé spécial avait interviewé M. Hector Gutierrez Ruiz, du parti Blanco, qui était président de la Chambre des députés lors du coup d'Etat du 27 juin 1973, et qui vit depuis lors en exil. Pour lui, « le temps des militaires-gérants est aujourd'hui révolu ».

« Ce prétendu pouvoir fort est une anarchie militaire »

« *Quelle est, monsieur le président, votre explication du coup d'Etat, ou plutôt des coups d'Etat à répétition, qui ont eu lieu en Uruguay en février et en juin 1973 ?*

— Les origines lointaines résident dans la détérioration de la situation économique, surtout surtout notable à partir de 1967. Le parti *colorado*, au pouvoir pendant quatre-vingt-dix-huit ans, n'a pas su utiliser les énormes ressources accumulées par le pays, notamment durant la dernière guerre mondiale grâce aux ventes massives de produits agricoles à l'Europe, pour entreprendre l'industrialisation de l'Uruguay. Faute, en particulier, d'une organisation nationale du commerce extérieur, l'argent amassé a servi les intérêts non de la communauté, mais d'une minorité de « latifundistes » — car aucune réforme agraire n'a jamais été entreprise. Lorsque la mévente des produits alimentaires traditionnels a commencé, le pays n'avait donc pas de solution de rechange.

» Le symptôme le plus frappant de cette crise a été une inflation, devenue rapidement galopante. En 1962, pour obtenir 1 dollar, les Uruguayens devaient débourser 11 pesos ; en 1967, 110 pesos ; aujourd'hui, 2 200 pesos ! La crise a frappé de plein fouet non seulement les couches les plus modestes de la population, mais aussi la classe moyenne, traditionnellement nombreuse et influente en Uruguay.

« Deux remèdes à cette situation ont été successivement entrevus dès la fin des années 60. La guérilla, tout d'abord, dans laquelle se sont enrôlés essentiellement les enfants de la classe moyenne. Une solution politique, en second lieu, sous la forme de tentatives de gouvernement d'union nationale. L'idée d'une solution militaire n'était guère retenue.

» La venue au pouvoir à la fin de 1967 du président Pacheco Areco, homme sans prestige, incapable de dialoguer, a marqué le début d'une vive répresssion : pour la première fois on a commencé sous son mandat à parler de tortures en Uruguay. De 1968 à 1971, c'est le chaos complet. La crise économique s'aggrave, les grèves se multiplient. Les Tupamaros vont de succès en succès. De surcroît, l'image de marque du corps politique est très mauvaise dans le pays

» Aux élections de 1971, le candidat du parti gouvernemental, Juan Maria Bordaberry, l'emporte par 12 000 voix (sur 1,9 million de votants) sur le candidat du Front élargi de la gauche, le général Liber Seregni ; notre candidat venait en troisième position. M. Bordaberry est un homme sans convictions politiques définies. En 1962, il avait été élu sénateur sous l'étiquette *blanco* ; en 1971, il s'est présenté à la présidence comme *colorado*. Il ne croit qu'aux solutions de force. Il aime l'ordre. Il est animé par un anticommunisme primaire : il se prend pour une sorte de croisé qui doit combattre le marxisme dans tous les secteurs de la société.

» En 1972, les Tupamaros passent massivement à l'action. La réaction militaire est violente. Et efficace : la guérilla avait été très infiltrée par les services de sécurité ; les organes de renseignements de l'impérialisme n'étaient pas, eux non plus, restés inactifs. En quelques mois, les Tupamaros sont écrasés. Mais dès lors, les militaires se mettent à exiger des positions au sein du pouvoir. En février 1973, ils se dressent contre M. Bordaberry. Celui-ci demande l'appui populaire qu'à l'évidence il n'obtient pas. L'étape suivante est donc la dissolution du Parlement, le 27 juin 1973. Tout en gardant M. Bordaberry en façade comme président, les militaires assument la réalité du pouvoir.

— *Il semble néanmoins y avoir eu un moment où l'histoire a hésité entre février et juin 1973...*

— Voyez-vous, nous sommes un peuple très changeant. Nous suivons des modes. En 1973, la mode était aux militaires « *à la péruvienne* ». Eh bien ! beaucoup de gens, à gauche surtout, se sont persuadés que les « *peruanistas* » étaient les plus forts au sein de l'armée. Il a bien fallu déchanter lorsque la répression a commencé. Bien peu s'imaginaient qu'elle serait aussi violente. L'armée a fait intervenir des tanks. On a tiré sur des manifestants. Il y a eu des blessés des morts ; on n'a jamais su combien. La grève générale de deux semaines qui avait été lancée pour défendre l'ordre constitutionnel a finalement échoué. Les arrestations, les tortures sont devenues le lot quotidien de la population

— *Qui soutient le nouveau régime ?*

— Bordaberry est content. En apparence, c'est lui le président. Mais on peut dire qu'aujourd'hui tous les leviers de commande du pays sont entre les mains de mille cinq cents officiers, la plupart au demeurant sans réelle formation politique ou culturelle. Les luttes internes entre les factions militaires sont d'ailleurs très vives. Les ministres valsent. Depuis février 1973, le commandant en chef de l'armée a été changé trois fois. Le record est battu par le service d'information de l'armée, qui a changé trois fois de responsable en huit mois. Ce fameux pouvoir fort, c'est en réalité une anarchie militaire.

» La « base civile » de ce pouvoir, c'est l'oligarchie et la grande bourgeoisie (« *la classe alta* »), et quelques secteurs de la classe moyenne qui en attendent l'ordre et une amélioration de l'économie. Disons de 15 à 20 % de la population.

— *Quelle est la situation économique et sociale du pays ?*

— La situation économique n'a fait qu'empirer depuis le coup d'Etat. La production agricole et pastorale est en crise. En une année, le déficit de la balance commerciale a atteint 140 millions de dollars et celui de la balance des paiements 200 millions de dollars. La dette extérieure est énorme. Pour 1975, on prévoit officiellement une inflation de 80 à 85 %. Elle sera en réalité de 130 à 150 %. Le symptôme le plus dramatique c'est le chômage, qui a crû vertigineusement. La situation sociale est devenue insupportable.

» Le peuple n'avait plus le choix : le seul moyen de survie c'était l'émigration. Elle est devenue massive. Il y a actuellement des centaines de milliers d'Uruguayens dispersés de par le monde, la plus grande colonie étant naturellement installée en Argentine. Dans ma seule circonscription électorale — Tacuarembo, une zone rurale peu peuplée — huit mille familles sont parties en Australie. J'ai fait récemment une tournée en Europe. J'ai trouvé des compatriotes partout.

— *Que savez-vous de la répression ?*

— De nombreux militants politiques ou syndicaux ont été arrêtés. On calcule que, ces douze derniers mois, environ 30 000 personnes ont, pour un temps plus ou moins long, été privées de liberté. Il y a actuellement environ 5 000 prisonniers politiques. Par rapport au chiffre de la ppoulation résidant en Uuruguay (2,5 millions de personnes), c'est là sans doute le plus fort pourcentage du continent.

— *Comment voyez-vous l'avenir ?*

— Le régime actuel tient non grâce à un quelconque projet gouvernemental — il n'en a aucun, — mais par la peur qu'il inspire au peuple : peur de la torture, voire peur de la mort.

» Je n'ai qu'une seule certitude : la voie actuelle est bouchée. Ce régime, qui ne dispose que d'un appui très réduit sur le plan intérieur, est, sur le plan international, à la fois totalement dépourvu de prestige et très isolé. Toutes ses tentatives pour trouver de nouveaux appuis ont échoué. Les essais d'ouverture gouvernementale vers les pays socialistes n'ont pas réussi. Les démarches entreprises pour attirer en Uruguay l'argent des pays arabes n'ont pas davantage été couronnées de succès. Le Brésil, notamment, qui avait appuyé le coup d'Etat en 1973, se tient aujourd'hui en retrait. Il est vrai que le fameux « *modèle brésilien* » — étrange dénomination pour qualifier un « *modèle yankee* » par excellence — tend à se dévaluer. L'impérialisme envisage de changer de tactique : pour lui le temps des militaires-gérants est aujourd'hui révolu. Certains officiers uruguayens l'ont d'ailleurs bien compris : je note en effet désormais chez de nombreux militaires une grande lassitude à exercer les charges de gouvernement. »

(Propos recueillis par JEAN-PIERRE CLERC.)

Nicaragua

Les guérilleros de l'armée sandiniste ont obtenu la satisfaction de toutes leurs revendications

Vingt-six personnes ont débarqué le lundi 30 décembre, à 17 h. 15 (G.M.T.), sur l'aérodrome de La Havane d'un avion de la compagnie nationale nicaraguayenne Lanica : les huit guérilleros — cinq hommes et trois femmes — membres du Front sandiniste de libération qui, à Managua, avaient, dans la nuit du 27 au 28 décembre, pris dix-sept otages, dont le ministre des affaires étrangères du pays et deux ambassadeurs, et tué trois personnes au cours de leur action (*le Monde* du 31 décembre) ; les quatre otages volontaires (l'archevêque de Managua, le nonce apostolique et les ambassadeurs d'Espagne et du Mexique au Nicaragua), enfin, les quatorze prisonniers politiques dont les guérilleros avaient obtenu la libération.

Le commando sandiniste avait, en outre, obtenu du gouvernement nicaraguayen une rançon dont le montant n'est pas exactement connu, mais dont le chef de l'Etat lui-même, le président Anastasio Somoza, a précisé qu'il était inférieur à 500 000 dollars (2,25 millions de francs). Le commando avait également lancé à la radio nationale un appel à la lutte armée des paysans et des ouvriers. Un autre communiqué, pareillement diffusé sur les ondes, avait pris à partie les politiciens libéraux et conservateurs qui gouvernent le pays. Le signataire de ce communiqué était M. Juan José Quezada, chef d'une « *unité de combat* » du mouvement qui avait été incarcéré à la suite du détournement, en 1971, d'un appareil de la compagnie nationale aérienne Lanica, et qui s'était évadé le 23 décembre 1972. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

LE MONDE

AFRIQUE

Zaïre

Plusieurs secteurs importants de l'économie sont placés sous le contrôle de l'État

Kinshasa *(A.F.P.)*. — Le bureau politique du Mouvement populaire de la révolution (M.R.P.), le parti unique zaïrois, réuni depuis trois jours à bord du bateau présidentiel en présence du général Mobutu Sese Seko, a pris lundi 30 décembre une série de mesures destinées à *« faire disparaître l'injustice sociale »*, à combattre l'inflation, le chômage, la crise agricole, et à *« renforcer le programme idéologique de la jeunesse dans la fidélité inconditionnelle au président Mobutu Sese Seko »*.

La principale mesure économique concerne l'intervention de l'État dans les secteurs essentiels de l'activité nationale. A partir du 1er janvier 1975, l'État prend en effet sous son contrôle *« toutes les entreprises de construction, toutes les grandes unités de distribution, toutes les entreprises de production de matériaux de construction et les grandes entreprises de transport en commun »*. En outre, les banques étrangères installées au Zaïre ne sont plus autorisées à ouvrir des guichets en dehors de Kinshasa.

Le bureau politique du M.P.R. a décidé de renforcer le contrôle des importations, d'orienter la production et la consommation en fonction de l'intérêt général, et de promouvoir l'industrie lourde en vue de juguler l'inflation.

L'armée étant jugée *« douteuse et plus consommatrice que productrice »*, elle sera réorganisée en fonction des trois objectifs suivants : le programme agricole, l'éducation politique et l'instruction militaire.

Dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse, tous les élèves zaïrois des cycles primaire et secondaire travaillant à l'étranger devront regagner le pays à la fin de l'année scolaire en cours. Après l'enseignement secondaire, tous les jeunes seront requis pour un service civique obligatoire d'un an. Les cours de religion sont supprimés et remplacés par des cours d'éducation civique et politique. Le 14 octobre, jour anniversaire du président Mobutu, est proclamé Journée de la jeunesse. D'autre part, tous les lieux qui ont marqué la vie du général depuis sa naissance sont déclarés *« hauts lieux de recueillement »*.

Ouganda

Le président Idi Amin Dada se porte au secours des nationalistes écossais...

Les nationalistes écossais ont découvert un défenseur auquel ils ne songeaient pas. Dans un message qu'il vient d'adresser à MM. Mao Tse-toung, Brejnev et Waldheim, et dont fait état l'A.F.P. et Reuter, le général Idi Amin Dada, chef de l'État ougandais, vient de prendre fait et cause, avec ardeur, pour l'indépendance de l'Écosse, dont le peuple, estime-t-il, *« est las d'être exploité par les Anglais »*.

Si l'on en croit le texte qui a été lu à la radio de Kampala, il existe désormais un gouvernement provisoire écossais en exil qui aurait porté à sa tête... le général Idi Amin Dada lui-même. Celui-ci serait ainsi devenu le premier président d'une Fédération ougando-écossaise. Il ne s'agirait là que d'un premier pas, les nationalistes gallois et nord-irlandais ayant également pris contact avec le leader africain, *« seul dirigeant politique au monde qui dise la vérité »*, afin qu'il accepte de plaider leur cause.

Bien qu'elle succède à un certain nombre de démarches inattendues — organisation d'une collecte pour venir en aide aux Anglais nécessiteux, proposition de faire de Kampala, *« centre du monde »*, le siège des Nations unies, etc., cette nouvelle offensive diplomatique du général a provoqué une certaine surprise.

Le président du parti nationaliste écossais, M. William Wolfe, n'a pas été le dernier à manifester son étonnement. Il a affirmé qu'aucun de ses collègues n'avait eu d'entretien avec le président Amin, ni ne s'était rendu en Ouganda. Il a ajouté : *« Nous irons nous-mêmes devant les Nations unies lorsque le temps viendra. »*

République Sud-Africaine

UNE ÉQUIPE NOIRE REMPORTE LE PREMIER MATCH DE FOOTBALL JAMAIS DISPUTÉ CONTRE UNE ÉQUIPE BLANCHE.

Johannesburg (U.P.I.). .. Pour la première fois en Afrique du Sud, une équipe de football composée en totalité d'Africains a rencontré une équipe constituée uniquement de Blancs. Ce match s'est déroulé le dimanche 29 décembre au Fuller Park de Johannesburg. Il a été remporté par les Noirs, qui ont marqué trois buts et n'en ont concédé qu'un. Un Blanc a arbitré la première mi-temps et un Noir la seconde. L'équipe blanche était une sélection des meilleurs joueurs des équipes participant au championnat blanc d'Afrique du Sud. L'équipe noire était celle de Katlehong City, qui joue dans le championnat réservé aux Africains.

L'organisation d'une telle rencontre a d'autant plus surpris que, le mois précédent, les autorités gouvernementales avaient fait annuler un match de football qui devait opposer une équipe indienne à une équipe blanche dans la province de Natal.

LES DIRIGEANTS DES BANTOUSTANS VONT RENCONTRER M. VORSTER POUR DISCUTER DU SORT DES NOIRS DANS LES VILLES.

Johannesburg (UPI). — M. Cedrid Phatudi, premier ministre du Lebowa, l'un des Bantoustans d'Afrique du Sud, a annoncé dimanche 29 décembre que lui-même et sept de ses collègues rencontreraient en janvier, au Cap, le chef du gouvernement de Pretoria, M. John Vorster. Cette conférence permettra d'étudier le problème posé par les Africains vivant dans les villes.

Dans l'optique des dirigeants sud-africains, et conformément à la doctrine du « développement séparé », chaque Africain est citoyen d'un Bantoustan, un de ces foyers noirs qui se sont vu attribuer environ 16 % de la surface totale du pays. Or plus de la moitié des seize millions d'Africains vivant en Afrique du Sud ont dû quitter le territoire qui leur est affecté pour aller vivre dans les centres urbains afin de trouver du travail. Ils sont considérés dans ces villes comme des travailleurs migrants. Un journal de Johannesburg, le « Rand Daily Mail », a consacré lundi un éditorial à cette question. L'auteur écrit notamment : « La dure règle de l'apartheid décrète que les familles doivent rester dans les réserves rurales pendant que les hommes viennent travailler en ville. Ainsi les maris sont séparés de leurs épouses et de leurs enfants pendant de longues périodes, ce qui engendre des souffrances sans fin et conduit à des problèmes sociaux. » Le journal conclut : « Cette situation abominable ne devrait pas être tolérée une minute par une société ayant ne serait-ce que les plus infimes prétentions à la civilisation. »

● *L'avocat sud-africain Bram Fisher*, qui avait défendu un grand nombre de prisonniers politiques lors des procès pour « haute trahison » de la période 1956-1960, serait dans un état de santé alarmant à la prison de Pretoria. C'est ce qu'affirment l'African National Congress d'Afrique du Sud et le Mouvement anti-ségrégationniste néerlandais, dans un télégramme commun adressé au premier ministre des Pays-Bas, auquel ils demandent d'intervenir. M. Fisher a été condamné, en 1964, à la prison à vie pour *« des actes contre la sécurité de l'État »*. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● UNE SOCIETE MAURITANO-KOWEITIENNE, la Société arabe des industries métallurgiques, est créé à Nouakchott. Son capital de 20 millions de dollars sera détenu pour moitié par la SNIM et par des sociétés koweïtiennes. Cette société aura pour tâche la réalisation à Nouadhibou d'une usine sidérurgique d'une capacité annuelle de 1 million de tonnes, et à Nouakchott d'une raffinerie de cuivre de 30 000 tonnes. — *(A.F.P.)*

BILAN DE 1974

Un pas vers le « mondialisme »

(Suite de la première page.)

1) *Sur le plan politique*, on a assisté à une sorte de « fuite en avant » des pays arabes, avec l'entrée officielle des Palestiniens et de leur organisation sur la scène internationale : le « sommet » de Rabat, la poignée de main de MM. Sauvagnargues et Arafat et le discours du chef de l'O.L.P. à l'ONU, à l'occasion d'un débat consacré, pour la première fois depuis la création de l'État d'Israël, à la *« question de Palestine »*, ont été les principales étapes de cette consécration. Du coup, les brillantes opérations menées par M. Kissinger au printemps avec les accords de dégagement sur le front égyptien et le front syrien se trouvent entachés de précarité, l'amélioration des relations entre les pays arabes et les États-Unis pouvant être annulée par le retour d'une situation de crise aiguë dans la région.

Toujours du même coup, ce qui était considéré il y a un an encore comme l'élément principal d'un règlement — la restitution des territoires *occupés en 1967* — devient secondaire. Les dirigeants de l'État d'Israël, déjà amers à l'idée que leur victoire tactique de la guerre d'octobre s'est transformée en une défaite stratégique, puis ulcérés au spectacle des échecs qui leur sont infligés à l'ONU et à l'UNESCO se sentent moins enclins que jamais à faire des concessions, de toutes manières trop tardives.

Il faudra bien pourtant parvenir à « quelque chose », sauf à aller audevant d'une nouvelle guerre que tout annonce plus dangereuse que la précédente. M. Kissinger et apparemment M. Sadate feignent de croire que la diplomatie discrète, celle des « petits pas », peut encore donner des résultats. C'est fort possible, mais on devra tout de même revenir, en 1975, à la conférence de Genève ; non pas seulement parce que les dirigeants soviétiques, irrités de n'être appelés à la rescousse que lorsque la parole est aux canons, y tiennent, mais aussi parce qu'une conférence multilatérale est le seul moyen d'associer aux discussions les Palestiniens, avec lesquels Américains puis Israéliens devront bien traiter un jour.

2) *Les conséquences de la crise sur les pays industrialisés* ont été les plus spectaculaires cette année, encore que le point de départ — le quadruplement des prix du pétrole — remonte à plus d'un an. Le fait que le roi Fayçal ait été proclamé l'« homme de l'année » par le magazine *Time*, les vastes ambitions du chah d'Iran, la course aux commandes avec le monde arabe et la nouvelle « mythologie des émirs » illustrent ce formidable transfert de richesses, sur lequel tout ou presque a été dit. Pourtant, si les événements du Proche-Orient ont servi de détonateur, la crise était « dans les cartes » depuis longtemps déjà. Les pays industrialisés devaient payer un jour, d'une manière ou d'une autre, la situation de dépendance dans laquelle ils s'étaient placés à l'égard d'un nombre trop limité de pays en axant pratiquement — sous l'influence des compagnies pétrolières — toute leur croissance sur une seule source d'énergie. Or la raréfaction des matières premières était un phénomène bien antérieur à l'année 1974, de même que l'accélération de l'inflation et l'instabilité monétaire.

De l'embargo à la guerre des prix

Car les choses ont tout de même un peu évolué en un an. 1974 avait commencé sous le signe de l'embargo imposé par les producteurs arabes, donc de la menace de l'étranglement pur et simple. Aujourd'hui, l'éventualité d'un embargo n'a de chances de revenir au premier plan de l'actualité que dans le cas d'une nouvelle guerre au Proche-Orient.

Les problèmes *posés* en cette fin d'année sont donc d'ordre essentiellement monétaire et économique : ils sont énormes, tout particulièrement pour les pays sous-développés ou en voie de développement, qui perdent sur tous les tableaux, n'ont pas tiré le moindre profit de ce qui était tout de même une victoire du tiers-monde. A l'autre extrême — sans parler des États-Unis, qui, premier producteur et consommateur du monde, gagnent, eux, sur plusieurs tableaux, — la République fédérale et le Japon équilibrent leur balance des paiements, malgré leur dépendance à l'égard du pétrole ; *la France y arrivera peut-être l'an* prochain, surtout si la coopération avec l'Iran, l'Irak et l'Algérie, notamment, tient ses promesses.

Un autre élément encourageant de cette fin d'année est qu'un dialogue va s'engager, en 1975, sur tous ces problèmes entre les États intéressés. Après les coups de boutoir et les réactions « sauvages » de 1974, l'idée s'impose de part et d'autre que rien de valable ne sera obtenu sans que soient pris en compte les intérêts essentiels des producteurs (ceux du moins qui ont su s'assurer une position de force) comme des consommateurs de matières premières. Non seulement les obstacles de procédure ont été levés par l'accord franco-américain de la Martinique, mais le marchandage sur le fond — stabilisation des prix contre indexation et coopération monétaire — se profile à l'horizon des négociations futures.

Échec à la droite ?

Conséquences de crises surgies antérieurement, les problèmes du Proche-Orient et du pétrole ont *dominé la scène, mais il faut aussi* se demander si d'autres événements plus localisés ne marqueront pas, à leur tour, le point de départ des crises de demain. A première vue, rien ne permet d'établir un lien entre les changements de régime survenus au Portugal, en Grèce et en Éthiopie en 1974.

Pourtant, quelques lois se dégagent de ces trois exemples, même si elles n'ont pas eu le même effet partout : après des années de dictature de droite, le balancier va tout naturellement vers la gauche. Le mouvement a été contenu en Grèce par la forte personnalité de M. Caramanlis et les divisions du parti communiste, mais il a conduit au Portugal comme en Éthiopie à l'éviction de personnalités modérées mises en place dans un premier temps, comme si les révolutions de février devaient toutes être suivies de leurs révolutions d'octobre. Si, en Éthiopie, le « progressisme » a commencé dans une sombre tuerie et pris la forme, classique dans le tiers-monde, d'un régime militaire sans concession, même formelle, à la démocratie « bourgeoise », au Portugal, c'est un parti communiste « orthodoxe » qui, peut-être à la surprise de ses amis soviétiques eux-mêmes, a profité au mieux de la liberté retrouvée. Dans les deux cas toutefois, les forces armées, leurs jeunes officiers de gauche ont été le fer de lance des transformations. Cet exemple sera-t-il contagieux ? S'étendra-t-il à l'Espagne ?

A moyen terme, le changement de régime au Portugal conduit à la décolonisation de nouveaux territoires en Afrique et à une déstabilisation générale de la situation en Afrique australe. Les conséquences n'ont pas fini de s'en faire sentir, même si les régimes blancs de cette région, comme l'a montré l'accord de cessez-le-feu en Rhodésie, tentent, non sans succès, de retarder les échéances par le dialogue. A plus long terme, les révolutions qui éclatent ici ou là montrent que rien n'est donné une fois pour toutes et que l'équilibre international provient au moins autant de la stabilité des divers régimes intérieurs que des rapports de force qui s'établissent entre eux. Que se passerait-il, par exemple, si l'Arabie Saoudite et ses fabuleuses richesses, l'Iran et sa toute nouvelle puissance militaire tombaient, à la suite d'un putsch, aux mains d'un nouveau Kadhafi, ou encore dans l'orbite *soviétique ?*

Sans prendre des formes aussi violentes, les crises n'ont pas épargné les grands pays du monde, bien au contraire, puisque jamais une relève aussi massive n'était intervenue à leur tête en si peu de temps. Aucune explication d'ensemble ne se dégage de ce qui n'est qu'une coïncidence d'événements divers, pas même l'instabilité née des difficultés économiques, puisque seul M. Heath, parmi les chefs de gouvernement des grands pays européens, a dû sa chute à une crise économique et sociale sans précédent. M. Brandt a, lui aussi, été victime de l'usure du pouvoir, mais il serait sans doute resté plus longtemps en place si un espion est-allemand, singulière récompense pour la politique d'ouverture à l'Est de l'ancien chancelier, ne s'était glissé dans son entourage. Richard Nixon, succombant à ses propres fautes dans le plus formidable scandale de l'histoire des États-Unis, aura été, jusque dans sa chute, l'homme qu'il avait voulu être comme président : celui des grandes premières.

La mort d'un président en activité a entraîné une relève du pouvoir non seulement en France, mais aussi en Argentine, où le péronisme tente, dans une variante droitière, de survivre à son fondateur sous les traits de son épouse. En Chine, ce n'est pas encore la relève, mais la maladie de M. Chou En-lai et le grand âge du président Mao accentuent encore la fragilité d'une direction où la nouvelle génération n'a pas encore trouvé sa place. En sera-t-il de même en U.R.S.S. alors que M. Brejnev, à soixante-huit ans, donne des signes de fatigue ? Ce pourrait être l'une des questions cruciales de 1975.

Tous les nouveaux venus ont en tout cas éprouvé le besoin de faire connaissance ; la relève a été l'occasion de nouvelles rencontres et de nouveaux « sommets », dont bien peu auront droit au qualificatif passablement galvaudé d'« historique ». On n'ose guère retenir dans cette catégorie, le « sommet » européen de Paris. Il faudra en tout cas quelques autres réunions semblables pour savoir si l'Europe, avant de se construire, conserve ou non dans ses rangs la Grande-Bretagne : une difficulté de plus ajoutée à celles, déjà fort nombreuses, qui existaient déjà.

Deux autres rencontres, en revanche, sortent du lot :

— *Celle de Vladivostok*, qui, destinée seulement en principe à permettre à MM. Ford et Brejnev de faire connaissance, s'est soldée, en fin de compte, par un accord très substantiel sur les armements stratégiques : même si le plafond est fixé très haut, même si l'on compte pour « une » arme un fagot de plusieurs bombes dépassant de dizaines de fois celles qui ont détruit Hiroshima, on peut espérer raisonnablement que les deux grandes puissances ne dépasseront jamais, même après 1985, le chiffre de deux mille quatre cents lanceurs chacune et que ce plafond sera un jour abaissé.

Les historiens de l'avenir écriront au même chapitre que cette année 1974 aura été celle de la bombe indienne. Dix ans après la première *explosion atomique chinoise*, cet événement annonce probablement le début de la seconde vague de la prolifération nucléaire.

— *Le « sommet » de la Martinique* était déjà important en ce qu'il a ouvert la voie au dialogue entre producteurs et consommateurs de pétrole. Marque-t-il aussi le début d'une « ère nouvelle » dans les rapports franco-américains ? A entendre le compte rendu qu'il en a fait le 20 décembre à la télévision, M. Giscard d'Estaing n'est sans doute pas loin de le penser. De fait, il estime avoir enterré la querelle héritée de la conférence de Washington de février, sans entrer pour autant dans l'Agence de l'énergie mise sur pied par M. Kissinger. Il avait réglé de même le différend sur la consultation atlantique.

Toutefois, l'histoire des relations franco-américaines est faite de nouvelles querelles succédant aux anciennes au gré des événements, des « caprices français » et aussi des entreprises des dirigeants de Washington. M. Giscard d'Estaing a montré, dans sa politique au Proche-Orient par exemple, qu'il prenait des positions distinctes de celles des États-Unis. Seul l'avenir dira si l'on assiste à une simple pause dans l'enchaînement des péripéties franco-américaines habituelles ou à ce *« glissement vers l'atlantisme »* que dénoncent à la fois les communistes et les plus orthodoxes des gaullistes.

* * *

En ce début de 1975, le monde est-il devenu plus « mondialiste », comme le souhaite le président de la République ? Oui, dans la mesure où un certain nombre d'États doivent bien admettre que la solution de leurs principaux problèmes, le maintien de leur sécurité, passent par le dialogue et le compromis plus que par la confrontation. De même que le jeu de la dissuasion a conduit les anciens adversaires à s'entendre pour se mettre à l'abri des effets d'une course illimitée aux armements, de même le moment approche peut-être où la guerre et la confrontation économique feront place à un ajustement des intérêts entre toutes les parties prenantes, et pas seulement entre les seuls partenaires riches.

En revanche, l'espoir de « mondialisme » ne doit pas conduire à croire que l'appétit de puissance a *cessé d'exister*, que les *tentations* d'agression ne se présenteront plus, ou encore que les plus solides constructions diplomatiques ne sont pas à la merci d'un accident de l'histoire, d'une crise de régime dans tel ou tel grand ou même petit pays. Après tout, aucune guerre n'a vraiment cessé dans le monde en 1974, notamment au Vietnam et au Proche-Orient, sauf en Rhodésie — pour le moment — et au Laos (mais cette dernière était peu de chose à côté de celle qui fait rage depuis plus de dix ans au Vietnam du Sud) ; il s'en est même ajouté une autre, à Chypre.

Un pas a donc été accompli vers le mondialisme, mais il suffira toujours d'un peu de cynisme pour mettre en échec les bonnes volontés.

MICHEL TATU.

[« Le Monde de l'économie » a été consacré le 24 décembre à un bilan économique et le 31 décembre à un bilan financier de l'année.]

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE — L'ANNÉE

1974 : une année comme une autre ? Aucun des hebdomadaires qui se sont penchés sur les trois cent soixante-cinq jours écoulés ne l'affirme. Au contraire, la nature et le nombre des événements qui se sont produits les incitent à qualifier 1974 d'« année choc », comme l'indique « l'Express » en couverture, ou d'« année *où tout a changé* », ainsi que le titre « Paris-Match ». A l'appui de ces affirmations, ces deux hebdomadaires publient une rétrospective photographique dont chaque document, s'il n'est pas toujours inédit, n'en conserve pas moins une puissance symbolique qui est loin de s'atténuer à mesure que s'éloignent les faits qu'il illustre.

Les faits : c'est d'abord la crise pétrolière, dont l'effet « révolutionnaire » a, selon *L'EXPRESS*, renversé les calculs économiques et les mécanismes de progression. L'hebdomadaire que dirige M. Jean-Jacques Servan-Schreiber publie notamment la photographie d'un ingénieur arabe tourné vers la Mecque, au milieu d'un désert où se profile la torche *d'un derrick*, tandis que *PARIS-MATCH* légende la prière de la garde agenouillée du roi Fayçal d'Arabie par ces mots : *« Ce sont les fils du désert qui sont devenus les maîtres du monde. »* S'il est des images qui, comme celles-ci, frôlent l'abstraction à force de symbolisme, il en est d'autres qui deviennent insoutenables par leur réalisme : ainsi celles sur la faim au Sahel *(L'EXPRESS)* et au Bangladesh *(PARIS-MATCH)*. Après avoir qualifié la famine de *« plus vieille malédiction de l'humanité »*, Gérard Bonnot, dans *L'EXPRESS*, traite des rapports de la science et de la politique.

Il conclut : *« Le nouveau système qui saura mettre les pouvoirs de la science au service de l'homme est à inventer. Il y faudra autant d'obstination, d'imagination, de génie, en un mot, que pour découvrir les lois de la relativité ou pour aller dans la Lune. Un autre génie ; 1974 aura été le point de départ. »*

1974 aura été aussi, pour *PARIS-MATCH*, l'année où le *« film porno »* s'est installé *« tranquillement à l'affiche »*. Ce que confirme *L'EXPRESS*, en écrivant : *« Une seule vedette : le sexe. »* Pour le premier aussi, *« les quarante ans de Brigitte Bardot »* ou l'abaissement de l'âge électoral ; pour le second, *« les milliards du sport »*, au nom desquels les projecteurs se sont braqués sur M. Johan Cruijff, le footballeur, et M. Cassius Clay, le boxeur, ou « la violence comme politique ».

L'actualité d'un an n'est pas seulement faite de ces phénomènes économiques et commerciaux, sociologiques et humanitaires, dont les prémices étaient antérieurs à 1974 et dont les prolongements n'ont pas fini de se faire sentir. Elle est aussi faite de « moments ». En ce sens, 1974 aura vu un nombre impressionnant de changements à la tête des États. *L'EXPRESS* énumère *« Nixon chassé par l'Amérique »*, Georges Pompidou, à propos duquel Michèle Cotta écrit : *« La vie politique française s'est immobilisée autour d'un homme qui se débattait contre la maladie, et qui devait s'y consacrer »* ; Willy Brandt, *« atteint par le scandale »*, mais qui *« reste en Allemagne, et pour l'Europe une force politique et morale »* ; Edward Heath, enfin, *« vaincu par les syndicats »*, auxquels *« il avait décidé de tenir tête »*.

A ces noms, *PARIS-MATCH* en ajoute d'autres : celui d'Hailé Sélassié, *« devant lequel le peuple se prosternait »* mais qui *« n'avait pas compris que 1974 était l'année du changement »*, celui du général Spinola, qui *« avait épaté le monde en faisant la révolution anticolonialiste »* au Portugal, celui de Constantin Caramanlis aussi, *« homme providentiel »* qui rentra en Grèce en *« triomphateur »* après que onze ans de dictature des colonels eurent été *« pulvérisés par la guerre de Chypre »*.

Pour André Chambrand, qui analyse dans *LE POINT* la situation politique française au rythme des saisons : le printemps consacre *« l'échec de Chaban* qui, *plus qu'une péripétie, marque sans doute la fin d'une certaine Histoire, celle du gaullisme »*. Puis, c'est l'été, au cours duquel le président de la République *« encore enivré par sa campagne »*, *« tente à coups de petites mesures et de grandes réformes d'émerveiller »* le pays. Enfin, c'est *« le rendez-vous de l'automne »*, qui n'a lieu qu'*« à moitié »*. *« Du coup*, considère André Chambrand, *fin décembre, sur le chantier France, on voit plus de décombres que d'échafaudages. Le chômage s'amplifie sans que l'inflation diminue. Soudain, les Français reparlent beaucoup plus de salaires et d'emplois que de* « qualité de la vie. » Puis il affirme : *« Sous les coups de la crise, les structures politiques craquent mais ne sont pas balayées. »*

LE POINT, au-delà d'un panorama qui n'exclut pas notamment *« l'espoir des jeunes »*, la nostalgie avec laquelle la mode rétro s'est installée, *« l'explosion démographique dans les pays du tiers-monde »* et l'éveil de Paris à la civilisation, se livre au jeu du palmarès dont il décerne le premier prix au chah d'Iran parce que, écrit Michel Colomès, *« grâce à un afflux brutal et gigantesque de richesses — surtout celles du pétrole — il a placé son pays sur la trajectoire qui doit normale-*

La fin d...

DES RUPTU...

هكذا من الأصل

BILAN DE 1974

La fin du gaullisme

(Suite de la première page.)

Mieux : les mécanismes les plus délicats ont joué sans gripper, ce qui a permis d'affirmer la pérennité du système, l'équilibre et la solidité du régime. Il en est résulté une relève au sommet, diverses promotions, nominations et mutations, avec un coup de pouce ici, un coup de frein là, une note personnelle parfois : tout cela ne fait pas, et de loin, une révolution : ce n'est même pas un bouleversement.

Et cependant, s'il est un millésime qui risque de servir longtemps de date de référence, c'est bien celui-là. Car en 1974 une page a été tournée, une étape de seize années de la vie nationale s'est achevée. Il semble bien qu'on vienne tout simplement d'assister à la fin du gaullisme.

Cette année avait débuté dans un climat singulier de sourde anxiété et d'expectative que ne justifiaient ni le calendrier électoral ni l'état des affaires. Qu'attendait-on ? Certes, le pouvoir n'avait pas su exploiter le succès qu'il avait remporté aux élections législatives de mars 1973. Très vite, il avait laissé le ton s'aigrir entre les partenaires de la majorité. Il hésitait, tergiversait, temporisait, tandis que s'étendaient rapidement les conséquences de l'inflation, que se compliquaient les crises monétaire et pétrolière.

Le président de la République avait dû finalement renoncer, après l'avoir lancée à grand fracas et conduite avec obstination, à sa tentative de révision constitutionnelle visant à ramener à cinq ans le mandat présidentiel. Un premier ministre sans grande popularité, une majorité bougonne, une opposition curieusement réservée : la classe politique tout entière semblait retenir son souffle dans l'attente de grands événements. En fait, elle voyait, comme tous les Français, s'aggraver de semaine en semaine l'état de santé du chef de l'Etat et, même si elle n'en parlait guère, ou alors à voix basse, elle s'attendait à son prochain retrait, à sa démission.

Tout semblait confirmer cette éventualité qui éclairait rétroactivement l'épisode mal compris de la révision manquée de la Constitution. L'Elysée faisait alterner de dérisoires bulletins de santé qui parlaient de grippe, de fatigue négligée ou même d'hémorroïdes avec les annonces d'annulation de cérémonies, de déplacements et de réceptions. Quand Georges Pompidou assumait ses obligations, se rendant, par exemple, le 24 janvier à Poitiers, ou du 12 au 14 mars sur les bords de la mer Noire, à Pitsounda, pour rencontrer M. Brejnev, tous les pieux mensonges et toutes les précautions ne parvenaient pas à dissimuler son extrême épuisement.

A la fin de février il avait mis un terme à trois mois de supputations et de manœuvres, en confirmant le premier ministre dans ses fonctions. Le troisième gouvernement Messmer ne différait essentiellement du précédent que par l'accession de M. Jacques Chirac au ministère de l'intérieur, que quittait après six années M. Raymond Marcellin. Ne s'agissait-il pas de préparer une consultation électorale que contrôlerait M. Roger Frey, nommé le 23 février président du Conseil constitutionnel ? Avec un courage physique auquel on ne peut manquer d'être sensible, même si l'on s'interroge sur le bien-fondé de cette obstination désespérée, Georges Pompidou présidait encore le 27 mars le conseil des ministres ; il s'entretenait, le 29, comme chaque vendredi, avec MM. Messmer et Jobert ; et il était déjà entré en agonie, au soir du mardi 2 avril, quand l'Elysée se bornait encore à annoncer, une fois de plus, que le président était contraint « d'annuler ses engagements pour les jours qui viennent ».

La France coupée en deux

Si les affaires courantes avaient été assurées pendant les derniers mois de la maladie du chef de l'Etat, on ne pouvait, évidemment, attendre d'un homme aussi menacé qu'il trace des plans d'avenir, fixe des objectifs, donne des impulsions. Or, l'ouverture brutale de sa succession débouchait sur une autre vacance pendant laquelle le pays allait être à la fois le spectateur et l'enjeu d'inévitables surenchères.

On ne retracera pas ici les péripéties d'une bataille des candidatures d'abord, d'une campagne présidentielle ensuite, qui demeurent largement présentes à tous les esprits. Qu'il suffise de rappeler que les pronostics et les sondages donnaient au départ les meilleures chances au premier candidat déclaré, M. Jacques Chaban-Delmas, et, après lui, au représentant de la gauche unie, M. François Mitterrand. Les allées et venues de M. Pierre Messmer, des candidatures aventurées et vite retirées, comme celles de MM. Edgar Faure et Christian Fouchet, ou maintenue jusqu'au bout, comme celle de M. Jean Royer, et surtout l'action déterminée, audacieuse de M. Jacques Chirac, font apparaître la division profonde du gaullisme, tandis que monte implacablement la cote de M. Giscard d'Estaing.

Ce dernier, à la différence de son rival gaulliste, trop longtemps cantonné dans la défensive, mène une campagne ardente et habile, tirant grand parti de ce que beaucoup jugent être pour lui des handicaps. Il annonce la nouveauté, l'ouverture, « le changement sans le risque », et il enregistre peu à peu le ralliement de presque tous les centrismes, à l'exemple de M. Lecanuet. De son côté, M. François Mitterrand, incisif et rigoureux, s'avance à la tête d'une imposante coalition de toute la gauche politique et syndicale plus unie qu'elle ne l'a jamais été, et il promet de « changer la vie ».

Le duel du second tour entre les deux hommes, duel dont le sommet est leur confrontation télévisée du 10 mai, donne au débat, épuré et fondamental, toute sa gravité et sa dimension. Le 19 mai, au soir du second tour, M. Giscard d'Estaing l'a emporté de quatre cent mille voix à peine sur plus de vingt-six millions de suffrages, et la France est coupée en deux mathématiquement, politiquement, socialement. Il s'agit désormais pour la droite de dominer son succès, pour la gauche de dominer sa déception.

S'il doit tenir compte de l'importance de la représentation parlementaire de l'U.D.R. et du ralliement, partiel, tardif et contraint, du gaullisme à sa courte majorité, le nouveau président ne peut oublier non plus qu'il est l'élu de la moitié du corps électoral. Il marque très vite qu'il n'entend nullement être le gardien de l'héritage, mais veut au contraire transformer et rajeunir la Ve République.

La désignation de M. Jacques Chirac comme premier ministre et de M. Michel Poniatowski à l'intérieur comme « le premier des ministres », l'entrée au gouvernement de MM. Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber, éphémère ministre des réformes, la nomination de trois, et bientôt quatre femmes à la tête de ministères ou secrétariats d'Etat, les nouvelles dénominations ou responsabilités de plusieurs départements — qualité de la vie, condition féminine, action sociale ou travailleurs immigrés — tous ces choix, dont certains étonnent, expriment une volonté d'innovation, de rupture avec les vieilles habitudes.

Ruptures aussi avec le protocole et l'usage : remonter à pied les Champs-Elysées, placer la revue du 14 juillet dans les quartiers populaires de la capitale, visiter les détenus des prisons au lendemain des révoltes et émeutes du début de l'été, changer le rythme de l'hymne national, inviter quatre éboueurs à l'Elysée le matin de Noël et, dans sa vie personnelle, adopter une liberté d'allure et de ton, une décontraction élégante qui contrastent avec la raideur compassée qui était de règle dans la fonction, c'est plaisant, ce peut être symbolique, ce n'est pas capital.

Voici plus intéressant : le président engage par la voie législative une modeste révision de la Constitution et s'il doit en rabattre avant que se réunisse à Versailles, le 21 octobre, le congrès du Parlement, du moins a-t-il fait le geste. Les successifs plans de lutte contre l'inflation ou de « refroidissement » s'accompagnent de mesures sociales parfois hardies — garanties pour la perte ou la recherche d'un emploi, relèvement rapide du minimum vieillesse, promesse d'extension de la Sécurité sociale à tous les Français, etc. — que la gauche ne désavouerait pas. Et voilà plus sérieux : la majorité non seulement électorale, mais civile, abaissée à dix-huit ans, la loi sur la contraception, la libéralisation de l'avortement entreprise, et cette fois votée, grâce à l'obstination et au savoir-faire du ministre de la santé, Mme Simone Veil.

Tantôt ce sont les circonstances qui commandent : ainsi pour l'adoption en août de divers aménagements de la condition pénitentiaire et du système pénal. Tantôt l'objectif est ambitieux, mais à terme : c'est le cas de la réforme de l'entreprise dont l'étude est confiée à M. Pierre Sudreau. Tantôt encore, le pouvoir prend l'initiative, avec des fortunes diverses : voté à la fin de juillet à la faveur d'une session extraordinaire du Parlement, l'éclatement de l'O.R.T.F. en sept établissements autonomes est si mal mis en œuvre qu'il provoque une vive agitation et des grèves répétées. Pour le reste, attentats en Corse ou en Bretagne, agitation paysanne ou manifestations de commerçants, malaise parmi les jeunes soldats ou affaire du paquebot *France*, grève des salariés couronnées à l'automne par une « journée nationale » qui, selon qu'on en a, est un demi-succès ou un demi-échec, c'est le pain quotidien de la simple gestion.

A l'entrée de l'hiver, une sorte d'épreuve de force, un test : la grève des postiers prive les Français de courrier pendant près de six semaines. Pris de court, le gouvernement sous-estime d'abord le mouvement, commet quelques maladresses, espère un moment assumer la relève des fonctionnaires défaillants par l'armée, mais doit y renoncer ; et, finalement, s'il fait quelques concessions très minces, il ne cède pas sur l'essentiel. Les grévistes reprendront le travail sans avoir rien obtenu ou presque, ce qui vaudra au pouvoir de retrouver, pour sa « fermeté », la confiance un peu compromise de certains milieux dirigeants de l'économie.

Révisions et malaise

Mais ce dernier trimestre se caractérise aussi par d'autres événements, d'autres évolutions : un changement de priorité et de cadence pour le président de la République, des révisions plus ou moins déchirantes dans la majorité comme dans l'opposition, une vague de pessimisme dans l'opinion.

Les affaires intérieures connaissent une double évolution. Le premier ministre prend autorité sur le gaullisme et se fait élire le 14 décembre secrétaire général de l'U.D.R. L'élimination des « barons » annonce-t-elle la dislocation, voire la liquidation du compagnonnage et même du mouvement, sinon du parti que le premier tour de l'élection présidentielle a apparemment ramené déjà un peu en dessous de son score de 1958, c'est-à-dire à son point de départ ? En tout cas, l'effort entrepris pour couler la majorité législative dans le moule de la majorité présidentielle est largement entamé.

Tandis que la coalition au pouvoir serre ainsi les rangs, l'entente entre le parti communiste et le parti socialiste est mise à rude épreuve. De propos grinçants et bientôt acerbes en répliques hargneuses, surtout à partir des assises du socialisme réunies les 12 et 13 octobre et du congrès communiste qui siège du 24 au 27 du même mois, l'union de la gauche traverse une crise. Le constant renforcement du parti socialiste, apparu notamment à l'occasion des élections partielles de l'automne, son élargissement avec la venue d'hommes aussi différents que M. Jacques Delors, ancien conseiller de M. Chaban-Delmas, et M. Michel Rocard, entraînant une fraction du P.S.U., ont donné aux communistes le sentiment qu'ils étaient gagnés à la main.

Ces révisions, cependant, s'inscrivent sur la toile de fond d'un réveil de l'opinion, et d'un réveil amer. Les nuées qui recouvraient les réalités françaises se dissipent. A la veille de la mort de Georges Pompidou, 76 % des Français se déclaraient, selon les sondages, inquiets pour l'avenir. L'effet euphorisant de la campagne présidentielle avait ramené, au début de l'été, ce taux d'inquiétude à 45 %. A l'automne, la montée du chômage, le rythme de l'inflation, les incertitudes sur l'approvisionnement en énergie, le freinage de l'expansion et de la consommation, réveillaient l'angoisse du lendemain, que ressentaient, fin novembre, 77 % des personnes interrogées.

« *Il y a un malaise en ce moment entre la France et les Français* », écrivait Giraudoux dans *Sans pouvoir*. C'était il y a trente-six ans exactement, en 1938.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

L'ANNÉE DES RUPTURES

ment l'amener à devenir dans les cinq ans l'égal des nations les plus développées du monde ».

A la tête du « hit parade » des grands, *LE NOUVEL OBSERVATEUR* associe une femme, Mme Simone Veil, et un homme, Yasser Arafat. Jean Daniel justifie ainsi ce choix :

« *Il se trouve que, lorsque nous nous sommes demandé qui avait le plus marqué la France durant l'année écoulée, l'unanimité s'est faite, chez nous et autour de nous, sur une grande dame, Simone Veil, décidément assez grande pour triompher des préventions que nous avons à l'égard d'un gouvernement dont elle fait partie.* »

Quant au chef de la résistance palestinienne, Jean Daniel affirme : « *C'est lui qui, à nos yeux, a le mieux su profiter de la renaissance arabe, de la revanche du tiers-monde, comme du déclin de l'Occident capitaliste et judéo-chrétien. Nous pouvons nous en féliciter ou le déplorer : la constatation s'impose.* »

LE NOUVEL OBSERVATEUR retient, par ailleurs, les noms des « *dix grands partants* » de 1974, « *année d'après guerre qui aura rarement vu autant de chefs d'Etat et de gouvernement (...) quitter les avenues du pouvoir* ». A tous ceux précédemment cités, l'hebdomadaire ajoute celui de Mme Golda Meir, qui dirigeait depuis cinq ans une coalition gouvernementale qui « *n'a pas résisté au choc de la guerre d'octobre* » 1973, et celui de M. Kakuei Tanaka, premier ministre japonais, qui démissionne « *sans avoir eu le temps de réaliser son ambitieux projet : remodeler le Japon* », mais qui « *a réussi à accumuler une fortune immobilière dont la dimension scandaleuse provoque sa chute dans une ambiance de « Watergate » japonais* ».

Selon *L'UNITÉ*, qui en la circonstance réagit à contre-courant, il est peu probable qu'on retiendra l'année qui s'achève comme l'une de celles qui auront compté dans l'histoire de l'humanité. « *L'équilibre des forces entre les deux super-puissances (...) n'est pas modifié* », poursuit l'hebdomadaire du parti socialiste, qui ajoute : « *Pour les pays du tiers-monde (...) il est encore trop tôt pour juger si 1974 aura été le début d'une nouvelle ère* ». Evoquant le Chili, *L'UNITÉ* constate que l'année « *n'aura apporté que du sang et des larmes* », mais qu'elle aura été bénéfique pour la Grèce et le Portugal. C'est avec amertume qu'il rappelle qu'en France, « *pour la première fois, la gauche regroupée derrière son candidat commun, François Mitterrand, a approché les 13 millions de suffrages et manqué, à 1 % près, de l'emporter.* »

Malgré ce relatif pessimisme, *L'UNITÉ*, dans une chronologie commentée, qualifie 1974 d' « *année du grand espoir* ».

« 1974, ce n'est même plus l'espoir mais l'an 0 de la révolution pour *LES INFORMATIONS OUVRIÈRES*, qui fait de tous les événements de l'année un motif de satisfaction. L'hebdomadaire de l'Organisation communiste internationaliste estime que 1964 c'est « *la mort de Pompidou suivie de l'effondrement de l'U.D.R. en France, mettant à l'ordre du jour la liquidation des institutions de la Ve République* » (...), c'est aussi « *l'Espagne, où dans les semaines qui viennent tout peut devenir possible. La maladie de Franco accélère la désagrégation interne de tout l'appareil de l'Etat fasciste* ». Même « *le chaos dans l'économie (...) annonce la faillite du système capitaliste mondial* ». Pour 1975, l'hebdomadaire prévoit que « *sur le vieux continent s'annonce partout la révolution* ».

De son côté, *ENTREPRISE* consacre une partie de son numéro au bilan chiffré de 1974. Précisément sous le titre « *Ces chiffres qui font la crise* », l'hebdomadaire note que 1974 a marqué une cassure du développement économique de l'Occident et que la reprise est possible en 1975, bien que cette année future devra encore être une « *année de purgatoire* ». « *En cette fin d'année*, écrit Rémi Sadouy, *l'actualité souffle en même temps le chaud et le froid.* » Pour l'éditorialiste, « *c'est le comportement* (de l'entreprise) *qui commandera l'enfoncement dans la crise ou le redressement. (...) Souhaitons que le gouvernement prenne rapidement*, conclut-il, *des mesures de relance* ».

« *L'an 1975 sera rude* », c'est aussi le pronostic de Laurent Salini, dans *L'HUMANITÉ-DIMANCHE*, mais, écrit-il, « *le pouvoir veut faire payer les frais de crise aux travailleurs. (...) Il y a deux sortes de Français, ceux qui souffrent de l'inflation et ceux qui en profitent* ». L'hebdomadaire communiste constate par exemple, à l'appui de cette thèse : « *Il n'y a pas d'argent pour les postiers. Il y en a pour Citroën* », et d'ajouter : « *Faire payer les milliardaires, voilà le vrai moyen de lutter contre les difficultés d'aujourd'hui.* »

1974 fut certes un année fertile, ce qui ne veut nécessairement pas dire heureuse ou satisfaisante. Douze mois d'actualité font sans nul doute un an d'histoire, mais l'histoire, elle, qu'en retiendra-t-elle ? La fin d'un certain ordre économique, les excès de la violence, le début d'une prise de conscience à l'échelle planétaire, une hécatombe de têtes politiques... Tout cela et peut-être quelque chose d'autre qui nous est encore caché et que l'avenir seul révélera.

ANNE CHAUSSEBOURG.

A LA TÉLÉVISION

Rétrospective et prospective

Comment c'était en 1974 ? Et en 1975, comment ce sera ? Contrairement à ce qu'on croit, ces bilans de fin d'année, même à l'écran, c'est le casse-tête chinois. Il s'agit d'éviter les doubles pièges de l'inventaire et du marc de café. De résumer en deux heures ce qui s'est passé en douze mois. De commenter par l'image et d'illustrer par la réflexion. De demander leur avis aux spécialistes et de donner l'opinion des journalistes maison. De classer, de trier, d'établir des priorités et de dégager des leçons. Sans rien oublier et sans trop ennuyer. Pas facile.

Sa rétrospective, la première chaîne l'a divisée, lundi, en cinq chapitres confiés à cinq invités. Ainsi, M. Georges Vedel a-t-il évoqué, exemples à l'appui, les jeux de la démocratie : la Grèce, le Portugal, le Watergate, et, oui, la France. Il avait l'air heureusement surpris de la façon dont avaient fonctionné nos institutions à la mort du président Pompidou. Pas de querelles de légitimité. Pas de contestation de la majorité. On l'a échappé belle. Un mécanisme aussi bien huilé, c'est rare apparemment, pour ne pas dire unique.

Chargé d'évoquer la crise devant un tableau noir orné d'un énorme point d'interrogation qui lui donnait un faux air de professeur Nimbus, M. Raymond Aron n'a pas ajouté grand-chose aux documents dont son discours était entrecoupé. Rien de tel qu'un dessin animé pour faire passer une statistique.

M. Louis Pauwels est venu nous parler ensuite de l'évolution des mœurs et de la société. Il s'est empressé de dénoncer les mythes de la surpopulation et nous a mis en garde contre les « gauchistes de l'avortement », mystérieusement accusés d'« eugénisme fascisant ». Ce à quoi ils visent, le croiriez-vous, c'est à améliorer l'« aristocratie de l'espèce » en favorisant les interruptions de grossesse dans les classes pauvres et en réservant les prix Cognacq aux beaux quartiers. De vrais petits machiavels.

Pour Robert Jungk, futurologue au beau visage expressif, même dans des pays hautement industrialisés comme le nôtre, la surpopulation n'est pas un mythe, il s'en faut. Moins nous serons, mieux nous serons. Il n'a pas craint de l'affirmer en rappelant les conclusions des travaux poursuivis cette année à Bucarest et à Rome.

Quand, pour finir, le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou M'Bow, est venu rappeler les trois milliards et demi de Terriens que nous sommes — nous serons six milliards en l'an 2000 — au sens de la fraternité et de la solidarité sur fond d'images atroces, apocalyptiques, prises au Sahel et au Bangladesh, on ne pouvait s'empêcher de frémir.

Comment ne pas craindre pour 1975 en se remémorant 1974 ? Et par quel miracle pourra-t-on échapper, dans l'avenir, à ce qu'on n'a pu empêcher dans le passé ?

CLAUDE SARRAUTE.

POLITIQUE

UNE DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

La présentation budgétaire des crédits de la délégation à l'information n'était pas correcte

Le Conseil constitutionnel s'est réuni lundi 30 décembre pour examiner le recours formé par soixante-sept députés socialistes et radicaux de gauche contre l'article 21 de la loi de finances pour 1975. Il a déclaré « *non conformes à la Constitution* » les dispositions de cet article « *en tant qu'elles comprennent un crédit voté de 5 420 793 F affecté à la délégation générale à l'information* ».

Les membres du Conseil ont fondé leur décision sur les manquements constatés dans la présentation du budget et non sur le fond, c'est-à-dire sur la création de la délégation. Il faut savoir que les lois de finances comprennent, d'une part, les services votés l'année précédente, d'autre part les modifications apportées au montant de ces services et qui sont les mesures nouvelles. Dans sa présentation du budget, le gouvernement a mentionné parmi les services votés les crédits de l'ex-comité interministériel pour l'information en les affectant à la délégation générale à l'information. Le Conseil constitutionnel a considéré que cette délégation n'était pas une extension ou une transformation du comité interministériel, mais bien un organisme nouveau. Son financement ne peut, en conséquence, être inscrit au titre des services votés.

Sur le fond, le Conseil note que la création de la délégation relevait bien de la compétence du pouvoir réglementaire et constate que l'Assemblée nationale a, ainsi qu'il ressort de ses débats, eu la possibilité de se prononcer.

L'annulation des dispositions financières relatives à l'organisme que dirige M. Denis Baudouin obligera le gouvernement à les reprendre dans un prochain projet de loi de finances rectificative, en les présentant comme mesures nouvelles. Le groupe socialiste pourra alors relancer le débat sur la création de la délégation, qu'il condamne. La décision du Conseil constitutionnel est la première prise en vertu de la récente révision constitutionnelle qui ouvre aux parlementaires, à condition qu'ils soient au moins soixante pour requérir, la possibilité de saisir cette juridiction.

La seconde décision attendue est celle qui concernera la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse.

Les atteintes à l'exercice du droit d'informer

Le groupe socialiste enregistre avec satisfaction le succès de son recours, et ajoute :

« *Il ne s'agit pas d'une simple question de procédure budgétaire, mais d'un problème touchant aux méthodes mêmes de l'action gouvernementale, dans un domaine particulièrement important et délicat : celui de l'information.*

» *Le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche a toujours, et plus que quiconque, souligné l'importance qu'il attache à l'exercice du droit d'informer, et s'est toujours élevé contre les atteintes portées à ce droit. Le recours qu'il avait formé se situait dans ce cadre. La décision rendue met en lumière les procédés que le gouvernement n'hésite pas à employer.* »

DÉFENSE

DANS L'ÉDITION 1975 DU « JANE'S »

L'infanterie conserve son importance

Dans la première édition du nouvel annuaire *Jane's*, publication éditée à Londres, qui fait cette année l'inventaire et la description des armes utilisées dans l'infanterie de tous les pays du monde, le commandant Hobart, directeur de la publication, attire l'attention des puissances occidentales sur le rôle que doit encore jouer l'infanterie, en dépit du développement de l'armement nucléaire.

Selon le commandant Hobart, le rôle et donc le bon équipement du fantassin sont rendus d'autant plus nécessaires que seule une infanterie bien armée peut, en cas de conflit, donner aux hommes politiques le temps d'évaluer la situation et, éventuellement, de négocier avant de décider l'usage de l'arme atomique.

Aussi le commandant Hobart met-il en garde contre les dangers d'une réduction de l'armement conventionnel, comme celle prévue par le plan d'économie des dépenses militaires récemment mis au point par le gouvernement travailliste de Londres.

Le développement de la technologie sur le plan militaire a accru l'efficacité des fantassins de façon considérable. Les armées modernes s'orientent vers la mise au point d'armes efficaces à courte portée dont la nécessité s'est fait sentir dans les combats où l'ennemi se trouvait à moins de 100 mètres, au Vietnam ou en Irlande du Nord par exemple. Alors que les armes tiraient auparavant des balles à une vitesse moyenne de 350 mètres par seconde, cette vitesse atteint aujourd'hui près de 2 500 mètres/seconde. Cependant, la plupart des armes répertoriées n'ont guère changé depuis cinquante ans.

Le nouvel annuaire, intitulé *Jane's Infantry Weapons*, complète la série des trois volumes déjà parus consacrés respectivement aux forces navales, aux forces aériennes et aux armements lourds en usage dans les trois armes, dans tous les pays.

CATASTROPHES

LES OBSÈQUES DES MINEURS DE LIÉVIN

Aux risques pris par les mineurs doit correspondre la responsabilité des Charbonnages

déclare M. Jacques Chirac aux obsèques

De notre correspondant

Liévin. — En ce dernier jour de l'année 1974, le jour point lentement sur la ville de Liévin, pendant qu'on aligne, devant l'hôtel de ville, trente-sept cercueils des victimes de la catastrophe de la fosse 3 de Lens. Cinq familles ont préféré des obsèques privées.

Sur la place, les projecteurs éclairent les couronnes de fleurs qui s'amoncellent par dizaines sur les pelouses, et forment d'insolites parterres barrés de multiples rubans. Les familles des disparus ont été rassemblées sous une longue tente noire dressée par l'armée. Devant cette tente, la double ligne des cercueils se déploie sur 50 mètres. Tous sont drapés de noir, un seul du drapeau marocain. Cent cinquante mineurs en bleus de travail, coiffés du casque blanc, montent la garde. Des milliers de personnes, venues de toute la région, sont canalisées par la police.

Une pluie froide fait son apparition un peu après 10 heures. M. Jacques Chirac, premier ministre, arrive en compagnie de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, et de M. Michel Durafour, ministre du travail.

Mgr Gérard Huyghe, évêque d'Arras prononce une prière au nom de toutes les églises chrétiennes. Au nom de toutes les organisations syndicales, M. François Cerjack, délégué de la C.F.D.T. à la fosse n° 3, déclare ensuite : *« En nous souvenant du long martyrologe des mineurs, nous ne pouvons pas ne pas poser quelques questions : la réglementation est-elle suffisante au fond de la mine, la sécurité ne peut-elle être poussée plus avant ? Depuis une décennie, les mineurs ont été un peu oubliés ; aujourd'hui, leur travail est remis à l'honneur. C'est toute la nation qui doit engager un effort important pour assurer des moyens de travail dignes, une sécurité suffisante. La fatalité ne peut pas tout expliquer. Nous voulons la vérité sur ce drame. »*

Puis M. Henri Darras, maire de Liévin, député du Pas-de-Calais (P.S.), s'exprime en ces termes : *« Si nos disparus pouvaient parler, ils ne crieraient pas vengeance, mais ils demanderaient que leur sacrifice ne soit pas gratuit, comme cela a été souvent le cas pour des milliers d'autres qui les ont précédés. Il n'y a pas de risques inévitables. Tout doit être fait pour que cela ne se reproduise plus. »*

Enfin, c'est au tour de M. Jacques Chirac de présenter ses condoléances aux familles des mineurs disparus, mais aussi à leurs camarades rassemblés devant l'hôtel de ville. *« Rien n'est plus absurde que cette mort que nous disons accidentelle. Il ne convient pas de dissimuler ce que nous savons tous : quarante-deux mineurs sont morts, victimes de l'accident de la fosse 3, mais nous savons bien que cette mort accidentelle ne peut avoir le même sens que nous donnons d'habitude. Si grande que soit notre émotion en ce jour, elle ne peut se borner aux paroles. Je ne vous parlerai pas du métier de mineur, mais je vous dirai seulement que je sais ce que ce métier implique de courage. Aux risques que prennent les hommes de la mine doit correspondre de plus en plus, et de plus en plus rigoureusement, la responsabilité de ceux qui dirigent les charbonnages. Le devoir absolu de tous est de tout faire pour réduire les risques dans la mesure où le progrès technique le permet et par une large concertation avec tous les hommes qui travaillent à la mine. Toute la lumière sera faite sur ce drame et toutes les conséquences en seront tirées. Mais l'élan de solidarité ne peut durer qu'un jour ; en saluant les quarante-deux victimes de la catastrophe, je suis venu dire à cette région, une fois de plus si cruellement éprouvée, que le gouvernement fera le maximum ; tout sera fait pour qu'elle puisse reprendre espoir et confiance. »*

GEORGES SUEUR.

● *Le bureau national du Mouvement de la jeunesse communiste* indique dans un communiqué : *« Cette catastrophe révèle au grand jour que la mort est hélas ! le lot quotidien de ceux qui produisent les richesses nationales, car sous le régime des banquiers et industriels la sécurité des travailleurs et des jeunes n'est pas assurée ; cela doit cesser. »*

De son côté, l'U.D.R. estime que *« les efforts pour améliorer la sécurité dans les mines doivent être encore amplifiées et que les représentants du personnel doivent y être davantage associés ».* L'U.D.R. ajoute : *« Le mineur doit faire l'objet d'avantages exceptionnels qui le distinguent des autres catégories de travailleurs. »*

LE SYNDICAT C.G.T. : des manquements aux règles de sécurité.

Pour la première fois depuis la catastrophe de Liévin, un syndicat — le syndicat ETAM C.G.T. — a fait état de certains manquements aux règles de sécurité. Dans un communiqué, le syndicat a notamment déclaré :

« Dès que nous avons connu la catastrophe du 3 de Liévin, examiné les plans d'exploitation et vu les rapports, entendu les premiers témoins, nous avons déclaré qu'apparemment les mesures de sécurité semblaient avoir été respectées. Nous ne voulions pas accuser sans preuves. Cependant, nous repoussons la thèse de la fatalité et c'est pourquoi nous affirmons notre volonté de mener une enquête sans rien négliger ni ménager. Dès vendredi soir, un indice troublant nous était apparu avec la voie 72 située en cul-de-sac dans le quartier en préparation. Samedi matin, nos camarades Léon Delfosse et Claude Bouin, vérifiant une fois de plus les plans du quartier « Six sillons » posaient à la direction la question de savoir si cette voie n'était pas la raison initiale de la catastrophe. »

« Nous voulons et nous ferons tout pour connaître la vérité sur ce point troublant, ajoute le syndicat, *avant de la confronter aux règlements généraux d'exploitation et de situer les responsabilités. Si notre hypothèse s'avère exacte, elle justifiera nos remarques si souvent émises envers l'exploitant, le service des mines, concernant les manquements aux règles d'hygiène et de sécurité, aussi bien dans les catastrophes que dans le cadre plus général et journalier de la sécurité et de l'hygiène des mines. »*

De leur côté, M. Henri Pascal, le magistrat chargé du dossier, et M. Jean Pringuez, substitut, ont passé cinq heures, lundi 30 décembre, dans la galerie où s'est produit l'accident. A la sortie de la mine, le juge a déclaré : *« S'il y a des responsabilités, des fautes, petites ou grandes, j'essaierai de les faire ressortir. Il est choquant qu'en cas de catastrophes semblables on ne prononce jamais d'inculpation. La fatalité existe, mais elle n'explique pas tout. Je vais demander sur place aux experts de me fournir de nombreuses explications sur certains points précis. Tout cela sera consigné par écrit. Nous n'en sommes qu'à la collection des informations et il serait prématuré de formuler un avis. Mais cette descente a été très utile, car, pour éprouvante qu'elle fut, elle a pu déjà nous fournir une masse d'informations. »*

Après le tremblement de terre du 28 décembre

LE NOMBRE DES VICTIMES S'ACCROIT AU PAKISTAN

Rawalpindi *(A.F.P.)*. — Selon des informations officielles publiées dans la soirée du 30 décembre, près de 5 000 personnes ont péri et 15 000 autres ont été blessées au cours du séisme qui a ravagé deux jours plus tôt au moins neuf villages du nord du Pakistan, dans la vallée de l'Indus. Mais on craignait dans la capitale que le nombre des victimes ne soit encore plus élevé, les sauveteurs n'ayant pas encore pu atteindre la totalité des zones dévastées.

Trois agglomérations ont été particulièrement touchées : Polas (1 500 victimes), Jalal (1 000 victimes), Dobair (1 000 victimes) et Patan (500 victimes). Dans ce dernier village, on compte 2 000 blessés, et 400 habitations ont été totalement ou partiellement détruites. Les secours y sont assurés par sept médecins militaires et un civil, qui opèrent dans un hôpital de campagne, les blessés les plus gravement atteints étant évacués par hélicoptère vers Rawalpindi.

Le premier ministre pakistanais, M. Ali Bhutto, attendu ce mardi 31 décembre sur les lieux de la catastrophe, a annoncé la constitution d'un fonds de secours de 1 million de roupies (100 000 dollars).

Le nord-est du Pakistan, comme tout le nord du sous-continent indien — une secousse tellurique a d'ailleurs été enregistrée au matin du 30 décembre à 100 kilomètres au nord-ouest de New-Delhi — est situé sur la « ceinture sismique asiatique », qui joint l'Asie mineure à la Chine du sud. La région sinistrée est périodiquement affectée de mouvements d'isostasie, c'est-à-dire par des soulèvements et des effondrements de l'écorce terrestre résultant du contact entre le sous-continent indien et l'Asie, mouvements qui ont abouti à la formation de la chaîne himalayenne.

Les séismes qui se produisent dans la région sont de type « intermédiaire », leur foyer se situant entre 71 et 300 kilomètres de profondeur. Dans cette zone, de relief géologiquement jeune, les séismes provoquent des éboulements qui font souvent — ce fut le cas du 28 décembre — davantage de victimes et de dégâts que le mouvement sismique proprement dit.

JUSTICE

LA FAILLITE DES ÉTABLISSEMENTS FAYE

(De notre correspondant.)

Nice. — M. Armand Djian, juge d'instruction à Grasse chargé de l'affaire François Faye, cet horticulteur de Vence (Alpes-Maritimes) dont les escroqueries portent sur plusieurs dizaines de millions de francs *(le Monde* des 5 et 27 juin), a prononcé de nouvelles inculpations pour complicité visant des personnes toutes accusées d'avoir signé au profit de l'horticulteur, depuis lors décédé, des traites de complaisance.

Il s'agit de MM. Georges Veuve, cinquante-sept ans, garagiste à Aix-en-Provence (1 376 000 F de traites de complaisance) ; André Monjo, cinquante - quatre ans, agriculteur à Sainte-Terre, Gironde (17 276 000 F) ; Narcisse Destombes, quarante ans, et André Gestas, trente-sept ans, horticulteurs à Saint-Jean-de-Pistarello, Corse (353 000 F).

Dans les Alpes-Maritimes, plusieurs horticulteurs ont été également inculpés : MM. Gabriel Fabrer, de Cagnes-sur-Mer (209 000 F de traites) ; Antoine Martelli, cinquante-sept ans, de Mougins (792 000 F) ; Henri Chambon, quarante-six ans, ingénieur agricole à Vence, et son frère Lucien, quarante-huit ans, horticulteur à Antibes ; tous deux avaient signé des traites en tant que cogérants d'une société à Antibes.

MÉDECINE

Cinq francs de trop pour « tester votre cœur »

Vous introduisez cinq pièces de 1 franc dans l'appareil, posez votre main sur le pupitre : au bout de quelques secondes, vous entendez un « bip-bip » et voyez une petite bande de papier apparaître.

Détrompez-vous, vous ne venez pas de faire une partie de quelque nouveau jeu électronique, tel qu'on en voit se multiplier dans les cafés, ou de chercher à connaître votre horoscope pour la nouvelle année : vous êtes dans la pharmacie de l'aérogare Orly-Ouest et venez de « tester votre cœur » ; le signal sonore, loin de débiter quelque rythme « pop », a souligné votre rythme cardiaque, et votre bande de papier porte, en rouge, une courbe qui « reflète » les battements de votre cœur et qui n'est pas, du moins pour le profane, sans faire penser à un électrocardiogramme. Vous êtes d'ailleurs invité, « si les battements de votre cœur sont irréguliers, trop rapides ou trop lents » (?), à consulter votre médecin.

Quelque soit le principe de l'appareil (probablement l'analyse par une cellule photo-électrique d'un rayon lumineux traversant un doigt), le tracé obtenu ne peut en aucun cas avoir la valeur d'un électrocardiogramme : ce « cardio-test » n'apporte rien que chacun ne puisse savoir à l'aide de... sa montre-bracelet !

« En somme, le « consommateur » débourse 5 francs pour connaître sa fréquence cardiaque et savoir si son cœur bat régulièrement... Et ce, à condition que la machine fonctionne bien, ce qui est loin d'être le cas pour tous les sujets d'après notre *expérience », écrivaient récemment* les « Cahiers médicaux lyonnais » (vol. 50 n° 32)... « Il est permis de s'interroger sur la signification d'un chiffre de fréquence cardiaque mesurée chez un sujet debout, se hâtant pour aller prendre son avion, dans l'ambiance chaotique d'un grand aéroport... »

Si ce test « ne peut avoir valeur de *diagnostic* », ce que le constructeur prend bien soin de souligner, il risque toutefois d'inquiéter inutilement un anxieux, ou, plus grave, de tranquilliser à tort un vrai malade.

XAVIER WEEGER.

FAITS DIVERS

Après des attentats à Châteaulin

ONZE PERSONNES SONT INTERPELLÉES PAR LA POLICE DANS LE FINISTÈRE

(De notre correspondant.)

Brest. — Le service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Rennes a effectué une opération lundi 30 décembre au lever du jour dans des milieux autonomistes du Finistère. Les policiers ont interpellé onze personnes qui ont été transférées à Rennes. Le S.R.P.J. a agi sur commission rogatoire délivrée par la Cour de sûreté de l'État après les attentats à l'explosif commis en octobre dernier à Châteaulin contre les domiciles du maire, du premier adjoint et à la sous-préfecture. Ces attentats, revendiqués par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne-Armée républicaine bretonne), visaient à protester contre l'installation d'un régiment d'infanterie dans la presqu'île de Crozon.

La plupart des personnes arrêtées sont bien connues pour leurs sentiments « bretonnisants ». Ce n'est pas avant la fin de la semaine que l'on connaîtra les charges exactes — si toutefois les faits reprochés sont reconnus — retenues contre elles, le délai de garde à vue pour la Cour de sûreté de l'État étant de six jours.

Les personnes interpellées par la police sont : M. Hervé Le Borgne, vingt-huit ans, employé au Crédit mutuel de Bretagne, demeurant à Dirinon, et son épouse, née Thérèse Morvan, respectivement *fils et belle-fille* de M. Théophile Le Borgne, maire et conseiller général (rép. ind.) de Landerneau ; autre fils du maire de cette commune, M. Kaou (Corentin) Puillandre, trente-six ans, électricien, et son frère, M. Yvon Puillandre, trente-huit ans, ancien militaire ; M. Alain Flochlay, vingt-sept ans, quincailler ; M. Raymond Le Moigne, trente ans, dessinateur ; M. Yann Maurot Le Gouarnic, vingt et un ans, tous trois domiciliés à Châteauneuf-du-Faou, et son frère, Patrick Maurot Le Gouarnic, vingt-sept ans, champion de lutte bretonne, demeurant à Saint-Goazic ; M. Guy Flegeot, trente-deux ans, commerçant, et Bernard Guillou, vingt-huit ans, tous deux de Bannallec.

QUARANTE ET UNE DES QUARANTE-HUIT TOILES VOLÉES CHEZ LE COLLECTIONNEUR RICHARD ANACREON SONT RETROUVÉES A BRUXELLES.

(De notre correspondant.)

Nice. — *Quarante* et un tableaux de maîtres, sur les quarante-huit volés le 11 novembre dernier à un collectionneur, M. Richard Anacréon, dans sa villa-musée « la Musardière » à Spéracèdes (Alpes-Maritimes) *(le Monde* du 14 novembre), ont été retrouvés à Bruxelles chez une courtière, *Mme Maria Pymentel. Celle-ci a* déclaré aux enquêteurs de la police judiciaire de Nice qu'elle avait été chargée par un inconnu, agissant au nom d'un ami souffrant d'un mal incurable et désireux de réaliser sa fortune, de vendre les toiles signées *Picasso*, Vlaminck, Utrillo, Van Dongen, Braque, Signac, Derain, etc., *estimées* à 4 millions de francs.

C'est grâce à la diffusion dans les galeries d'art des photocopies des toiles volées que les policiers ont pu retrouver trace de la collection.

Ayant reçu ces documents, le 24 décembre, M. Petridès, directeur d'une galerie à Paris, devait signaler à la police qu'une jeune femme de Boulogne-sur-Seine lui avait demandé quelques jours plus tôt l'expertise de trois Utrillo, d'un Vlaminck et d'un Dufy provenant du vol commis chez M. Richard Anacréon. Interrogée, la jeune femme apprit aux policiers qu'elle avait agi au nom d'une amie habitant Neuilly qui elle-même tenait les tableaux de Mme Pymentel à Bruxelles.

Parmi les sept œuvres manquantes, figurent notamment deux toiles de Pol Gen (*le Couple* et *Cours de danse*), *le Port de Paimpol* de Signac et une caricature de Derain.

● *L'affaire du « gang des Lyonnais » : une nouvelle arrestation.* — M. François Renaud, juge d'instruction à Lyon, a inculpé d'association de malfaiteurs, le 27 décembre, Mme Suzanne Vidal, épouse de l'un des chefs présumés du « gang des Lyonnais », *récemment démantelé (le Monde* du 24 décembre).

RELIGION

● *A propos de la notice biographique d'Anne-Eugénie Milleret,* fondatrice des religieuses de l'Assomption, qui sera béatifiée le 9 février prochain, nous tenons à préciser que ce n'est pas la future bienheureuse, morte en 1898, qui a *« travaillé sur les ruines de Managua et collaboré avec le régime socialiste chrétien en Tanzanie »,* mais les membres de l'ordre qu'elle a fondé.

SOCIÉTÉ

Les travaux du docteur Kübler-Ross

ÉCOUTER LES MOURANTS

Les vivants ont plus peur de parler de la mort que les mourants. Telle est la constatation paradoxale à laquelle est parvenue une Américaine, le docteur Elisabeth Kübler-Ross, qui, depuis plusieurs années, a passé des milliers d'heures auprès des grands malades d'un hôpital de Chicago. Dans un dossier sur ces « rencontres avec les mourants », la revue du centre Laennec, à Paris, publie trois textes de conférences prononcées aux Etats-Unis par le docteur Kübler-Ross (1).

Faut-il entourer les grands malades d'un mur de silence et de mensonge afin de les protéger de l'idée de la mort, faute de pouvoir leur éviter le fait de mourir ? Comme beaucoup de médecins, Elisabeth Kübler-Ross, par formation, le croyait. Jusqu'au jour où des étudiants vinrent lui demander de l'aider à rédiger un mémoire sur la crise de la mort. Comment parler de l'indicible ? Elle eut l'idée — que plus d'un trouva scandaleuse — que les mourants parleraient sans doute bien de ce passage qu'ils frôlaient.

Il ne fut pas aisé de trouver un malade à qui l'on pourrait demander de s'exprimer. Un jour, enfin, un vieil homme « tout content » *invita le docteur Ross à* « s'asseoir tout de suite » *auprès de lui pour en parler. Trop heureuse de cette découverte, Elisabeth Kübler-Ross préféra remettre la discussion au lendemain, pour s'y mieux préparer. Mais le lendemain, le malade était sous une tente à oxygène, il mourut sans pouvoir dire autre chose au docteur Kübler que :* « Merci d'avoir essayé. »

Essayer de supporter l'idée de la mort, celle des autres et la nôtre n'est pas chose aisée. « Si nous ne savons pas affronter nos propres peurs devant la mort, *écrit le docteur Kübler-Ross,* nous aurons bien du mal à aider les autres. » *Or, observe-t-elle encore,* « les malades peuvent et souvent souhaitent parler de leur mort ». *Cette conclusion d'une femme qui a eu plus de quatre cents entretiens avec des mourants va contre la pratique hospitalière habituelle où la mort est le sujet évité par excellence. Echec de la médecine, la mort n'est pas abordée de front dans les études médicales :* « Tous les mourants, *écrit le docteur Kübler-Ross,* ont parlé de leur mort : le tragique c'est que nous ne les entendons pas si nous ne comprenons pas leur langage [souvent symbolique et non verbal]. On peut enseigner ce langage aux étudiants comme on leur apprendrait une langue étrangère. »

« Ça ne m'est jamais arrivé »

Ecouter le mourant, être disponible, ne pas dénier la proximité de la mort, voilà qui permet, selon le docteur Kübler-Ross, de rompre la tragique solitude dans laquelle se trouve celui qui rompt avec la vie. Elle cite la lettre écrite à ses collègues par une infirmière qui se savait condamnée. Ce texte résume peut-être l'état d'esprit de ceux à qui l'on ne donne pas la parole sur leur mort :

« De quoi donc avez-vous peur ? C'est moi qui meurs (...). Tout ce que j'ai besoin de savoir, *c'est qu'il y aura quelqu'un pour* me tenir la main quand j'en aurai besoin. J'ai peur (...). Mourir ça ne m'est encore jamais arrivé. Si seulement nous osions avouer où nous en sommes et admettre, vous comme moi, nos peurs, est-ce que vraiment cela vous ferait déchoir de votre compétence professionnelle ? » *Dans les hôpitaux — où meurt la plus grande partie de la population, — qui est disposé à ce dialogue ultime ? Qui en a le temps et le courage ?*

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Laennec*, 12, rue d'Assas, Paris (6e), tél. 548-73-62. N° 2, hiver 1974, 4 F. Les textes de Mme Kübler-Ross ont également été publiés par le Groupe d'études et de recherches sur les problèmes des personnes âgées, 16, rue Oberkampf, Paris (11e).

SPORTS

SKI

Retour au « combiné »

Le « *Cirque blanc* » reprend ses compétitions en fin de semaine à Garmisch-Partenkirchen. Les skieurs alpins se déplaceront ensuite à Wengen pour le trophée du Lauberhorn, première « classique » de l'année (11-12 janvier) à Kitzbühel pour les courses du Hahnenkamm (18-19 janvier), enfin à Megève et à Chamonix pour l'Arlberg-Kandahar (30 janvier - 1er février). Ces trois épreuves-phares de la saison présenteront la particularité de comporter un classement combiné sur les résultats de la descente et du slalom.

Nous voici heureusement ramenés à vingt ans en arrière, époque à laquelle le combiné toutes disciplines mettait en valeur le skieur complet type Toni Sailer, celui-ci ayant montré la voie à Jean-Claude Killy et à Karl Schranz. La Coupe du monde, qui fait seule office de challenge en cette année sans titre, a repris *la formule* pour se renouveler et mettre fin provisoirement au règne des spécialistes. Les descendeurs purs, type Russi ou Collombin vont donc devoir jouer les anguilles entre les piquets à fanions tandis que les slalomeurs modèle Hinterseer, Stenmark ou Piero Gros coifferont le casque de skieurs des abîmes.

Mais, déjà, le brillant slalomeur italien Gustavo Thoeni, double champion olympique et du monde, l'Espagnol Fernandez-Ochoa, champion olympique de la spécialité, viennent d'obtenir des résultats flatteurs dans les descentes de décembre. Quant au brelan d'as autrichien Zwilling-Klammer-Grissmann, il y a longtemps que Toni Sailer — qui les entraîne dans un climat de confiance admirative — leur a fait valoir les vertus de la polyvalence.

Et nos « pieds tendres », dans ce concert de « gros bras » ?

Ils sont cinq jeunes coureurs français à émerger sporadiquement dans les vingt premiers des classements : Pellat-Finet, meilleur descendeur, Claude Perrot, Gérard Bonnevie, Philippe Barroso et Laurent Mazzili, qui se sont révélés aux championnats du monde de Saint-Moritz l'an dernier sans pour autant prétendre à la notoriété acquise par Fabienne Serrat, championne du monde de slalom, Danielle Debernard, meilleure descendeuse du début de saison, Jacqueline Rouvier, Patricia Emonet et Michèle Jacot.

C'est sans doute cette équipe de France féminine, aussi forte en descente qu'en slalom, qui apportera les premières satisfactions de l'année : pour les épreuves dames à Grindelwald (9-10 janvier), le classement de la Coupe du monde se jugera, là aussi, au « combiné ».

Les résultats du week-end

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE I

*Monaco b. Lyon	65-62
*Challans b. Bordeaux	105-72
*Berck b. Nantes	124-79
*Roanne b. Nice	87-85
*Tours b. Bagnolet	100-82
*Villeurbanne b. Caen	90-81
*Antibes b. Vichy	106-88
*Le Mans b. Denain	116-92

Classement. — 1. Le Mans et Villeurbanne, 39 points ; 3. Antibes et Bagnolet, 35 ; 5. Tours, 34 ; 6. Caen, 33 ; 7. Nice et Berck, 31 ; 9. Challans, 30 ; 10. Lyon, 29 ; 11. Denain, Vichy et Monaco, 27 ; 14. Roanne, 25 ; 15. Bordeaux, 21 ; 16. Nantes, 17.

Tennis

COUPE BIVORT

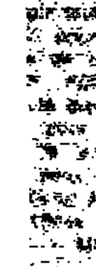
L'Anglais Jonathan Smith a gagné la finale du simple messieurs de la coupe Bivort réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans. Il a battu l'Espagnol Angel Jimenez 7-5, 6-2, 7-6. Le simple dames est revenu à la Néerlandaise Annela Prins, qui a battu en finale la Française Laurence Thomas (6-3, 6-1).

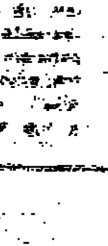
ORANGE BOWL

Le tournoi international de tennis juniors (Orange Bowl) disputé à Miami-Beach (Floride) a été remporté par l'Américain Billy Martin, qui a battu en finale le Tchécoslovaque Tomas Smid. Ce dernier avait éliminé en demi-finale le Français Christophe-Roger Vasselin.

Au tournoi de Port-Elizabeth, Brigitte Simon, championne de France juniors, a gagné le simple des moins de vingt et un ans en battant la Sud-Africaine Rudman 6-4, 7-5.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES





LA RONDE DES ASTRES



(Dessin d'Ortic.)

Quand commence l'année ?

Quand commence l'année ? La réponse n'est pas évidente, même un 1er janvier. Il y a plusieurs sortes d'années. Même si l'on s'en tient à l'année civile. Outre-Manche, 1975 commencera une heure plus tard qu'ici. Les habitants de Tahiti finiront leurs préparatifs de réveillon à l'heure où, dans l'aube froide du 1er janvier, les métropolitains auront fini de célébrer l'année nouvelle.

Et si l'on ne se limite pas à l'année civile, le début de l'année est encore bien plus variable. Pour tous les écoliers, l'année a commencé le 15 septembre. Il y a déjà un mois que les automobilistes ont orné leur pare-brise d'un coûteux médaillon où figure le nombre 75. Et ce journal, daté du 1er janvier 1975, aura été écrit, composé, tiré, et pour partie vendu, en 1974.

QU'EST-CE que l'année tout court, l'année qui n'est ni civile, ni scolaire, ni liturgique ?... On pourrait répondre : « C'est le temps que met la Terre à tourner autour du Soleil. » Ce ne serait pas tout à fait exact. Mais il est vrai que ce sont les astronomes qui détiennent le fil conducteur pour définir l'année.

La durée d'une révolution autour du Soleil ? Les astronomes l'appellent « année sidérale ». Ils l'ont mesurée précisément et trouvée égale à trois cent soixante-cinq jours, six heures, neuf minutes et dix secondes. Mais cette année n'est pas la bonne.

La bonne année, c'est « l'année tropique », d'une durée de trois cent soixante-cinq jours, cinq heures, quarante-huit minutes et quarante-six secondes ; plus courte que la précédente de quelque vingt minutes, elle sépare deux équinoxes de printemps. C'est donc elle qui détermine le retour des saisons. La différence tient à la précession des équinoxes, c'est-à-dire à la lente variation de l'orientation de la ligne des pôles. Si le mouvement de la Terre sur elle-même était une pure rotation, cette ligne aurait une direction fixe. Quand la Terre reprendrait la même position par rapport au Soleil, donc au bout d'une année sidérale, la ligne des pôles ferait le même angle avec la ligne joignant le centre de la Terre à celui du Soleil. En particulier, les équinoxes, c'est-à-dire les deux instants où cet angle est un angle droit, où le Soleil est à la verticale de l'équateur, reviendraient au bout d'une année sidérale. Mais en fait la ligne des pôles est animée d'un lent mouvement de rotation qui lui fait décrire un petit cône en quelque vingt-six mille ans. De ce fait, l'équinoxe revient vingt minutes avant que la Terre n'ait repris la position qu'elle avait un an plus tôt. Les puristes vérifieront qu'à vingt minutes par an il faut vingt-six mille ans pour décaler d'une année entière les années tropiques et les années sidérales.

Comme c'est le retour des équinoxes qui détermine le cycle des saisons, c'est sur l'année tropique qu'il nous faut régler notre calendrier. Sinon, les saisons glisseraient peu à peu de mois en mois, et dans dix millénaires nos arrière-petits-enfants skieraient en juillet et bronzeraient en décembre. Mais au terme d'une année tropique la Terre n'a pas complètement fait un tour. Le Soleil ne se projette donc pas exactement sur le même fond d'étoiles, et peu à peu il change de constellation du zodiaque. Au grand dam des fabricants d'horoscopes, qui prédisent monts et merveilles aux natifs du troisième décan du Verseau, vers la mi-février, car le décan en question remonte peu à peu et gagne un jour tous les soixante et onze ans. Ses dates limites peuvent ne plus être les mêmes pour le grand-père et le petit-fils.

Pour revenir au point de départ, quand commence donc l'année tropique ? Marquant le retour des équinoxes, il serait logique de la faire débuter au printemps ou à l'automne. Mais comme cela n'a rien d'essentiel, les astronomes ont préféré la faire commencer vers le 1er janvier. Par convention, elle débute quand le Soleil a une longitude apparente de 280°, l'origine des longitudes célestes étant l'équinoxe de printemps ; c'est-à-dire à un instant qui fluctue entre le 31 décembre et le 1er janvier. L'année tropique 1975 commencera le 31 décembre 1974, trente et une minutes et trente-trois secondes avant minuit. Encore s'agit-il d'un écart particulièrement faible. L'année suivante, il atteindra plusieurs heures.

L'année tropique a une durée maintenant bien connue, quelque peu inférieure à trois cent soixante-cinq jours un quart. Qu'elle n'ait pas un nombre entier de jours a posé un formidable problème, qui n'a été résolu que dans l'histoire récente. Problème compliqué par une circonstance fortuite : pour l'homme préhistorique et pour celui de la Haute Antiquité, le retour des saisons était un phénomène à longue période et aux conséquences peu marquées. Or il disposait pour mesurer le temps, d'un cycle beaucoup plus aisément observable. Celui des phases de la Lune. Mais le cycle lunaire n'a pas un nombre entier de jours et n'est pas une fraction simple de l'année. Trouver un calendrier compatible à la fois avec les mouvements apparents de la Lune et ceux du Soleil est pratiquement un problème insoluble.

Les premiers calendriers ont été lunaires ; il nous en reste la division de l'année en mois et le groupement des jours en semaines. Le « mois » lunaire a une durée variable, mais qui avoisine vingt-neuf jours et demi. Avec des mois durant tantôt vingt-neuf et tantôt trente jours, on reproduit assez bien le cycle lunaire. Pleine lune et nouvelle lune tombent à peu près à des dates fixes. Le mois commençait naturellement quand la Lune était nouvelle, ou plus précisément quand elle commençait à réapparaître.

Ce n'est que bien plus tard que l'humanité a pris conscience de l'année. Il semble que les Chaldéens aient été les premiers à détacher leur calendrier de la Lune et à le régler sur la marche du Soleil. Ils adoptèrent une année comportant douze mois de trente jours et, s'apercevant qu'elle était trop courte, ils ajoutèrent tous les six ans un treizième mois, ce qui fait trois cent soixante-cinq jours en moyenne. Enfin, à intervalles bien plus éloignés, un quatorzième mois venait combler les décalages.

Vers l'an 4000 avant Jésus-Christ, les Chaldéens divisaient leurs mois en quatre groupes de sept jours, auxquels ils donnèrent les noms des sept astres observables à l'œil nu : le Soleil, la Lune, et cinq planètes (Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne). Les deux jours supplémentaires restaient en dehors de ces quatre semaines. Les Chaldéens divisaient de même le jour en vingt-quatre heures de soixante minutes, chaque minute ayant soixante secondes.

L'année chaldéenne commençant en principe à l'équinoxe d'automne, plus tard à celui de printemps. Mais, compte tenu de sa durée de trois cent soixante jours, elle se déplaçait beaucoup par rapport à l'année réelle puisque le décalage atteignait un mois tous les six ans, et qu'il était alors corrigé par l'introduction du mois supplémentaire. Cette fluctuation n'était pas gênante sous le climat de la Mésopotamie, aux saisons peu marquées. Il n'en était pas de même en Egypte, où toute l'activité économique était réglée par la crue du Nil. Il était vital qu'elle revienne à peu près à date fixe. Aussi les Egyptiens adoptèrent-ils une année de trois cent soixante-cinq jours, ajoutant aux douze mois cinq jours dits « epagomènes ». Ils découvrirent bientôt qu'il en faudrait un sixième tous les quatre ans, mais, sans doute à cause d'interdits religieux, ils y renoncèrent. De ce fait, la crue du Nil revenait de plus en plus tôt et faisait le tour de l'année en 1461 ans. Ce qui n'était en pratique nullement gênant, la seule chose importante étant la prévision de sa date d'une année sur l'autre.

Les calendriers grecs et romains d'avant Jules César n'ont qu'un intérêt historique, étant encore moins perfectionnés que ceux de Chaldée ou d'Egypte. Ce n'est qu'en 45 avant Jésus-Christ que César imposa ce jour surnuméraire tous les quatre ans dont les Egyptiens avaient vu la nécessité sans se résoudre à l'adopter. Il le plaça la veille du sixième jour précédant le début de mars (*bis sexto ante calendas Martii*), d'où le nom d'« année bissextile ». Simultanément, il ramena le début de l'année du 1er mars au 1er janvier.

Par la suite, la date du 1er janvier fut plusieurs fois modifiée. Charlemagne fut couronné ce qui est pour nous le jour de Noël de l'an 800, mais ce qui était pour lui le premier jour de l'an 801. A certaines périodes, l'année commença le 1er mars en Russie, le 1er septembre à Constantinople ; en France, la date ne fut définitive qu'après un édit de Charles IX, en 1564. En Grande-Bretagne, le début de l'année restera le 25 mars jusqu'en 1751.

La réforme de Grégoire XIII

L'année julienne était trop longue de plus de onze minutes. Peu à peu l'équinoxe de printemps remonta le mois de mars, de même que la fête de Pâques qui lui est reliée. Dès le treizième siècle, quand l'écart atteignait sept jours, un moine écossais, John Holywood, proposa de modifier le calendrier. Mais la réforme devait être l'œuvre du pape Grégoire XIII, qui, en 1582, supprima dix jours pour ramener l'équinoxe du 11 au 21 mars, et adopta la règle qui veut que certaines années séculaires (1700, 1800, 1900, 2100...) ne soient pas bissextiles si leur numéro n'est pas divisible par 400. La réforme grégorienne s'imposa lentement. Les pays protestants préférèrent longtemps, suivant Voltaire, « *n'être pas d'accord avec le Soleil que de l'être avec Rome* ». La Grande-Bretagne adopta le nouveau calendrier en 1752, en ramenant le début de l'année au 1er janvier. La Russie tsariste ne s'y est jamais ralliée, c'est pourquoi l'anniversaire de la révolution d'Octobre tombe au début de novembre. Les actuels calendriers chinois indiquent simultanément l'année grégorienne et l'ancienne subdivision chinoise, fondée sur le cycle des lunaisons. Et pourtant, un édit chinois de 2637 avant Jésus-Christ aurait déjà établi que la durée de l'année était de 365 jours un quart. Mais, comme les Egyptiens, les Chinois préférèrent conserver un calendrier imparfait, plutôt que de bousculer leurs traditions.

L'année grégorienne est presque parfaite. Sa durée moyenne de trois cent soixante-cinq jours, cinq heures, quarante-neuf minutes et douze secondes n'excède que de vingt-six secondes celle de l'année tropique. Au bout d'un cycle grégorien de quatre siècles — qui a l'heureuse propriété de contenir un nombre entier de semaines, exactement 20 871, — le décalage n'est que de trois heures environ ; ce n'est que vers l'an 5000 qu'il atteindra un jour. De toute façon, ce calcul est fictif, car l'année et le jour varient. L'année tropique diminue de quarante-cinq centièmes de seconde par siècle.

Les variations du jour sont plus importantes et plus irrégulières. Depuis quelques années, l'unité de temps est définie par la fréquence d'une transition atomique. A l'Observatoire de Paris, le Bureau international de l'heure coordonne les observations d'un grand nombre d'observatoires répartis sur toute la surface de la planète et en déduit une heure de différence, que l'on continue d'appeler G.M.T. (Greenwich Mean Time), quoique l'observatoire de Greenwich, transformé en musée, n'ait plus aucun rôle dans sa détermination. Il ressort de ces observations que le jour solaire moyen est actuellement un peu supérieur à vingt-quatre heures, l'écart atteignant une seconde par an. C'est pourquoi l'année 1974 sera allongée d'une seconde. Au « 31 décembre, 23 heures, 59 minutes, 59 secondes » succédera un « 59 minutes, 60 secondes » avant que ne vienne le 1er janvier, 0 heure, 0 minute, 0 seconde ».

Mais si l'année grégorienne s'est peu à peu imposée dans la vie courante, d'autres années subsistent. L'Eglise romaine connaît une année liturgique qui commence le premier dimanche de l'avent et se compose de deux parties distinctes. L'une est attachée à la fête de Noël ; elle est donc fixe par rapport au calendrier civil. L'autre, qui commence à la septuagésime, suit les fluctuations de la date de Pâques. Le raccord change donc d'une année sur l'autre, et l'on compte de vingt-trois à vingt-huit dimanches après la Pentecôte.

Le calendrier hébraïque, proche du chaldéen, est un calendrier luni-solaire. Les mois de vingt-neuf ou trente jours sont réglés sur les lunaisons. Sept années sur dix-neuf comportent un treizième mois, et il peut y avoir six longueurs d'année différentes. De plus, certaines fêtes comme le Yom Kippour, qui est le dixième jour de l'année, ne doivent pas tomber un vendredi ou un dimanche. Cela conduit parfois à retarder quelque peu le Nouvel An.

Le calendrier musulman est, à tout prendre, plus simple. Ses douze mois lunaires ne font au total que trois cent cinquante-quatre ou trois cent cinquante-cinq jours. L'année musulmane ignore complètement la révolution de la Terre autour du Soleil, et commence successivement en toutes saisons. Tous les trente-trois ans, le Nouvel An revient à peu près aux mêmes dates grégoriennes. Mais la date importante est le début du mois de Ramadan, le neuvième de l'année, qui est une période de jeûne. D'après le Coran, la Lune doit être visible à l'œil nu pour que le Ramadan commence. De ce fait, la date n'est pas nécessairement la même au Maroc, et au Proche-Orient.

Hors du domaine religieux, on trouve encore bien d'autres années. L'année budgétaire américaine va du 1er juillet au 30 juin. Au Japon, elle débute le 1er avril. En France, l'année fiscale commence certes le 1er janvier, mais, pour la majorité des contribuables, c'est février, mois du premier tiers provisionnel et de la déclaration de revenus, qui marque son retour. Les automobiles « de l'année » sont mises en circulation dès la fin des vacances d'été, et la vignette s'achète en novembre. En cherchant bien, on doit trouver des années qui commencent à peu près n'importe quel jour. Il reste que le 1er janvier est la date la plus universellement acceptée, et qu'il est donc logique de la choisir pour présenter ses vœux.

MAURICE ARVONNY.

Un colloque sur l'idée de régulation

LES FRUITS DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

MATHEMATIQUE et linguistique ; économie et biologie ; sociologie et physique : toutes les sciences étaient représentées, du 16 au 20 décembre, à ce colloque sur l'idée de régulation qu'André Lichnerowicz, Jacques Lions, François Perroux et Gilbert Gadoffre ont eu l'heureuse idée de réunir dans l'enceinte du Collège de France. Et représentées — il faut le dire — par quelques-uns de leurs plus éminents spécialistes. Si certaines des interventions — que nous souhaitons voir réunies prochainement en un livre — furent trop savantes pour atteindre un vaste public, toutes furent d'une qualité telle que ce colloque aura permis de faire faire un nouveau pas à l'étude des systèmes vivants. On peut se moquer de l'interdisciplinarité : il n'en reste pas moins qu'à ce niveau elle porte parfois des fruits inappréciables.

Surtout lorsque l'enjeu du débat — dont Georges Canguilhem commença par retracer l'histoire — est d'une telle importance. L'aptitude à la régulation n'est-elle pas la caractéristique commune de tous les systèmes vivants ? Et cela, qu'il s'agisse d'une cellule, d'un organisme ou bien d'une société. Rien n'empêche, en effet, de considérer la société humaine comme une catégorie de système vivant parmi d'autres, puisqu'elle en possède toutes les propriétés, étant hétérogène, non linéaire, irréversible et surtout en perpétuel échange avec son milieu extérieur. De la biologie à la sociologie, on change donc de niveau mais pas de domaine. L'étude de l'organisme et celle du groupe humain ne sont au fond que deux applications, faites d'un point de vue particulier, de la théorie générale des systèmes. Laquelle a pris, sous sa forme logique, une extension considérable depuis la dernière guerre mondiale. Au point de pouvoir aujourd'hui faire figure de secteur-pilote dans l'ensemble des sciences contemporaines.

Le problème n'est donc pas de dégager des lois communes au domaine biologique et au domaine sociologique, mais de savoir jusqu'à quel point ces lois peuvent recevoir une formalisation de type mathématique. Sans doute cela n'est-il possible que dans certaines limites. D'emblée, Boris Rybak a même été jusqu'à affirmer : « Tout ce qui a été fait jusqu'ici comme mathématisation dans les sciences humaines est naïf, pour ne pas dire faux. » *Pourquoi ? Parce qu'un système vivant est un système en mutation, non une structure rigide. Il manque souvent au sociologue d'être plus biologiste. Mais il manque aussi au biologiste lui-même d'être plus topologiste, de comprendre que la mesure n'est pas le but ultime de la mathématique. L'organisme, par exemple, intègre l'information qui lui vient du milieu extérieur à travers son régulateur génétique, mais également à l'aide de son système nerveux. Or celui-ci est beaucoup plus complexe que tout* ordinateur construit par l'homme ; *il regroupe les instincts, les réflexes, la mémoire — toutes choses qui ne sont pas aisément réductibles en équations. Et Rybak de se demander* « si les dessins d'enfants ne seraient pas plus près de la réalité que les dessins des géomètres ».

D'autres communications sont allées dans le même sens. Pour M. A. Kaufmann, la théorie des sous-ensembles flous — l'une des dernières-nées parmi les théories mathématiques — permet une connaissance plus objective de cette réalité mouvante qu'est le vivant. Or cette théorie n'applique pas le principe du tiers exclu (1). C'est donc toute la logique qui se trouve ici remise à sa place (modeste) pour autant que, chez Boole comme chez Aristote, elle admet ce principe à titre de postulat, par une grossière simplification du fonctionnement réel de la pensée humaine.

Le physicien I. Prigogine, de son côté, devait insister sur l'importance des « structures dissipatives », c'est-à-dire des structures en mouvement, loin de l'équilibre. Si l'on considère qu'elles correspondent à des fluctuations géantes, il faut reconnaître que, dans les systèmes vivants, ces fluctuations jouent un rôle fondamental. Ce sont elles qui peuvent forcer le système à passer d'un état donné à un autre état, de structure différente. Il y a donc dans la nature un principe d'ordre par fluctuations. Mais tandis que pour Prigogine la structure de ce monde est entièrement dissipative, elle ne l'est pas pour Rybak. Ce dernier rappelle que les systèmes vivants sont des systèmes économiques, fonctionnant très près de l'équilibre (c'est le cas, par exemple, des réactions enzymatiques). Ils sont donc en partie conservatifs, et seulement semi-flous. Car si le milieu est dissipatif, le régulateur génétique est relativement strict, puisqu'il se maintient identiquement à travers les générations. Ainsi il faudrait nuancer : un système vivant est plutôt conservatif par son côté génétique, plutôt dissipatif par son côté écologique. Et le principe d'économie qui gouverne la science classique, dit de Hamilton, ne devrait pas être rejeté de la biologie, même s'il doit l'être de la physique.

De la biologie aux sciences humaines

Quant au passage de la biologie elle-même aux sciences dites humaines, il ne va pas non plus sans problèmes. Les sciences sociales ne manient-elles pas parfois avec imprudence le concept de régulation ?

Parce que tous les modèles qu'elle impose sont plus ou moins conservatifs, la culture joue pour la société le rôle d'un régulateur qui — montre J.-L. Rigal — peut devenir particulièrement dangereux, dans la mesure où il bloque toute tentative d'innovation, c'est-à-dire d'adaptation, donc où il prive la société de ses chances de survie. Dans un esprit voisin, G. Destanne de Bernis propose d'abandonner les raisonnements des économistes classiques en termes d'équilibre, inaptes à rendre compte de la crise actuelle. Mais s'il se réfère plutôt, comme F. Perroux, à un principe d'« équilibration », c'est-à-dire de régulation, c'est dans le cadre d'une dynamique longue et d'une conception « topologiste » du système économique.

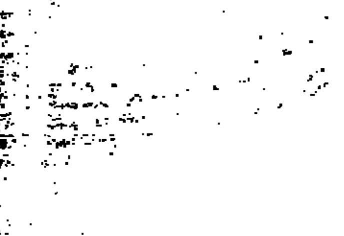
Allant plus loin encore, P. H. Chombart de Lauwe affirme qu'on ne peut pas considérer la société globale comme un système, mais comme un ensemble de systèmes, entre lesquels nous ignorons s'il existe une quelconque harmonie. Une théorie du changement social doit donc prendre en considération non seulement les rapports de production et les rapports sociaux, mais également la représentation que les individus s'en font. La régulation, consistant à agir sur une transformation sociale en train de s'opérer, ne peut elle-même se faire que par une prise de conscience. Et le fait que, dans les sociétés humaines, le mécanisme de la régulation soit conscient limite considérablement la valeur d'une analogie entre ces sociétés et les systèmes animaux.

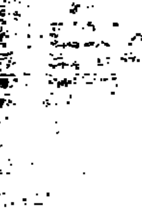
Ce sera donc le mérite de ce colloque de nous avoir rappelé qu'on ne peut pas passer sans précautions de la biologie aux sciences sociales. Celle-là est encore trop mouvante, et celles-ci sont trop peu certaines de leur objet. Chez les souris et chez les hommes, le concept de régulation n'a pas le même sens. Certes, l'interdisciplinarité doit progresser ; mais cela ne veut pas dire qu'elle soit destinée à justifier toute généralisation hâtive.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(1) De deux propositions contradictoires, il est nécessaire que l'une soit vraie et l'autre fausse. Il n'y en a pas de troisième possible.







La truffe : un nouvel or noir

par JACQUES DELMAS et JEAN GRENTE (*)

LA plupart des champignons supérieurs ont en commun avec les icebergs et les termitières de ne montrer qu'une faible part de leur réalité. La truffe est encore plus discrète puisqu'elle naît, croît et se développe entièrement sous la surface du sol.

Il existe, non pas une truffe, mais des truffes et il n'y a aucune commune mesure entre les terfès d'Afrique du Nord et les truffes du genre *Tuber* dont la France est l'un des pays producteurs. Ces *Tuber* sont eux-mêmes fort nombreux : deux espèces constituent le dessus du panier :

— En tout premier lieu : *Tuber melanosporum* ou truffe noire du Périgord, la meilleure et la plus parfumée ;

— De qualité moindre : *Tuber uncinatum* ou truffe de Bourgogne.

Mais à côté de ces deux espèces au parfum et au goût délicats, quelques autres sont aussi récoltées en France, en Italie et en Espagne — et, dans ces deux derniers pays, mélangées au détriment de la valeur des meilleures.

La truffe, fruit souterrain d'un champignon, est constituée d'un fin réseau de filaments, le mycélium, qui ne peut survivre que s'il reçoit son alimentation énergétique d'une autre plante.

Les structures des deux organismes sont profondément modifiées dans la zone de contact et il se crée un organe mixte, *la mycorhize*, à la fois champignon et racine, qui sera le lieu de stockage et d'échange des métabolites et des subtances organiques. Entre la plante et le champignon se constitue une association à bénéfices réciproques, appelée symbiose : l'arbre reçoit, en effet, certains éléments *minéraux extraits* par le mycélium et bénéficie des activités physiologiques du champignon. Celui-ci, de son côté, utilise les sucres et d'autres substances, synthétisés par l'arbre au niveau de son système foliaire.

Tant que les conditions sont favorables à ces échanges, la vie végétative du mycélium se perpétue ; vienne une profonde modification climatique, et elle s'arrête ; l'initiation fructifère se déclenche, conduisant à la formation puis à la maturation des carpophores, c'est-à-dire des truffes. Les carpophores contiennent les cellules de reproduction de *la truffe : les ascospores*. Ce sont de très petits organes en forme de ballon de rugby de quelques millièmes de millimètre de diamètre. Elles sont contenues dans des sacs appelés asques. La truffe, qui reste en terre, se désagrège bientôt et les ascospores sont *libérées dans le sol*.

Plus tard elles germeront et le mycélium émis croîtra en quête d'une racine avec laquelle il formera, si les conditions le permettent, des mycorhizes, et le cycle sera bouclé. La reproduction sexuée n'est pas indispensable, d'ailleurs, à la perpétuation de la truffe puisqu'elle peut avoir lieu par les mycorhizes où le mycélium se conserve pendant l'hiver.

Méconnaissant ces phénomènes biologiques qu'il ne pouvait observer macroscopiquement, l'homme s'est longtemps contenté de rechercher et de recueillir le fruit dont il appréciait depuis fort longtemps *la saveur et, dit-on, les propriétés aphrodisiaques*.

La conjonction de causes, les unes d'ordre écologique (évolution du climat), d'autres biologiques (compétiteurs) et enfin et surtout d'ordre sociologique (abandon des terres ingrates, manque de main-d'œuvre *après la guerre*), *a entraîné une réduction* considérable du tonnage récolté. Aussi la France, qui en produisait 1 800 à 2 000 tonnes par an en 1900, n'en récoltait plus, ces dernières années, que 100 tonnes et devait importer des pays producteurs voisins des quantités importantes.

De la conjugaison des travaux de plusieurs équipes de chercheurs *coordonnés par l'Institut national de* la recherche agronomique (INRA) et regroupant plusieurs instituts et universités et de la *prise de conscience* des producteurs, des conservateurs et des économistes est née une nouvelle ère pour la truffe.

Le principal progrès est apparu ces toutes dernières années avec la synthèse de l'association mycorhizienne, obtenue au laboratoire et traduite pratiquement par la création des *plants d'arbres mycorhizés* (procédé INRA-Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), fournis aux planteurs (1). Ceux-ci sont assurés pour la première fois d'apporter dans leur terrain à la fois et en association non seulement l'arbre porteur mais surtout la truffe elle-même sous forme de mycorhizes.

Un autre aspect capital des recherches entreprises doit aussi être souligné : la définition précise de certains caractères du sol et du climat assurant le maintien et la multiplication des mycorhizes et, ultérieurement, la fructification de la truffe.

Si les truffes sont fréquentes dans de nombreuses régions françaises, l'espèce *Tuber melanosporum*, truffe noble, dite du Périgord, ne peut être cultivée que dans une zone s'étendant en arc de cercle (l'un des auteurs a parlé de « croissant fertile ») et couvrant la plupart des terrains sédimentaires calcaires du jurassique et du crétacé dans les régions *à climat* suffisamment chaud et humide mais aux saisons non excessivement contrastées.

Si la Provence intérieure, comme le Poitou et le Quercy ou le Périgord et le Tricastin, permet aussi cette culture, il reste que l'irrigation estivale constitue là une nécessité qui *fait partie des techniques modernes* capables de redresser la courbe fléchissante de la production.

Dans une région donnée, le choix de la parcelle est un aspect essentiel et l'analyse du sol et des conditions d'environnement permettent *d'éviter de grosses erreurs*.

Des précisions ont été données *particulièrement sur* la présence et le taux du calcaire, sur la profondeur du sol et la structure des horizons du *profil*, sur la *teneur* et la nature des substances humiques de la zone occupée par les racines et sur l'ensemble des conditions d'alimentation que les deux organismes peuvent trouver dans le milieu où sera introduit le plant mycorhizé par la truffe.

D'où la *création* de nouvelles truffières en plantation dans des conditions écologiques favorables, de *plants mycorhyzés par la truffe et* capables, s'ils sont plantés à forte densité (800 ha au minimum), d'assurer la multiplication et la *fructification* de la truffe. Certaines techniques culturales retrouvées, pour une part dans de vieux grimoires, et expliquées par des techniciens *modernes, sont proposées* aux planteurs, sans quoi l'application des découvertes récentes ne porterait guère de fruits. Parmi ces techniques, le travail superficiel du sol, effectué en avril, en évitant toute détérioration de racines mycorhizées, est la première nécessité.

FRAICHE OU EN CONSERVE ?

ACTUELLEMENT, la truffe est consommée ou utilisée fraîche ou bien après conservation par appertisation ; il faut bien dire qu'on est en présence de deux produits quelque peu différents bien que présentant des points communs. La truffe fraîche possède plusieurs arômes dont la proportion varie selon le degré de maturité ; il est particulièrement difficile de les analyser faute d'une étude objective sérieuse ; disons que son attrait réside surtout dans le qualificatif de « sauvage » qu'on peut lui appliquer ; elle convient bien à certaines préparations et notamment pour parfumer les œufs que l'on devra ensuite faire cuire à une température aussi basse que possible (brouillade) ; cependant, certains arômes forts conviennent mal à des préparations faisant appel à de grandes quantités de truffes et où la cuisson est effectuée en milieu clos (dans des pâtes).

La truffe cuite perd de ses arômes « sauvages », mais il s'y développe un parfum spécifique des plus fins. Cet arôme est soluble dans les graisses en même temps que certains composants âcres caractéristiques des truffes en surmaturité (parfum légèrement bitumineux) sont détruits.

La qualité de la truffe de conserve dépend essentiellement de l'art du conserveur, et on peut dire que ce peut être un produit d'une incomparable qualité, souvent supérieur à la truffe fraîche — lorsqu'il est réussi.

A notre avis, fraîche ou de conserve, la truffe devrait, au cours des préparations culinaires, être chauffée le moins possible, sauf si cette opération a lieu en milieu clos. De plus, employée en trop faible quantité (et malheureusement la législation permet l'utilisation du qualificatif « truffé » à partir de 1 %), la truffe n'apporte rien ; mais l'excès en sens contraire est aussi un défaut. Comme toujours, l'art de la cuisine doit savoir trouver le juste milieu.

La réussite d'une plantation

La réussite d'une plantation se traduit par l'apparition d'un « brûlis » : la truffe a la propriété de libérer des substances antibiotiques brûlant toute végétation adventice dans l'aire de la croissance mycélienne. Ce « brûlis » facilement reconnaissable sous les arbres porteurs devra être respecté et entretenu délicatement. Quelques années plus tard, les premières truffes vont croître et la production s'élèvera rapidement au niveau normal de 50-80 kg/ha si toutes les conditions techniques sont respectées.

Quand on sait que le kilogramme de truffes nobles vaut de 300 à 400 F et que la surproduction n'est pas à craindre, on ne peut qu'être encouragé à planter là où il faut.

Une autre possibilité s'offre aux régions aptes à la trufficulture : planter certes, mais aussi, dans une certaine mesure, régénérer les anciennes truffières devenues des bois où le *soleil ne pénètre plus*. Ce qui interdit le cycle normal du champignon et entraîne la disparition du phénomène *symbiotique* entre *l'arbre* et la truffe, au profit de compétiteurs *(Scleroderma aurantium, Coenococcum graniforme)*. Cette régénération comporte la suppression du sous-bois, l'élagage, la suppression des arbres surnuméraires, la taille (en cône renversé) des arbres à conserver, le restauration du sol (aération, amélioration de la structure), le drainage et l'irrigation si nécessaires, etc. Cette régénération de vieilles truffières contribuera, d'autre part, à limiter les risques de propagation des incendies en refusant au feu son aliment préféré : le sous-bois (cas des zones méridionales).

De telles régénérations doivent être ensuite complétées par la plantation sur place de plants mycorhizés ; elles doivent permettre d'assurer la soudure avant la production des nouvelles plantations qui redonneront aux régions traditionnelles de culture *les paysages* truffiers où l'on reconnaît la source d'une activité hautement rémunératrice — dans les zones *ingrates* n'offrant pas *la possibilité* d'autres spéculations agricoles.

(1) La production a été concédée par l'INRA à la société Agri-Truffe.

★ Directeurs de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique, respectivement à Bordeaux et à Clermont-Ferrand.

Dans l'univers

Trous noirs, trous blancs

C'EST en 1939 que J.R. Oppenheimer et H. Sydner prédirent pour la première fois, en s'appuyant sur la théorie de la relativité générale, l'existence, dans l'univers, de trous noirs : des étoiles massives qui, arrivées à la fin de leur vie, se condenseraient à un point tel qu'aucune lumière, qu'aucune masse ne s'en échappe. Le trou noir n'est donc pas directement observable, mais il peut théoriquement être détecté grâce à l'attraction gravitationnelle puissante qu'il doit exercer sur toute matière à proximité. Le trou noir pourrait ainsi, selon certains théoriciens, être particulièrement glouton et avaler des étoiles proches. Ainsi expliquerait-on le flux d'ondes gravitationnelles que l'Américain Weber a cru récemment déceler au centre de notre galaxie : un trou noir, présent à cet endroit, ferait disparaître les étoiles et une certaine partie de la masse de ces étoiles serait alors convertie en ondes gravitationnelles. D'autres hypothèses ont aussi été avancées pour expliquer les observations, très *controversées*, de Weber.

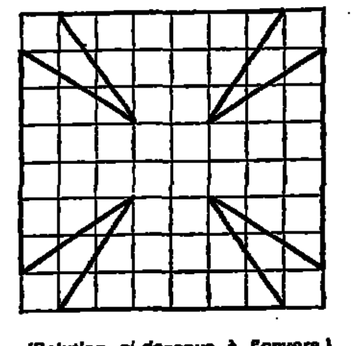
Mais bien des phénomènes physiques naturels sont réversibles. Depuis 1965, quelques théoriciens se sont penchés sur la version antinomique du trou, le trou blanc : un objet extraordinairement condensé qui exploserait, par exemple un corps céleste qui cesserait de se contracter et d'imploser pour exploser. Deux théoriciens indiens de l'Institut Tata et de l'université de Poona, J.V. Narlikar et N. Dadhich, ont récemment calculé quel pourrait être le flux de radiations électromagnétiques émis par un trou blanc, et comment on pourrait *le reconnaître. En partant de quelques hypothèses simples, ils ont* pu montrer qu'un trou blanc émettrait, entre autres, des bouffées de rayons X et gamma qui seraient partiellement absorbés par les atomes de gaz l'entourant. La gamme des énergies de ces bouffées de rayons X et gamma se compliquerait à cause de ce phénomène d'absorption.

EN TOUTE LOGIQUE

La croix de Malte

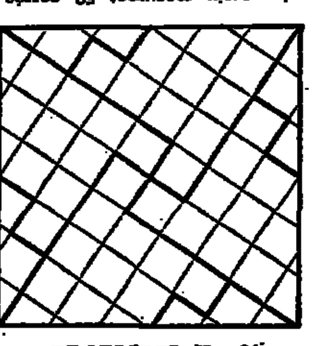
LES problèmes de dissections géométriques, en se situant à la limite du tâtonnement et de la recherche systématique, offrent une curieuse fascination. Le problème classique consiste à découper une figure donnée pour re*constituer un carré*. Après avoir ainsi mis en carré la croix de Lorraine et la croix du Mérite (1), abordons la croix de Malte. Ses branches peuvent être diversement inclinées, chaque forme donnant lieu à une question originale. Bernard Lemaire, qui avait participé ici à la dissection de la croix de Lorraine, vient d'obtenir deux résultats remarquables.

Cette première croix peut être découpée en huit morceaux juxtaposables en un carré. Comment ?



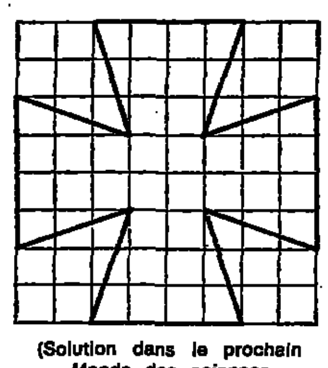
(Solution ci-dessous à l'envers.)

La croix mesurant 52 carrés unitaires, le carré résultant de la dissection a pour côté $2\sqrt{13}$, ce qui facilite la recherche des sécantes en suggérant leur inclinaison.



PROBLÈME N° 34

Cette seconde croix de Malte est susceptible d'une dissection plus économique : six morceaux suffisent pour constituer un carré. Lesquels ?



(Solution dans le prochain *Monde des sciences et des techniques.*)

Solution du problème N° 33

Dans quels systèmes de numération 12345654321 est-il divisible par 12321 ?

12345654321 est divisible par 12321 dans tous les systèmes de base supérieure à 6. Soit en effet n une telle base :

$$12345654321 = n^{10} + 2n^9 + 3n^8 + 4n^7 + 5n^6 + 6n^5 + 5n^4 + 4n^3 + 3n^2 + 2n + 1 = (n^5 + n^4 + n^3 + n^2 + n + 1)^2 = \left(\frac{n^6 - 1}{n - 1}\right)^2$$

On a de la même manière :

$$12321 = \left(\frac{n^3 - 1}{n - 1}\right)^2$$

$$\frac{12345654321}{12321} = \left(\frac{n^6 - 1}{n^3 - 1}\right)^2 = (n^3 + 1)^2$$

Ce résultat prend toujours la même forme :

1 002 001.

Le Hackenbush

Quelle stratégie suivre au Hackenbush, graphe fixé au sol, où chaque joueur supprime *tour à tour un arc, le dernier* à jouer étant le vainqueur ? (*le Monde* du 25 décembre).

Le jeu est analogue aux « allumettes de Marienbad », où le joueur a devant lui plusieurs rangées contenant un nombre variable d'allumettes. Il peut retirer d'une seule rangée autant d'allumettes qu'il veut. La stratégie est la suivante :

— *Exprimer le nombre d'allumettes* de chaque rangée comme somme de puissances de deux ;

— Eliminer les couples de puissances égales ;

— La somme de celles qui restent est le poids de la position. A deux joueurs, si l'un d'eux laisse à son adversaire une position de poids nul, il doit gagner.

Au Hackenbush, chaque partie indépendante du graphe correspond à une rangée d'allumettes ; le calcul du poids se fait comme suit :

— Elimination des circuits fermés. On confond deux sommets consécutifs d'un tel circuit. L'arc qui les reliait devient une boucle attachée aux deux sommets confondus ;

— Remplacement de chaque boucle par un arc à extrémité libre. Le graphe a maintenant l'aspect d'un ou de plusieurs arbres ;

— Calcul des poids en progressant des rameaux extrêmes vers les pieds. Chaque arc extrême *vaut* 1. Chaque branche a pour poids la « somme », calculée comme pour les allumettes, des branches qu'elle porte, augmentée de 1. Le poids général du graphe est la « somme » analogue de tous les troncs. La stratégie est de *laisser* à son adversaire un graphe de poids nul. A la différence du jeu des allumettes, ce n'est pas toujours possible, comme on peut le vérifier sur le graphe qui était proposé.

PIERRE BERLOQUIN.

(1) *Le Monde des sciences*, 27 mars, 10 avril, 8 mai et 22 mai.

Correspondance

LES INCOHÉRENCES DU PROGRAMME SPATIAL FRANÇAIS

Après bien des hésitations, le gouvernement français a décidé de poursuivre la construction de la fusée Ariane (le Monde du *17 octobre 1974). Mais pour ne pas trop augmenter le budget, les crédits relatifs à la mise au point des expériences spatiales ont été réduits. D'où une incohérence entre la politique de lanceurs et la politique scientifique que souligne M. Bonnet, directeur du laboratoire de physique stellaire et planétaire, dans une lettre qu'il nous a adressée :*

Le choix du gouvernement français de poursuivre la construction de la fusée européenne Ariane, supportée à plus de 80 % par notre pays, résulte de considérations politiques multiples. Il est clair que l'arrêt de ce programme conduisait à une remise en cause profonde de la politique spatiale européenne, et en particulier de la participation au programme du laboratoire spatial habité Spacelab. Sa poursuite, au contraire, assure en principe une certaine continuité et ouvre aux scientifiques français et européens l'accès à la navette américaine. Cependant, le choix ainsi décidé conduit à une incohérence au niveau des programmes de recherche puisque le budget consacré aux études scientifiques est réduit dès 1975, en France du moins. Cette réduction ne permettra pas d'utiliser à des fins scientifiques les moyens dont on peut espérer que l'Europe disposera en 1980, Ariane et le Spacelab.

Le budget spatial de la France prévoit une dépense de 950 millions de francs en 1975, dont environ 450 millions seront consacrés à la coopération européenne multilatérale. La moitié de cette somme sera attribuée à la construction de la fusée Ariane. L'augmentation substantielle du budget d'Ariane en 1975 se fait aux dépens du programme spatial scientifique national, qui voit ses crédits nettement diminués. Il s'agit d'une véritable remise en cause de ce programme, ce qui signifie l'abandon de plusieurs projets (satellite Dialogue, tirs de fusées-sondes, projet EOS-Venus en collaboration avec l'Union soviétique) et des licenciements dans les laboratoires.

La majeure partie des laboratoires spatiaux français reçoivent leurs subventions du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) pour la réalisation des instruments d'expériences placés à bord de satellites et pour leur fonctionnement. Certains d'entre eux reçoivent en outre une contribution du Centre national de la recherche scientifique, essentiellement pour leur équipement et dans une proportion de 25 % seulement pour leur fonctionnement.

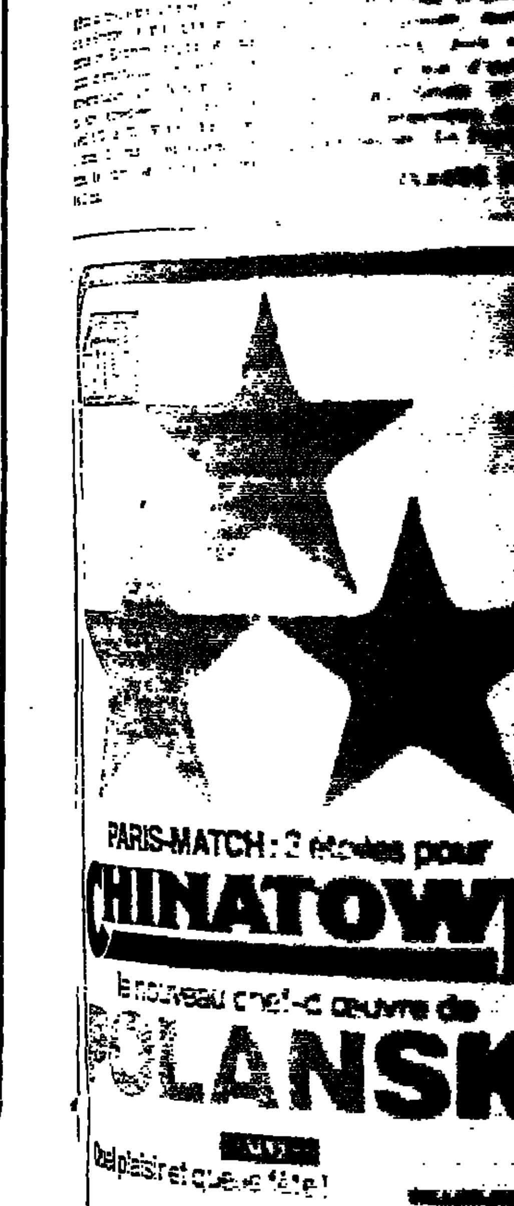
Nous savons d'ores et déjà que la contribution du C.N.E.S. au *fonctionnement* diminuera *en* moyenne d'un tiers environ et que sa contribution à la préparation des expériences futures diminuera encore davantage en raison de l'abandon de certains projets tels EOS-Vénus. En outre, la préparation des observations sur le Spacelab ne pourra pas démarrer l'année prochaine et la diminution du soutien du C.N.E.S. aux laboratoires dans le domaine de l'informatique et des données scientifiques ne permettra pas de tirer tout le parti des résultats des expériences sur satellites déjà faites ou programmées. En 1976, la situation s'aggravera très probablement.

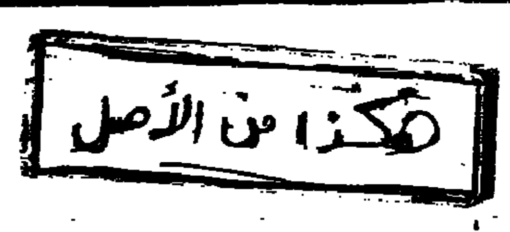
Les scientifiques français méritent-ils un tel traitement ? Leurs recherches et leurs résultats justifient-ils cette récession ? Grâce à l'effort important consacré par le gouvernement antérieur dans les années 1960-1970, la France, malgré des moyens relativement modestes, a réussi à tenir une place plus qu'honorable parmi les nations dotées d'un programme spatial. C'est ainsi que les meilleurs astrophysiciens *français ont* contribué à la définition et à la réalisation du programme national et qu'ont pu être constitués une douzaine d'équipes et de laboratoires nettement compétitifs sur le plan international. Ils réussissent aujourd'hui, malgré une compétition de plus en plus difficile, à faire accepter leurs propositions d'expériences sur les observatoires orbitaux américains et sur les sondes interplanétaires américaines et soviétiques. Ces expériences ont conduit à des découvertes originales, par exemple, l'existence d'un vent interstellaire d'hydrogène, à des observations inédites (celle de la couronne d'hydrogène qui entoure la Terre), la directivité des sursauts radio du soleil, les rayons X émis par la nébuleuse du Crabe, et à la mise au point de nouveaux systèmes de détection dans l'infrarouge les plus sensibles actuellement disponibles.

Le programme spatial français a également provoqué une rénovation profonde de méthodes de travail des chercheurs en exigeant une plus grande rigueur et *en confiant* souvent à de jeunes chercheurs des responsabilités importantes. La recherche spatiale a eu un rôle moteur et a entraîné dans son sillage d'autres chercheurs ou d'autres équipes moins directement impliqués au départ. En abandonnant certains projets, en disloquant des équipes techniques, on fait perdre sa masse critique au potentiel scientifique national. Ceci est vrai pour les programmes mais aussi pour les équipes françaises qui, avec des moyens diminués, risquent de voir leur compétitivité disparaître alors que se maintient et se développe en Europe et ailleurs celle de leurs partenaires. Dans ces conditions, l'ère de la navette spatiale pourrait bien nous être fermée faute d'avoir su à temps préserver le potentiel nécessaire.

Que signifie l'indépendance européenne *en* matière de lanceur si elle conduit à une dépendance totale des programmes étrangers pour nos projets d'expérience ? Les Français sauront-ils, ou pourront-ils, en 1980, utiliser Ariane et le Spacelab comme lanceurs d'expériences scientifiques ? Si, comme on nous le dit, vingt ou quarante lancements d'Ariane sont prévus, y aura-t-il une seule expérience, un seul équipement scientifique français à bord ? N'est-il pas incohérent de créer les conditions qui conduiront à terme à arrêter brutalement une recherche de pointe qui a su donner jusqu'à aujourd'hui une forte impulsion au développement de techniques originales ?

On nous dit que le ralentissement du programme national débouchera sur une période plus faste en 1977. On est en droit d'en douter si tout le potentiel critique qui est nécessaire à la relance du programme spatial français est en voie de disparaître. Faire Ariane seule n'est donc pas un choix cohérent. Le programme spatial scientifique français saura-t-il trouver cette voie étroite qu'Ariane pourrait tracer pour lui ? On peut en douter et craindre qu'il ne meure de faim avant de revoir *la* lumière.







هكذا في الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Le cirque à Monte-Carlo

(Suite de la première page.)

Parfois, l'absurde survient : Zozo, ancien briseur de chaînes et clown de soixante-douze ans, s'imagine que la mort est là, toute proche. Il se coiffe pour l'occasion, prend un revolver et donne un coup de feu au peigne. D'autres fois, comme entre parenthèses, il y a ceux qui battent des records : la trapéziste qui, le bras roulé, tourne cent cinquante fois à la manière des aiguilles d'une horloge rendue folle. Mais le numéro le plus beau est souvent le plus simple, le plus nu : ainsi les Dymeck et leur double saut périlleux rattrapé sur une barre tenue par deux des acrobates; ainsi encore le lion qui, longuement, sent, renifle le corps allongé, immobile de la dompteuse avant de l'enjamber.

Dans le genre, la leçon fut donnée à Monte-Carlo par Charlie Rivel, un clown qu'on a pu voir jeudi dans le film de Federico Fellini, un vieux monsieur de soixante-dix-huit ans, d'origine espagnole, qui est resté dans la tradition de Grock et qui fait son numéro avec presque rien, une chaise et une guitare, pas de paroles, parfois quelques sons qui finissent on ne sait trop pourquoi en hurlements de loup et des gestes simples, des idées naïves, le non-sens, surtout une grâce étonnament enfantine qui influence « naturellement » les réactions, la voix, la sensibilité même du clown.

En quatre jours, le Festival de Monte-Carlo a mis en évidence la force actuelle des cirques d'Etat des pays d'Europe de l'Est, dans la plupart des disciplines, et la prospérité des chapitaux italiens (il y en a cinq de quatre à cinq mille places et cent quarante-trois de dimensions plus modestes). Les difficultés économiques du cirque ont été aussi évoquées — les Français souhaitent de l'Etat une subvention et une détaxation suivant l'exemple italien. En revanche, on ne semble pas chercher outre mesure des formes nouvelles, on ne paraît pas se poser trop de questions quant à l'évolution du genre. Ce qui est tout de même un peu surprenant dans le monde où nous vivons. Par exemple, comment le cirque peut-il déborder certains canons fixés par la tradition ?

Au nouveau Carré Thorigny, l'expérience des Gruss va se poursuivre dès janvier, dans le théâtre même d'abord, puis en plein air. On souhaite que d'autres familles suivent les Gruss et multiplient ainsi un renouveau dont le cirque a bien besoin. En France du moins.

CLAUDE FLEOUTER.

■ **Le clown espagnol, Theodoro Aragon, connu sous le nom de « Thedy » est mort lundi à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il avait formé un tandem célèbre avec son frère « Pompoff », décédé il y a quatre ans.**

■ **Herbert von Karajan, souffrant, a dû annuler ses engagements en Allemagne et en Italie pour le début de l'année 1975. Il ne dirigera pas les concerts des 31 décembre et 1er janvier à Berlin-Ouest ni ceux prévus à la Scala de Milan pour la semaine prochaine.**

■ **Pour la troisième année consécutive, le Groupe de musique expérimentale de Bourges organise un concours international de musique électro-acoustique. Les bandes doivent être expédiées, avant le 15 avril 1975, à M. Miny, huissier de justice, 1, rue Coursalon, à Bourges. Le jury se réunira les 10 et 11 mai.**

Cinéma

« MARIAGE », de Claude Lelouch

Après la fresque ambitieuse de *Toute une vie*, Claude Lelouch a tourné en treize jours, quatre actes et un seul décor, ce récit, intimiste à deux personnages, qui, par son découpage et l'importance accordée aux dialogues, rappellerait certains films de Sacha Guitry, s'il était jamais arrivé à Guitry de se prendre pour Strindberg. *Mariage*, en effet, est un film d'humeur sombre. L'histoire de *Un homme et une femme* virant à la catastrophe. Trente ans de désillusions conjugales. La chronique de deux existences qui lentement se consument dans la médiocrité et la haine.

Janine et Henri. Un couple. 1944, 1954, 1964, 1974 : quatre millésimes pour leur naufrage. Au départ, ils sont plutôt gentils un peu nigauds, un peu maladroits, langoureux et vaguement complices, tels que les représente leur photo de mariage. Dix ans plus tard, ce sont déjà des aigris. Claquemurés dans leur petite maison, leurs petites habitudes, leurs petits ressentiments, ils se rendent mutuellement responsables d'un gâchis auquel ils ne savent comment échapper. C'est l'époque des engueulades hargneuses, des litanies d'injures, des trahisons et des scènes de jalousie. Puis aux tempêtes succèdent les silences de la résignation et de la solitude à deux. Encore quelques pointes, quelques mesquineries, et ce sera la débâcle dans l'attente de la mort : la maison liquidée, les absences d'Henri de plus en plus fréquntes, et Janine essayant de se persuader, malgré tout, qu'elle a connu quelques mois de bonheur.

Film d'objets, de regards, de coups de sonde furtifs et révélateurs. Faut-il en rire, faut-il en pleurer ? Claude Lelouch enregistre imperturbablement le ridicule et l'odieux. Au misérabilisme sentimental, il ajoute même, pour faire bonne mesure, la dérision sociale et le pathétique familial. Parce que, la nuit de ses noces (c'était le 6 juin 1944), Henri a involontairement participé à un acte de résistance, il est devenu une sorte de héros local. Tous les dix ans, le jour anniversaire du débarquement, il arbore ses médailles et prononce le même discours commémoratif. Prisonnier de ces ritournelles glorieuses, il n'a jamais voulu quitter le village qui en est le témoin... Quant au fils né de l'union lugubre, on le voit à peine, mais on devine qu'il a été mal aimé et que le comportement de ses parents l'a marqué à jamais : à dix-huit ans, ce n'est pas avec une fille qu'il entre à pas de loup dans sa chambre, mais avec un autre garçon.

Même s'ils reflètent une certaine vérité, on a du mal à s'attacher à ces cloportes englués dans leur existence marécageuse. Un robinet qui vibre pendant trente ans, une fenêtre qui refuse de s'ouvrir, les « patins » dont la maîtresse de maison a rendu l'usage obligatoire, le sablier qui limite les conversations téléphoniques, les mastications bruyantes, les invectives, la méchanceté d'Henri, les frustrations de Janine, le réalisme impitoyable avec lequel Rufus et Bulle Ogier jouent leurs personnages, tout cela crée une atmosphère oppressante, déprimante, comparable à celle de certains récits de Simenon. Mais chez Simenon, il finit toujours par arriver quelque chose. Ici rien n'arrive jamais. Il n'y a que la vie qui passe, sordide, cafardeuse, ponctuée par les mêmes gestes, les mêmes rites, les mêmes incidents grotesques, une vie dont ne reste que l'écume.

On a parfois reproché à Claude Lelouch son optimisme, sa petite musique pour romans à deux sous. C'est un cocktail de fiel, de vinaigre et de vitriol qu'il nous offre pour l'année nouvelle.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Marivaux, Studio Jean-Cocteau, U.G.C.-Odéon, Bonaparte, Biarritz, Plaza, Passy, Paramount Maillot.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Robert Bordaz

A la suite de l'article paru dans le Monde *du 26 décembre sur la grande* « direction des arts plastiques », *qui devait être créée, notamment, pour servir de tutelle à Beaubourg, nous avons reçu de M. Robert Bordaz, président du Centre Georges - Pompidou, la lettre suivante* :

Le titre de votre article, « *Beaubourg sans direction* », pourrait inquiéter vos lecteurs.

Or vous n'ignorez pas que le Centre Beaubourg, aujourd'hui Centre Georges - Pompidou, établissement placé sous la tutelle du secrétaire d'Etat aux affaires culturelles, est dirigé par un président en fonctions depuis 1970, administré par un conseil comprenant notamment plusieurs représentants des ministères de tutelle, que, pour suivre la marche des affaires, le président réunit plusieurs fois par mois les principaux responsables de la vie culturelle du futur Centre.

■ **Philippe Etesse vient d'être engagé à la Comédie-Française. Le jeune comédien fera ses débuts de pensionnaire dans le rôle de Don Carlos du « Don Juan » de Molière, mise en scène d'Antoine Bourseiller.**

■ **Trois nouveaux sociétaires de la Comédie-Française viennent d'être élus : Mlles Claire Vernet et Ludmilla Mikael, et M. Jean-Luc Boutté. Leurs nominations, pour être effectives, devront recevoir la ratification du secrétaire d'Etat à la culture.**

■ **En raison de difficultés techniques de dernière heure, la Maison des arts de Créteil (nouvelle maison de la culture) doit supprimer les deux représentations dites « de couturière » du spectacle « Crime et Châtiment » de Robert Hossein prévues les 3 et 4 janvier. Les places délivrées pour ces deux jours seront honorées les 9, 15 et 16 janvier, sur appel téléphonique au numéro : 899-90-50. La générale aura lieu, comme prévu, le 16 janvier à 21 heures.**

ZALMEN INTERROMPU

Le comédien Daniel Emilfork étant souffrant, les représentations de ZALMEN, au théâtre de la Nouvelle-Comédie, ont dû être interrompues.

Lettres

UN LIVRE

« Le Carnaval » de Claude Gaignebet

Préfaçant le dernier ouvrage de Claude Gaignebet, « le Carnaval », Claude Mettra préconise pour ce livre « une lecture circulaire, c'est-à-dire libre, mouvante, dispersée (...) plutôt qu'une lecture linéaire enfermant le voyage entre un commencement et une fin. C'est une forêt, et peu importe la lisière qui introduit au taillis. » Une des singularités de ce livre attachant est en effet de conserver toute la souplesse de l'improvisation, toute la chaleur de la parole, car il est issu d'une série d'émissions radiophoniques où l'auteur lâchait la bride à son érudition mais aussi à ses dons de conteur. Marie-Claude Fromentin, en pransposant ces causeries, a su leur garder la fantaisie et le ton de leur origine orale.

Qu'est-ce que le carnaval ? Une fête ou une succession de fêtes qui semblent marquer la fin de l'hiver. Mais qu'est-ce que l'hiver ? Faut-il croire que sa durée est suffisamment définie par le calendrier légal ? « Dans toute l'Europe, une même croyance survit. On affirme que le 2 février l'ours (ou tout autre animal hibernant, ou encore l'homme sauvage) sort de sa tanière afin d'examiner le temps qu'il fait. S'il fait clair, l'ours rentre dans son abri : c'est signe que l'hiver va durer quarante jours encore, donc se prolonger jusqu'aux alentours du 10 mars. Si par contre il fait sombre, l'ours sort pour de bon de sa tanière et donne ainsi le signal de la fin de l'hiver. » Le 2 février est donc une date importante, puisqu'il ouvre, dans les croyances populaires, cette période de quarante jours où se situe le Carnaval, transition entre l'hiver et le printemps, où les contraires se rencontrent. Dans certaines provinces de France et d'Espagne, on déguise ce jour-là en ours des jeunes gens barbouillés de noir, qui barbouillent les passants. Une lutte des blancs et des noirs est alors mimée, représentant la lutte de l'hiver qui veut rester et du printemps qui veut venir.

La mesure du temps, à travers toute l'Europe, semble conçue sans référence au mois solaire ni au mois lunaire, mais par périodes successives de quarante jours. Les fêtes religieuses se situent aux temps forts de ces rythmes populaires : ainsi Claude Gaignebet met-il en évidence les quarante jours qui séparent Pâques de l'Ascension. Le recensement des thèmes les plus anciens et les plus répandus qui inspirent les fêtes et les jeux de Carnaval fait apparaître une prédilection pour des éléments au premier abord disparates, comme la lune, les cornes, la notion de fécondité, le vent, le chanvre, le feu. L'auteur insiste sur le rôle éminent du chanvre dans ces célébrations, et va jusqu'à parler d'« une religion essentiellement fondée sur la corde, le lien, le chanvre ».

Au Moyen Age, les cordiers lépreux, ces parias, retranchés du monde des vivants, ont pour patron saint Paul, dont la théologie insiste sur le renversement spirituel des valeurs communes. Ces cordiers sont donc à la fois les derniers et les premiers des hommes. Bien des dictons soulignent que le cordier ignore si la corde qu'il prépare aujourd'hui ne le pendra pas demain : plus il soigne la torsion des fibres, plus sera solide la corde qui liera sa gorge et empêchera son âme de s'exhaler par le haut dans un dernier soupir. Mais le chanvre qui fournit l'instrument de la mort alimente aussi les feux du Carnaval que les assistants entourent de rondes bruyantes (sont-ils intoxiqués par la fumée ?)

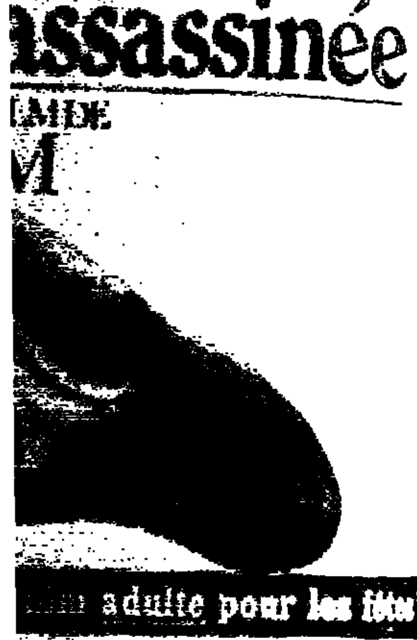
La vie et la mort, pendant cette quarantaine, s'affrontent et fraternisent dans une sorte de danse mi-bouffonne mi-funèbre. La Fête des fous, où les rôles s'inversent, apparaît comme l'affirmation d'un anti-ordre, symétrique de la hiérarchie quotidienne, et un appel au renforcement de l'autorité établie. Car partout où cet anti-ordre se manifeste, l'ordre reprend le dessus, après la fête, avec une rigueur accrue. Claude Gaignebet ne dédaigne pas d'évoquer une psychanalyse possible du carnaval mais ce n'est pas d'elle qu'il attend la plus profonde révélation. Après son récent ouvrage sur le folklore obscène des enfants, c'est encore à une symbolique religieuse extrêmement ancienne qu'il relie coutumes et textes oraux, de savante et plaisante façon.

JOSANE DURANTEAU.

★ Payot, 35,50 F.

هكذا من الأصل







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Opéra Studio, 20 h. 30 : la Vie parisienne.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Marigny (mat. à 14 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Petit TEP, 20 h. 30 : Brocabric.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : les Colombaioni ; 20 h. 30 : la Noce chez les petits bourgeois.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube (mat. à 15 h.).
Atelier, 21 h. : Avron et Evrard.
Athénée, 21 h. : l'Amour fou (mat. à 15 h.).
Biothéâtre, 20 h. 30 : Chants et danses de l'Inde du Sud.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Carré Silvia Monfort, 20 h. 30 : les Comptoirs de la baie d'Hudson.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : le Coït interrompu ; Atelier de l'Epée de bois, 20 h. 45 : le Chevalier à la charrette ; Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Chapelle arménienne, 20 h. 30 : Passion noire.
Charles de Rochefort, 20 h. 45 : Dzi croquettes (mat. à 18 h. 30).
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing (mat. à 15 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : la Colombe.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Terrine du chef ; 14 h. 30 et 20 h. 15 : Pour l'amour du ciel, où tous ces gens peuvent-ils bien aller ?
Cyrano-Oblique, grande salle, à 21 h. : la Danse macabre.
Daunou, 20 h. 45 : Les portes claquent (mat. à 15 h.).
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma (mat. à 15 h.).
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit (mat. à 15 h.).
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Pol.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher Menteur (mat. à 15 h.).
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : Docteur Héro.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant (mat. à 15 h.).
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou méfiez-vous des autobus (mat. à 15 h.).
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé (mat. à 15 h. 10).
Michodière, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite (mat. à 15 h.).
Nouveautés, 20 h. 45 : la Chambre mandarine (mat. à 16 h.).
Nouvelle Comédie, 20 h. 30 : Zalmon ou la folie de Dieu (mat. à 15 h.).
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton (mat. à 15 h.).
Olympic, 22 h. : M.M. Maggie Moon.
Le Palace, 20 h. 30 : le Cadavre exquis ; 23 h. : le Moustique dithyrambique.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles (mat. à 15 h.).
Patatrapp, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Coup de pompe.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Récamier, 20 h. 30 : Sudd.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur (mat. à 15 h. et à 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Tertre, 21 h. : la Dame au petit chien ; la Paix du ménage.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Divertissement ; le Carnaval des animaux.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres, par Jean Bois.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir (mat. à 16 h.). Salle II, 20 h. 30 : la Haute Colline de Dunsinane ; 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite (mat. à 17 h.).
Théâtre-en-Marche, 20 h. 30 : Pastorales des santons de Provence.
Théâtre Oblique (grande salle), 21 h. : la Danse macabre ; 20 h. : Grimm, contes (mat. à 16 h.).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra. — Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : l'Ile de raison.
Théâtre Présent, 21 h. : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée (mat. à 17 h.).
Variétés, 20 h. 45 : Zouc (mat. à 17 h.).

Mardi 31 décembre

Les matinées indiquées entre parenthèses sont celles du 1er janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les théâtres de banlieue

Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Une rose au petit déjeuner.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval (mat. à 15 h. 30).
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc (mat. à 15 h. 30).
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne (mat. à 14 h. 30).
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française (mat. à 15 h. 30).

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : Coppelia, par le ballet de l'Opéra.
Palais des Sports, 20 h. 30 : Chœurs et danses de l'armée soviétique (mat. à 16 h.).

Le jazz

Cour des Miracles, 22 h. : Steve Lacy Sextet.
Riverbop, 22 h. 30 : Trio Michel Graillier.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Nuit de la Saint-Sylvestre, de L. Pick ; la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 18 h. 30 : le Chevalier du roi, de J. Logan.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59)
D'ARTAGNAN L'INTREPIDE (A.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES AVENTURES DE FIFI (A.) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
BONS BAISERS A LUNDI (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
BORSALINO AND CO (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE CHAT BOTTE (Jap.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) (sous réserves) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74), de 14 h. à 16 h.
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Athena 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67)
LA CITE DU SOLEIL (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
LA CLINIQUE EN FOLIE (A., v.o.) : Le Seine 5e (325-92-46).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A.-It.-Fr., v.f.) (**), en relief : Mery, 17e (522-49-54)
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Ciné-Halles-Positif, 1er (236-71-72)
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
DODES'CADEN (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (STILLBORN, ABRAHAM CRYSTALLIN, MARIAGE) : Marais, 4e (278-47-86).
ERICA MINOR (Suisse) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Quintette, 5e (033-35-40)
LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : U G C-Marbeuf 8e (225-47-19) Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA-MA-RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LA FUREUR DU DRAGON (Chin., v.f.) : Les 3 Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41)
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

LE MARIAGE, film français de Claude Lelouch, avec Rufus, Bulle Ogier. — Marivaux, 2e (742-83-90), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (359-42-33), Plaza, 8e (073-74-55), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA, film américain de Sam Peckinpah, avec W. Oates, I. Vega. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96), Capri, 2e (508-11-69).

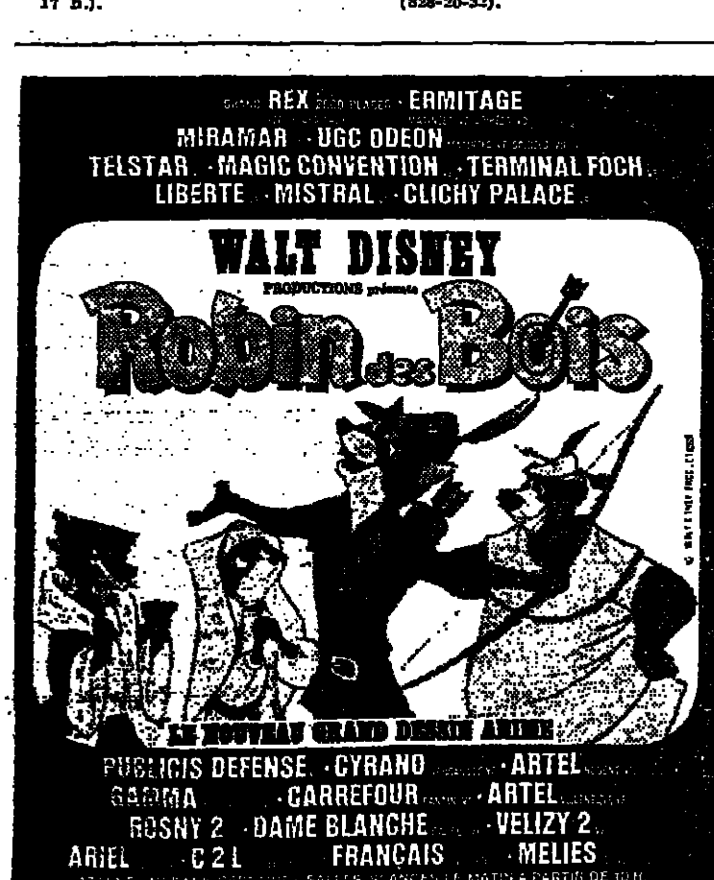
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23), Publicis-Matignon 8e (359-31-97), Publicis-St-Germain 6e (222-72-80) (v.f.) : Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Max-Linder 9e (770-40-04), Moulin-Rouge 18e (606-63-26), Lux-Bastille 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse 14e (326-22-17), Paramount-Orléans 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (842-04-68), Paramount-Maillot-II, 17e (747-24-24), Paramount-Maillot-III, 17e (747-24-24).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George V 8e (225-41-46), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Capri 2e (508-11-69), Boul-Mich 5e (033-48-29), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Galaxie 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté 14e (326-99-34), Passy 16e (288-62-34) (jusqu'au 30), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois-Bâbord, 15e (531-44-58)
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (fr.) (**) Biarritz 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse 15e (544-25-02), Murat 16e (288-99-75)
KID BLUE (A., v.o.) : Boîte à films 17e (754-51-50) (de 16 à 20 h.).
LANCELOT DU LAC (fr.) : Pagode 7e (551-12-15)
LE LOUP DES STEPPES (Fr., Suisse, All., version anglaise) : U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; La Clef, 5e (337-90-90).
MA FEMME EST DINGUE (A., jusqu'au 30, v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74)
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Templiers, 3e (272-94-56)
LES NEUF VIES DE FRITZ LE CHAT (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
PARADE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Nation, 12e (343-04-67).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), France-Elysées, 8e (225-19-73), Wepler, 18e (387-50-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74).
ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Terminal-Foch, 16e (704-49-53), Telstar, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Liberté, 12e (343-01-59), Clichy-Palace, 18e (387-77-29).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (734-20-70), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (Blazing Saddles) (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Gramont, 2e (742-95-82), Studio-Raspail, 14e (326-38-98)
LES SUSPECTS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71).
UN JUSTICIER DANS LA VILLE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) Maxeville, 9e (770-72-86), Quintette, 5e (033-35-40)
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : La Clé, 5e (337-90-90), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BEN-HUR (A., v.o.) (70 m/m) : Action-République, 2e (805-51-33)
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Studio République, 11e (805-51-97).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42)
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Pagode, 7e (551-12-15) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. et 22 h.
LE FIGURANT (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE KID (A.) : Templiers, 3e (272-94-56)
LAUREL ET HARDY A JOUJOUVILLE (A., v.f.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) (70 m/m) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) (Buster Keaton) : Saint-Séverin, 5e 033-50-91 ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)
LES TEMPS MODERNES (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).

Les festivals

QUINZE MELOS FLAMBOYANTS — V.o. : Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42) : Comme un torrent.
WOODY ALLEN. — V.o. : Boîte à films, 17e (754-51-50) 14 h. et 20 h. 45 : Bananas ; 16 h. 45 et 19 h. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander ; 17 h. 30 et 22 h. 15 : Woody et les robots.
HUMPHREY BOGART. — V.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50), le Grand Sommeil.
SACHA GUITRY. — Mac-Mahon, 17e (380-24-31) : Faisons un rêve.
MARILYN MONROE. — V.o., Action-La Fayette, 9e (873-80-50) : ... Joyeuse Parade. — Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Sept ans de réflexion.



SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 1er au 7 janvier

Atelier (606-49-24), 2, 3 et 4, à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers.
Café d'Edgar (326-13-68) (D.), à 14 h. et 16 h. : Philippe Peuchain, mime
Cartoucherie de Vincennes, mer., sam. et dim., à 15 h. : Atelier du chaudron.
Gaîté-Montparnasse (622-16-23), mer. et sam., à 15 h. : les Lettres de mon moulin (marionnettes).
Jardin du Luxembourg (326-46-47), le 1er, à 15 h. 30 ; les 2, 3, 4 et 5, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Vieux Château : Guignol et le Père Noël.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., toutes les demi-heures, à partir de 15 h. : Marionnettes.
Mouffetard (326-02-87), mer. et sam., à 15 h. : Marionnettes.
Parc de Vincennes (808-16-82), mer. et dim., à 15 h. 30 et 16 h. 30 : Voyage au pays de Gaspard.
Théâtre Aydar (878-33-47), le 3, à 14 h. 30 : Eh bien ! dansez maintenant.
Théâtre des Champs-Elysées, 359-72-42, le 1er, à 14 h. 30 et 16 h. 30 ; les 2, 3 et 4, à 15 h. : Papotin raconte.
Théâtre de la Cour des Miracles (548-85-60), mer. et sam., à 16 h. : la Terrine du chef.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), le 2, à 15 h. : le Petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons.
Cirque d'Hiver (700-12-25), le 1er, à 15 h. : le 4, à 21 h : le 5, à 14 h. et 17 h.
Cirque Pinder - Jean Richard (205-41-90 (D. soir), 20 h. 45, mat. à 15 h. ; sam., à 16 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 17 h.
Cirque Sabine Rancy (368-90-66), à 14 h. et 17 h.
Chapiteau Galaxy (205-28-06), mer. à 14 h. 30, sam. dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Cendrillon (sur glace).

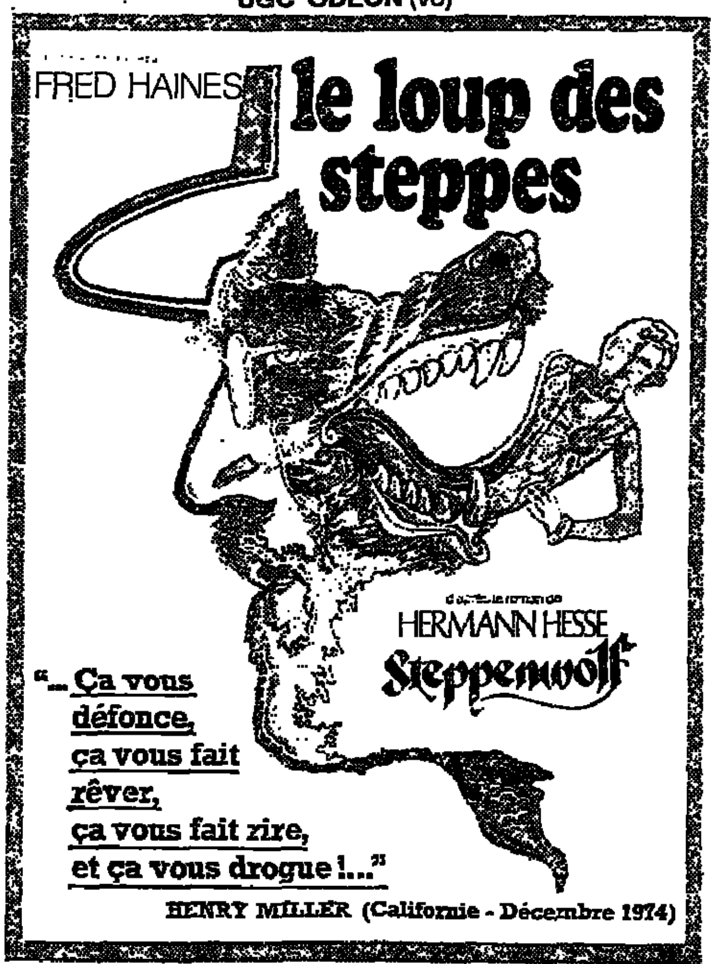


CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE GAVEAU Samedi 11 Mardi 14 janvier à 20 h. 30 (Valmalète)	Le Nouveau QUATUOR HONGROIS Le 11 : Haydn, Bartok, Beethoven. Le 14 : Mozart, Brahms, Webern, Debussy

CONCERTS PUBLICS ORTF

MAISON de la RADIO Studio 104 Mardi 7 janvier à 20 h. 30	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE Dir. Janos KOMIVES avec J.-M. DARRE Berlioz, Saint-Saëns S. Nigg, Bartok
MAISON de la RADIO Studio 104 Mercredi 8 janvier à 20 h. 30	ORCH. NATIONAL de FRANCE Dir. Jean MARTINON avec J. FONDA, B. GAVOTY Bizet, Beethoven, Saint-Saëns
MAISON de la RADIO Jeudi 9 janvier à 20 h. 30	SAISON LYRIQUE OBERTO VERDI avec R. Constantin, A. Edwards, F. Ortiz, E. d'Alboni, Ch. Issartel ORCHESTRE LYRIQUE Dir. M. ARENA



CARNET

Décès

MAURICE JACQUIN

— La société Les Studios de Boulogne a le regret de faire part du décès de son président-directeur général,

M. Maurice JACQUIN,

survenu le 28 décembre 1974, en son domicile, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 janvier 1975, à 10 h. 30, en la nouvelle église de Saint-Honoré d'Eylau (66, avenue R.-Poincaré, 75116 Paris).

[Né en 1900, à Montluçon, M. Maurice Jacquin avait fondé un circuit cinématographique en Afrique noire groupant une centaine de cinémas. Il avait pris en 1960 la direction de la société de production et de distribution des films C.O.M.A.C.I.C.O. Parmi ses productions on retiendra : « La Fayette », « Maigret voit rouge », « la Grande Maffia ».]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice JACQUIN,

survenu le 28 décembre 1974, en son domicile à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 janvier 1975, à 10 h. 30, en la nouvelle église de Saint-Honoré d'Eylau (66, avenue R.-Poincaré, 75116 Paris).

De la part de
Mme Maurice Jacquin, son épouse,
M. et Mme Raymond Danon et leurs enfants,
M. Maurice Jacquin junior,
M. et Mme Georges Moncho et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants.
48, avenue Foch, 75116 Paris.

— La société C.O.M.A.C.I.C.O. a le regret de faire part du décès de son président-directeur général,

M. Maurice JACQUIN,

survenu le 28 décembre 1974, en son domicile, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 janvier 1975, à 10 h. 30, en la nouvelle église de Saint-Honoré d'Eylau (66, avenue R.-Poincaré, 75116 Paris).

Thonon-les-Bains.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 27 décembre 1974 dans sa quatre-vingtième année de

M. Victor ANDRADE,
ingénieur général du Génie maritime, 2e section,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
commandeur de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 14-18.

L'incinération, puis l'inhumation en cimetière de « Le Lysaud » (74) auront lieu dans l'intimité familiale, le mardi 31 décembre 1974.

De la part de
Marguerite Andrade, sa sœur,
M. et Mme Louis Hiltbrand,
et Mme Béatrix Nicod-Andrade et ses enfants,
MM. Marc Pommellet et Ambroise Nicod, ses petits-enfants, et de tous ses parents et alliés.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Domicile : La Résidence, place Jean-Moulin, 74 Thonon-les-Bains.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme René AUBGER,
née Mathilde Boyet,

survenu en son domicile le 29 décembre 1974, dans sa quatre-vingt-huitième année, munie des sacrements de l'église.

De la part de sa famille et de ses nombreux amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 janvier 1975, à 13 h. 45, en l'église de Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Paris, Annonay, Genève.
Mlle Colette Boegner,
Mme Stéphane Fuchs, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Boegner, leurs enfants,
Les familles Hérubel, Boegner, Oechwald, leurs parents et amis font part du décès de

Mme Vve André BOEGNER,
née Hérubel,

endormie dans la paix de Dieu, le 28 décembre 1974, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques auront lieu *le jeudi* 2 janvier à 9 heures au temple de Neuilly, 18 boulevard d'Inkermann.

« Ma grâce te suffit »
(II Corinthiens 12).

Ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Suzanne et Jacques Vidal et leurs enfants,
Geneviève et Paul Galas,
Marguerite Fialip et ses enfants,
Jacqueline et Roger Bonsergent et leurs enfants,
Renée et Marc Martin,
Leurs enfant et petits-enfants,
Marcelle Fialip,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mme Madeleine CARPENTIER,
née Fialip,
agrégée d'anglais

leur tante, grand-tante et belle-sœur.

Rappelée à Dieu subitement, le 17 décembre 1974.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le samedi 21 décembre 1974, en l'église de Bièvres (Essonne).

Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 23 janvier 1975, à 10 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, av. Charles-de-Gaulle.

23, avenue du parc Saint-James, 92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Vve CHAPON,

survenu à Paris le 30 décembre 1974.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 janvier 1975, à 10 h. 30, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, avenue du général Leclerc, Paris-14e.

— Anduze - Paris - Montpellier.
M. et Mme Pierre Chastand, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Monnier, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Chastand, Cabanis, Valette et alliées ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. le Pasteur Emmanuel CHASTAND,
ancien directeur général
de la Mission populaire évangélique,
président honoraire
de la Croix-Bleue française,

survenu le 22 décembre 1974.

Les obsèques ont eu lieu le 24 décembre au Grand Temple d'Anduze (Gard).

« Je suis le chemin, la vérité et la vie. »
« Nul ne vient au Père que par moi. »
(Jean 14-6.)

6, rue Raffaelli, 75016 Paris.
Le Miradou, rue d'Alco, 34000 Montpellier.

[Né en 1884, à Mialet (Gard), le pasteur Emmanuel Chastand était responsable, de 1907 à 1927, de la Mission populaire évangélique à Nantes, où il fit œuvre de pionnier dans le domaine social. De 1927 à 1951 il était directeur général de la mission populaire et président honoraire de la Société française de la Croix-Bleue.]

— Sa famille et ses amis,
Ont le regret de vous faire part du décès du

Docteur Paul DIETERICH,
chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
Médaille des évadés,
Médaille de Verdun,
Médaille coloniale,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans, le 29 décembre 1974, à Draveil (94).

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 3 janvier, à 15 h. 45, en l'église Saint-Rémy de Draveil.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille à La Ciotat (13).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Lyon-Paris-Roanne.
M. et Mme Roger Lacroix et leurs enfants,
Les docteurs André et Andrée Lacroix et leurs enfants,
Le docteur et Mme Françoise Devèze et leur fils,
M. et Mme Jugy-Perrin,
M. et Mme Marcel Perrin,
Mme Jean Perrin,
Les familles et alliés ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 28 décembre, de

Mme Marcel LACROIX,
née Antoinette Tachon.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Lentilly (Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ils rappellent à votre souvenir son époux,

Marcel Lacroix,
décédé le 24 novembre 1973.

— Mme Edouard Nouveau,
M. Gérard Nouveau et ses enfants,
M. et Mme Alain Charlet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Nouveau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard NOUVEAU,

qui s'est endormi dans la paix du Christ, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le jeudi 2 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Huruge (Saône-et-Loire), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée, le samedi 4 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Augustin, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

95, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

— M. Emmanuel Proweller,
Mme Elisabeth Brami, née Proweller,
M. Claude Brami,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme RENA PROWELLER,
née LIEBERMAN,

leur femme, mère et belle-mère, survenu le 28 décembre 1974, à Créteil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Mme Samuel Rossant, son* épouse,
Mlle Viviane Rossant, sa fille,
M. et Mme Michel Rossant et leurs fils,
M. et Mme Marc Hurvie,
Ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs et neveux,
M. et Mme Lionel Rossant, ses neveu et nièce,
M. et Mme Moïse Bider (Israël), ses oncle et tante,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 28 décembre 1974, à l'âge de soixante ans, du regretté

Samuel ROSSANT

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 janvier 1975.

On se réunira pour la levée du corps à 13 h. 30, 3, rue Cabanis, Paris-14e (hôpital Sainte-Anne) (car prévu) et pour l'inhumation au cimetière de Bagneux à 14 heures (porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le docteur et Mme Marcel Vonderscher,
M. et Mme Georges Ferre,
Ses enfants,
Le docteur Martine Vonderscher,
M. et Mme François Vonderscher et Bertrand, Marie-Jeanne Vonderscher,
M. et Mme Georges Maurin et Matthieu,
M. et Mme Jean-François Ferre et Anita,
M. et Mme Pierre Vayssettes,
Ses enfants et arrière-petits-enfants ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ferdinand VONDERSCHER,
née Henriette-Julie KUENEGEL,
institutrice retraitée,

survenu en son domicile, le 20 décembre 1974, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 24 décembre 1974, à Houilles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Saint-Raphaël, 83700,
53, rue Ledru-Rollin, Houilles 78800.

Remerciements

— Mme Roger Ladauge, ses enfants et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

M. Roger LADAUGE,
directeur commercial de la Compagnie générale des eaux, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages de condoléances, se sont associées à leur deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Ils s'excusent auprès des personnes qui n'auraient pas été prévenues.

Anniversaires

— Il y a cinq ans disparaissait tragiquement notre cher

François BAZELAIRE

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. André LUCHEREAU,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois internationaux

GROUPE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

dans le cadre de son développement constant recherche pour le

MOYEN-ORIENT

ingénieurs travaux CONFIRMES

Les candidats retenus seront d'excellents techniciens, mais aussi des gestionnaires rigoureux.

Ils seront des animateurs et des entraîneurs d'hommes, sachant faire preuve d'une large autonomie.

Nous sommes prêts à leur confier la responsabilité complète pour diriger d'importants chantiers de Bâtiment ou de Travaux Publics.

Pour un 1er contact, envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous référence 9148 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS qui transmettra.

emplois régionaux





LA COOPÉRATIVE DES AGRICULTEURS DE BRETAGNE

recherche

UN CADRE COMMERCIAL

pour responsabilité service Gros Bovins.

Il sera chargé de :
— l'organisation du service gros bovins (prospection, achat, ramassage, expédition des bêtes) ;
— l'animation des équipes d'acheteurs et de collecteurs.

Il aurait autorité sur 20 personnes.

Ce poste conviendrait à un candidat de bon niveau général sachant apprécier le bétail sur pieds et en carcasses.

Envoyer curriculum vitae et photos à
LA COOPERATIVE DES AGRICULTEURS DE BRETAGNE
Service Organisation Effectifs
BP 100, LANDERNEAU 29206.

Le Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement D'AIX-EN-PROVENCE recherche pour le développement et la promotion d'un réseau de terminaux en temps

UN INGENIEUR INFORMAT. ayant une bonne connaissance des systèmes d'exploitation IBM et une expérience du temps partagé. — Le candidat retenu devra posséder un goût prononcé pour le travail en équipe ainsi que pour les activités de formation et d'assistance technique auprès des utilisateurs.

Adresser candidature à :
C.E.T.E., B. P. 261,
13605 AIX-EN-PROVENCE.

Entreprise du bâtiment et T.P., C.A. 25 millions, recherche pour Cannes Chef Compt., justifiant large expér. dans la profession. Ecrire Havas, Cannes, 9.156/06.

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE MIDI recherche PSYCHIATRE avec possibilité hospitalisation 10 lits. Téléphone dans la soirée (94) 98-92-49.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ EN EXPANSION
recherche pour Siège Paris

COLLABORATEUR
Spécialisé gestion expédition export (transitaires, documents douaniers) et dans la banque (crédits documentaires, gestion des accréditifs).

ASSISTANT CHEF DE GROUPE
GESTION DE COMMANDES EXPORT
Pratique de la langue allemande.

ASSISTANT CHEF DE GROUPE
GESTION DE COMMANDES EXPORT
Pratique de la langue anglaise (langue espagnole appréciée).

TECHNICO-ADMINISTRATIF
Pour vente moteurs à l'étranger.
— Connaissance moteurs essence et diesel approfondie et mécanique industrielle.
Pratique de la langue allemande.

41 h. 15 en 5 jours. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 85.686, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société en expansion
recherche pour Siège PARIS

INGÉNIEUR DIPLOMÉ - Position II

Expérience Bureau d'Etudes Laboratoire essais moteurs ou mécaniques, après-vente et technico-commercial quelques années souhaitées.

Connaissances mécaniques indispensables, moteurs thermiques, groupes moto-pompes, hydraulique souhaitées.

Déplacements en France et à l'étranger. Langue anglaise appréciée.

41 h. 15 en 5 jours. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 85.662, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

LA BOUTEILLE, NOUS LA FABRIQUONS...
aussi bien que nos concurrents, et nous recherchons

DEUX INGENIEURS DE FABRICATION

qui, placés sous l'autorité de l'Ingénieur de Production et après formation, seront chargés de la réalisation des programmes de fabrication.

LA BOUTEILLE, VOUS N'EN PRENEZ PAS
— Vous êtes des INGENIEURS MECANICIENS dynamiques (AM, ICAM, ECAM, INSSA, ENI) et vous avez déjà l'expérience de la fabrication du verre creux.
Vous êtes des débutants, vous nous intéressez également.
— Vous travaillerez dans une région agréable (à 15 km de VICHY) et nous pourrons vous aider à vous loger.

Le Directeur des VERRERIES DU PUY-DE-DOME, Boîte Postale n° 25 à PUY-GUILLAUME (63290) attend vos candidatures.



CIT ALCATEL
DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN II

*ayant une expérience en maintenance des mini-*calculateurs et de leurs périphériques usuels.

Il prendra en charge les problèmes d'intégration et de mise au point (système de visualisation) au sein d'un service technique situé en banlieue Sud.

A partir de 76, il sera responsable de l'équipe de maintenance en R.F.A. près de Francfort pendant 3 ans renouvelables.

Bonne connaissance de l'anglais exigée, *allemand souhaité.*

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Service Relations Humaines 33, rue Emeriau Paris 15e.

PRODUCTEUR D'ŒUFS

dont le dynamisme lui vaut de progresser de façon spectaculaire sur le marché européen où il occupe une place importante.

recherche

UN ADJOINT DE VENTE EXPORT

pour la Bretagne.
Ce poste conviendrait à un diplômé d'Etudes Commerciales Supérieures possédant une parfaite connaissance de l'Allemand et de l'Anglais et ayant quelques années *d'expérience de la vente à l'exportation* dans le domaine alimentaire.

DES AGENTS COMMERCIAUX

pour PARIS, LYON.
Ces postes conviendraient à des personnes ayant une bonne formation commerciale ou une expérience de la vente des produits alimentaires.

Envoyer curriculum vitae et photos à :
HAVAS N° 458, 29275 BREST CEDEX.

ETABLISS. D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL à SAINT-OUEN (93) recherche pour son SERVICE COMMERCIAL

UN INGENIEUR
ELECTROTECHNICIEN et ELECTRONICIEN DE HAUT NIVEAU (E.S.E. - A.M. - TOULOUSE - GRENOBLE - I.D.N. ou équiv.)

Le candidat, nécessairement bilingue, devra avoir un sens aigu des contacts commerciaux tant sur le plan national qu'international et une expérience confirmée des négociations à tous les niveaux.

Une expérience de quelques années comme Ingénieur technico-commercial est indispensable.

Adr. C.V. et prétentions, à n° 85.506, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. f.

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES recherche

INGENIEUR
spécialisé mécanique sols et études fondations pour poste intéressant à l'étranger. Quelques années d'expérience. Anglais indispensable.
Ecrire avec C.V., à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS CEDEX 15

Cherche EDUCATEUR (TRICE) spécialisé (ée). - Conventions collectives 66. — Adresser candidatures avec C.V. : F.J.T., avenue des Sablons - Bouffiards, Z.I. 77109 MEAUX.

Banque (8e) rech., URGENT, EMPLOYES (EES) connaiss. caisse, compensation portefeuille. — Envoyer C.V. : REGIE-PRESSE n° T 63.377, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

cours et leçons

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

occasions

Achat, vente, tous bijoux, brill., argenterie. — PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPERA, 37, aven. Victor-Hugo, ETOILE.

Brillants - Bijoux - Achat cher au comptant. — Tél. 433-23-80.

perdu-trouvé

Perdu passeport iranien + doc. SHAHPARAST : tél. 056-89-04-75.

sports loisirs

ECLUSELLES, près DREUX (E.-et-L.)
100 ha de PLAN D'EAU
à 50' de Paris
VOILE UNIQUEMENT
Activité toute l'année
Garage pour hivernage
Cartes annuelles en nombre limité
Tél. Niles SABLIERES de FLINS ECLUSELLES - (15-37). 38-76-70

autos-vente

Part. vend Coupé 304 S, bronze métall., févr. 1974, état neuf, 11.000 km. T. : 16 (89) 44-38-34.

A vendre Citroën D Spécial 71, blanc, intér. noir, direct. assist., lunette arrière chauffante, pneus avant neufs, 70.000 kilomètres. Téléphone : 630-21-12, P. 9786 (bur.), ou 062-72-78, ap. 18 h. 30.

L'immobilier

appartem. achat

Ch. stud. ou 2 p. tt cft. Ecr. 6.923 Press, 31, bd Bonne-Nouvelle-2e.

Achète Paris 5/7 pces, bon stdg. Quartier résident. - OPE. 40-06.

Ch. Paris 3/4 p. cft. Ecr. 6.924, Press, 31, bd Bonne-Nouvelle-2e.

exclusivités

appartem. vente

Paris

2e près BANQUE DE FRANCE
Standing original
STUDIOS et 2 PIECES + chambre en LOGGIA DUPLEX
Grand confort - Rangements
Décoration et aménagements luxueux
GIRPA : 325-56-78 + 25-25

PASTEUR - Par Propriétaire 2 P., 6e ét., asc. 8, r. N.-Charlet Vis. 13 à 18 h. le 31 décembre.

appartem. achat

Société rech. à acheter appart. près NATION - TEL. 343-67-14.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 31 DÉCEMBRE

LES VŒUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le message de fin d'année de M. Valéry Giscard d'Estaing sera diffusé, à 20 heures, sur les trois chaînes de télévision et à la radio.

CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : « Chéri Bibi ».

20 h. 30 Les Shadoks.
20 h. 40 Théâtre : « Tovaritch », de J. Deval. Représentation filmée au Théâtre Firmin-Gémier, avec M. Boudet, D. Gelin, R. Gérôme, Y. Clech et S. Pitoeff.
22 h. 35 Variétés : Show Nana Mouskouri.
23 h. 25 Film : « Madame Croque-Maris », de J.-L. Thompson (1964), avec Sh. MacLaine, P. Newman, R. Mitchum, Dean Martin, G. Kelly.

CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : La Passagère.
20 h. 35 Feuilleton : Les brigades du Tigre. « La confrérie des loups ». Réal. V. Vicas. Avec J.-Cl. Bouillon, J.-P. Tribout et P. Maguelon.
21 h. 25 Au théâtre ce soir : « la Reine galante », d'A. Castelot. Mise en scène M. Roux. Avec Cl. Rio, J. Lorcey, A. Marbeau.
22 h. 45 Film : « Casino Royale », de J. Huston, K. Hughes, V. Guest, R. Parrish et J. Mc Grath (1967), avec D. Niven, P. Sellers, U. Andress, O. Welles, W. Allen.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Paul et Virginie.
20 h. 10 Documentaire : « Un animal, un portrait : le cygne », réal. R. Vivet.
20 h. 35 Comédie-Française : soirée Alfred de Musset. « Les Caprices de Marianne », avec J. Eyser, M. Tristani, F. Huster, C. Giraud ; « On ne saurait penser à tout », avec A. Feydeau, L. Arbessier, P. Rondest, B. Dautun, mise en scène de Jean-Laurent Cochet, réal. Roger Kahane.
22 h. 25 Variétés : Mondialement vôtre, réalisat. Cl. Ventura, prod. M. Dumay.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues avec la médecine : J. Bernard, R. Chauvin, F. Dagognet, R. Floriot, P.-P. Grassé, J. Hamburger, F. Lhermitte, J.-L. Lortat-Jacob, A. Minkowski, J. Monod, P. Pesson, E. Sullerot, L. Weiss, E. Wolff, de l'Académie française. — 21 h. 20, Atelier de création radiophonique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), France-Musique a reçu en 1974 : Emission rétrospective préparée par M. Soumagnac et C. Lehmann. — 22 h. 15 (S.), Concours international de guitare. — 22 h. 30 (S.), En direct de l'hôtel Sully : La nuit des années folles, avec Jean Wiener.

MERCREDI 1er JANVIER

CHAINE I

16 h. 25 Comédie-Française : « Tartuffe », de Molière. Mise en scène J. Charon. Avec R. Hirsch, J. Charon, J. Toja.
18 h. 40 Documentaire : « Une histoire d'amour ». F. Rossif. Hommage à Jane Goodall.



20 h. 15 Feuilleton : Chéri Bibi.

20 h. 30 Les Shadoks.
20 h. 35 Opérette : « Gipsy », de F. Lopez. Avec J. Todaro, M. Baquet, N. Briard, J. Roux.

CHAINE II (couleur)

17 h. 10 Comédie musicale : « Mozart », de S. Guitry. Musique de R. Hahn. Avec B. Broca, Cl. Titre, E. Selena.
18 h. 45 Les cirques du monde. Le cirque de Moscou.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : La Passagère.
20 h. 35 Comédie-Française : « Ondine », de Giraudoux. Mise en scène de R. Rouleau. Avec F. Chaumette, I. Adjani, J. Toja.

Un chevalier errant trouve refuge chez un couple de pêcheurs. Leur fille, Ondine, fée des eaux, succombe à son charme. Mais les hommes et les êtres fragiles et fugitifs ne peuvent pas vivre longtemps. Le tremblement giralducien, et Isabelle Adjani, alors starlette du Français.

22 h. 35 Concert : Trio de Brahms.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 20 Court métrage : « Jerry Lewis ».
19 h. 40 Feuilleton : Paul et Virginie.
20 h. 5 Documentaire : Un animal, un portrait : « L'aigle », réal. J.-R. Vivet.
20 h. 35 Film : « Kamouraska », de Cl. Jutra (1973), avec G. Bujold, R. Jordan, Ph. Leotard, M. Cuvelier.

D'après un roman de Anne Hébert, le portrait d'une femme — issue d'une famille bourgeoise de Québec, cela se passe dans la seconde moitié du XIXe siècle — mal mariée, adultère, héroïne d'un drame passionnel, puis épouse exemplaire en secondes noces. Une coproduction franco-canadienne inédite.

FRANCE-CULTURE

20 h., L'âge de la vie, par J. Favet : Au village retraite de Vesdun ; Théâtre 105, programme pour les jeunes, par C. Chebel ; Café-théâtre, par Y. Taquet : Au théâtre Essaion avec Rufus : Création d'« Ouverture II », d'Aperghis.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre philharmonique O.R.T.F., dir. G. Sébastian : « Roméo et Juliette » (Tchaïkovski), « Symphonie en si bémol » (Chausson), « le Chevalier à la rose », grande suite (R. Strauss). — 21 h. 50 (S.), Pour la nouvelle année, par E. Chevalley : 1975, Grands anniversaires des compositeurs français (Halevy, Boïeldieu, Caplet, Satie, Debussy, Honegger, Ravel, Bizet). — 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales O.R.T.F. — 24 h., Musique et poésie par A. Almuro (Debussy, Schubert, Panufnik, G. de Machaut, L. Nono). — 1 h. 30, Nocturnales.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	99 F	180 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

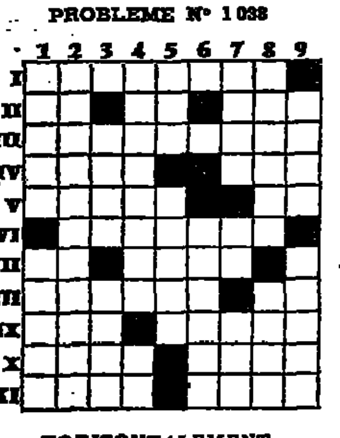
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 038





HORIZONTALEMENT

I. Il est des cas où il est nécessaire que cela se passe. — II. Symbole chimique ; Résultat d'une contraction ; Ajoutent au pittoresque d'un paysage. — III. N'entraîne donc aucun sacrifice. — IV. En Yougoslavie ; Entre un nom de dame et un nom de jeune fille. — V. Transvasée ; D'un auxiliaire. — VI. Sont encore plus jolies lorsque le caractère est bien formé. — VII. Précise une possession ; Ne s'est jamais fait prier pour suivre le bœuf. — VIII. Sont animés d'un très grand souci de distinction ; Caractère grec. — IX. Ville étrangère ; Le cauchemar des aviateurs. — X. Prénom masculin ; Ses partisans sont nombreux. — XI. Devait aimer les farineux ! ; Modestes étendues.

VERTICALEMENT

1. Il nous cache toujours quelque chose ; Mesure à prendre en vue de se protéger contre les rigueurs du temps. — 2. Loin d'être innocentes. — 3. Ses enfants sont excessivement nombreux ; Défaite prussienne. — 4. C'est surtout quand elle est pressée qu'elle devient dangereuse ; Dépend de Dieppe. — 5. Implique une atteinte ; Attire les moustiques. — 6. Soumettra à une vive chaleur. — 7. En Espagne ; Pronom ; S'écoule dans les Alpes-Maritimes. — 8. Très fines ; S'adresse à Dieu ou à ses Saints. — 9. Dans l'Orne ; Résultent du travail d'ouvrières spécialisées non rétribuées.

Solution du problème n° 1 037

Horizontalement

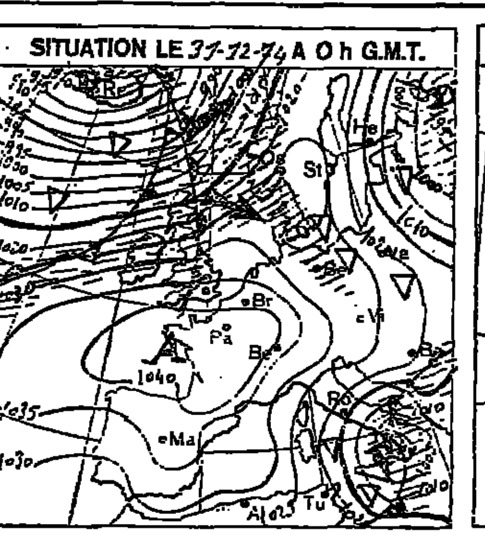
I. Altruiste. — II. Morue ; ac. — III. Nue ; Bach. — IV. Epure ; eta. — V. Seins ; sil. — VI. Un ; Lo. — VII. Et ; Plumet. — VIII. Poêle. — IX. Trousses. — X. aura ; sai. — XI. Caches ; Ys.

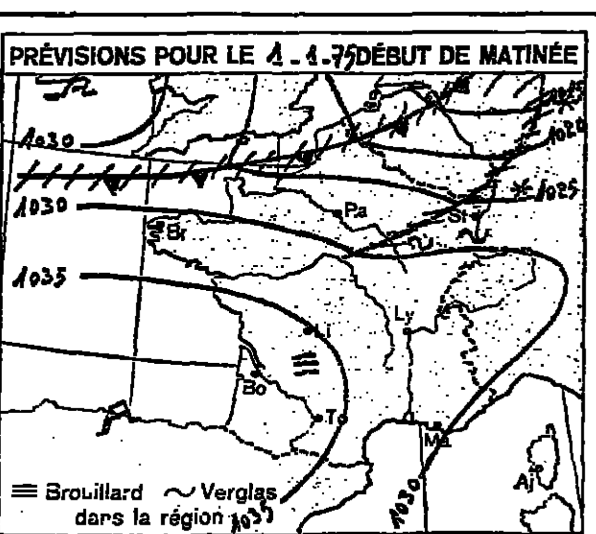
Verticalement

1. Amnésie ; tac. — 2. Loupe ; rua. — 3. Treuil ; porc. — 4. Ru ; RN ; pouah ! — 5. Ue ; Esules. — 6. Nuls. — 7. Aes ; Mées. — 8. Tactile ; Say. — 9. Echalote ; Is.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 31 décembre 1974 à 0 heure et le mercredi 1er janvier 1975 à 24 heures :

L'anticyclone centré sur la France s'affaiblira un peu en se décalant vers l'Espagne, tandis qu'une perturbation circulant des îles Britanniques à l'Allemagne et à la Baltique touchera notre pays par sa partie méridionale atténuée.

Mercredi 1er janvier, sur les Pyrénées, les Cévennes, le sud des Alpes et les régions méditerranéennes, le temps restera ensoleillé. Des côtes de la Manche à l'Alsace et à la Franche-Comté, le ciel sera souvent très nuageux, avec de faibles chutes de pluie mêlée de neige dans l'Est, où du verglas est à craindre. Une légère amélioration se produira au cours de la journée et des éclaircies apparaîtront, tandis que les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au secteur nord.

Sur le reste du pays, après des éclaircies nocturnes et matinales entraînant des gelées et quelques bancs de brouillard, les nuages deviendront plus abondants l'après-midi avec quelques pluies faibles sur l'Aquitaine et la Vendée, quelques chutes de neige du Massif Central au Jura et aux Alpes du nord. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du secteur ouest. Sur l'ensemble du pays, les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

Mardi 31 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 039,2 millibars, soit 779,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Biarritz, 10 et 2 degrés ; Bordeaux, 9 et — 1 ; Brest, 9 et 1 ; Caen, 9 et 0 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 5 et — 5 ; Dijon, 5 et — 3 ; Grenoble, 5 et — 2 ; Lille, 7 et 1 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille, 11 et 1 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 9 et — 2 ; Nice, 18 et 4 ; Paris-Le Bourget, 7 et — 1 ; Pau, 11 et — 1 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 10 et — 3 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 8 et — 2 ; Toulouse, 10 et — 3 ; Ajaccio, 17 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et 4 degrés ; Athènes, 16 et 9 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 7 et 3 ; Le Caire, 19 et 11 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 4 et — 1 ; Genève, 6 et — 3 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, 16 et — 1 ; Moscou, 0 et — 8 ; New-York, 9 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 11 et 7 ; Stockholm, — 3 et — 14.

Vie quotidienne

Des conseils pour le chauffage des logements

La protection civile rappelle les quelques précautions élémentaires en matière de chauffage.

● **Si vous utilisez un poêle à charbon :**

— Assurez-vous que la cheminée a été ramonée cette année. Vérifiez que les orifices de sortie des fumées ne sont pas obstrués ;
— Ne coupez jamais brusquement le tirage de l'appareil en fermant la clé du tuyau ;
— Ne laissez aucune matière combustible à proximité du poêle. Isolez-les du plancher par une plaque de tôle.

● **Si vous utilisez un poêle à fuel, à pétrole ou à alcool :**

— Attention à ne pas dépasser la limite du trop-plein et à ne pas renverser de combustible. Lors de la recharge l'appareil doit être éteint. Maniez-le avec délicatesse afin de ne pas le faire basculer.

● **Si vous utilisez un radiateur à gaz :**

— Vérifiez le bon état du tuyau. Si vous sentez une odeur suspecte, recherchez la fuite avec une éponge d'eau savonneuse, jamais avec une flamme nue (briquet ou allumette).

● **Si vous utilisez un appareil à butane ou à propane :**

— Vérifiez l'état du tuyau souple reliant le détendeur à l'appareil. N'hésitez pas à le changer s'il vous semble poreux, craquelé ou fendu ;
— Ne changez la bouteille que loin de toute flamme. Fermez le robinet de la bouteille vide, même si vous la rendez rapidement au fournisseur.

● **Si vous utilisez un radiateur électrique :**

— Le risque d'incendie vient de l'échauffement excessif en fin d'arrivée, provoqué par l'inadaptation de l'appareil à la puissance de votre installation ;
— Calculez la puissance en watts du compteur en multipliant l'ampérage (10, 20 ampères, par exemple) par le chiffre du voltage (110 ou 220 volts). Ainsi, 10 ampères sur 110 volts vous donnent 1 100 watts, mais 10 ampères sur 220 volts vous en donnent le double ;
— Notez la puissance de votre appareil (toujours indiquée sur une plaquette de métal). Si elle est supérieure à la puissance du compteur, ne l'utilisez pas. Les fils rougiraient sous l'effort et mettraient le feu à votre appartement ;
— Notez qu'un appareil de plus de 1 500 watts ne doit être branché que sur des prises spéciales avec jonction à la terre.

● **D'une manière générale :**

— Ne bricolez jamais votre installation ;
— Ne dormez pas dans une chambre chauffée au gaz, au charbon ou au bois ;
— Aérez fréquemment votre appartement ;
— Assurez-vous que l'air se renouvelle constamment dans la pièce chauffée ;
— Toute combustion entraînant une utilisation rapide de l'oxygène de la pièce, il est très important d'assurer cette ventilation ou ce renouvellement d'air.

Paris

VOS ADRESSES AVEC LA STATION DE MÉTRO

Les entreprises et les administrations ne pourraient-elles indiquer sur leurs imprimés et leurs cartes de visite la station de métro ou la ligne d'autobus desservant leur siège ? demandait M. Lucien Finel, conseiller de Paris.

Le préfet de Paris répond, dans le « Bulletin municipal » du 20 décembre, que la chambre de commerce et d'industrie de Paris allait recommander à ses mandants une telle pratique. De son côté, l'administration étudie la possibilité de « faire apposer par chaque service, sous l'en-tête de ses lettres, un cachet de caoutchouc qui donnerait toutes précisions pour s'y rendre par les transports en commun ».

P.T.T.

● *Liaison téléphonique automatique avec le Brésil.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants brésiliens en composant le 19 puis, après audition d'une deuxième tonalité, le 55, les deux ou trois chiffres de la zone automatique de l'abonné demandé et les six ou sept chiffres du numéro de celui-ci. Les communications avec le Brésil sont taxées par impulsion selon un rythme de 1,3 seconde, chaque impulsion étant facturée 0,35 F.

Visites, conférences

MERCREDI 1er JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h., métro Pont-de-Neuilly, M. Charles Aubert : « Promenade hors Paris » (L'art pour tous). — 16 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain : « Coins ignorés de Saint-Germain-des-Prés et leur histoire » (Mme Barbier).

Université

● *L'Association pour le développement des connaissances juridiques et économiques professionnelles (A.D.C.P.)* vient de se constituer sous la présidence de M. Claude Berr, professeur agrégé des facultés de droit et directeur du Centre universitaire de recherche européenne et internationale, dépendant de l'université de Grenoble ; cette association a pour objectif essentiel l'organisation, sous des formes diversifiées, d'activités relevant des principes actuels de la formation permanente.

A.D.C.P., B.P. 47, Centre de tri, 38040 Grenoble Cédex.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 30 et 31 décembre 1974 :

UNE LOI

● De finances pour 1975 (n° 74-1129 du 30 décembre 1974).

DES DECRETS

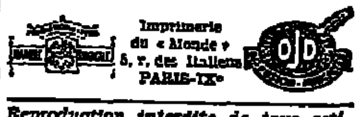
● Autorisant la participation financière de l'Etat dans le capital d'une société anonyme à créer, dénommée « Société française de production et de création audiovisuelles », et approuvant les statuts de ladite société ;

● Portant approbation des statuts des sociétés nationales de télévision « Télévision française 1 », « Antenne 2 » et « France-Régions 3 » et autorisant l'Etat à souscrire la totalité du capital desdites sociétés ;

● Approuvant le transfert à l'Etat des actions de la Régie française de publicité détenues par l'Office de radiodiffusion-télévision française ;

● Portant fixation, pour l'année 1975, du plafond des cotisations de sécurité sociale.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

LA VIE DES RÉGIONS

Corse 1975 : escalade ou apaisement ?

DANS l'île de Beauté, le malaise politique ne s'estompe pas et la violence ne désarme pas. Pourtant, au cours des derniers mois, le développement économique social et culturel de la Corse a occupé une bonne part des préoccupations des responsables de l'aménagement du territoire, notamment de M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, et de M. Jérôme Monod, patron de la DATAR. Ce dernier s'est rendu à Ajaccio et à Bastia le 20 décembre. M. Poniatowski, pour mieux équilibrer la représentation politique de l'île, mais aussi pour y perfectionner la vie administrative, a décidé de créer deux départements, ce que le conseil général a approuvé. Des mesures ont aussi été prises pour améliorer les transports, développer les services administratifs, soutenir l'agriculture, favoriser l'industrialisation, maintenir un niveau satisfaisant d'enseignement, protéger certaines zones littorales et les forêts contre l'incendie.

La mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse sera réorganisée, et son nouveau président, M. Libert Bou, sera aussi le délégué au développement de l'île, investi de larges pouvoirs.

Pour M. Monod, la Corse est sur la bonne voie, car « elle semble avoir brisé le sortilège qui la tenait prisonnière de sa seule beauté et ne pouvait donner que cela à ceux dont la volonté est pourtant d'y vivre à part entière ».

Mais les discours et les visites officiels, les crédits, les équipements, ne sont pas à eux seuls capables de calmer des passions exacerbées par l'exode continuel des jeunes, le chômage, la spéculation immobilière, l'éloignement et l'isolement, la pollution aggravée de la Méditerranée, et aussi la permanence de « clichés », par exemple cette « loi » selon laquelle les Corses ne seraient bons qu'à vendre du sable et du soleil.

C'est ce qu'exprime M. Edmond Siméoni, porte-parole de l'Action pour la renaissance de la Corse, lorsqu'il déclare : « Le statu quo colonial de l'île n'a pas changé ; le point de rupture est atteint ; on s'engage allégrement et très vite sur la voie de la violence et le salut n'est que dans l'autonomie interne. »

1975 sera-t-elle l'année de l'escalade ou celle de l'apaisement ?

L'INSTALLATION DE M. LIBERT BOU

La mission veut prendre ses distances avec Paris

« *TOUTES les réunions de la mission interministérielle auront désormais lieu en Corse* », a annoncé M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, le 20 décembre à Ajaccio. Créée en octobre 1966 la mission interministérielle pour l'aménagement du territoire avait été placée sous la présidence de M. Victor Mosca, auquel succédait, en mars 1970, M. Robert Pannier et aujourd'hui M. Libert Bou, président de la société d'économie mixte, d'aménagement et de gestion des marchés d'intérêt national de Paris-Rungis.

Qu'était la mission à l'origine ? « *Une organisme de coordination administrative, un organe permanent à Paris et, en quelque sorte, une ambassade de l'île auprès du gouvernement* », avait déclaré, le 30 novembre 1966, M. Mosca aux journalistes d'Ajaccio. « *Notre mission n'a pas de pouvoirs propres. Elle a vocation de coordonner les études et les actions sur le plan strictement administratif. Elle n'est pas un organe de contrôle, mais d'incitation. Elle pourra peut-être disposer à l'avenir des moyens de financement si elle réussit dans la voie qui lui a été tracée.* »

En fait, des moyens de financement ont été rapidement mis à disposition de la mission : les crédits du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire (FIAT) d'une part, et, d'autre part, ceux du Fonds d'expansion économique de la Corse créé en 1968 et alimenté par le produit des taxes indirectes sur les tabacs et la vignette automobile vendue dans l'île. Sans doute le comité consultatif du fonds comprend-il un certain nombre d'élus, et les programmes annuels sont-ils élaborés avec leur concours. Mais le président de la mission est aussi celui du comité consultatif, si bien que dans beaucoup de cas les financements sont complémentaires ou liés. Et comme au total le montant du budget de la mission et du fonds est de l'ordre de 25 à 30 millions de francs par an, il en résulte que la moitié des crédits déjà affectés à l'équipement de la Corse ont, jusqu'ici, échappé aux avis et aux divers contrôles des assemblées départementales ou régionales.

L'anomalie avait été dénoncée à maintes reprises. Les 6 et 7 juillet dernier, comité économique et social puis conseil régional avaient refusé de donner leur avis sur le programme 1974 du fonds d'expansion s'estimant consultés — c'était la première fois — « *pour la forme* ». Ces assemblées n'étaient évidemment pas saisies des programmes de la mission interministérielle. Mais l'observation valait implicitement pour ceux-ci. De là à considérer que mission et fonds sont les instruments d'un centralisme qui n'ose pas dire son nom à l'heure de la prise de conscience régionale il n'y a qu'un pas, depuis quelques années déjà franchi en Corse.

Un bon bilan

La mission avait été constituée alors que l'île n'était pas encore érigée en circonscription d'action régionale (elle ne fut détachée qu'en 1970 de Provence-Côte d'Azur), ni moins encore en région selon la loi du 5 juillet 1972.

Les aspirations et les tâches étaient alors fondamentalement différentes. *Depuis, en dépit de ses insuffisances, la régionalisation a cessé d'être une simple revendication.* C'est pourquoi le comité économique et social, que préside M. Emile Arrighi de Casanova, à l'unanimité et la majorité du conseil régional (présidé par M. François Giacobbi, sénateur radical de gauche), ont demandé que les crédits du fonds d'expansion soient gérés par la région corse elle-même sous une forme ou une autre, la préférence allant naturellement au versement de ces ressources au budget régional. Le gouvernement s'y est jusqu'ici opposé.

Les écueils entre lesquels devra naviguer M. Libert Bou, qui semble également appelé à présider le comité consultatif du fonds, sont d'autant plus nombreux qu'il occupera aussi le poste nouvellement créé de délégué au développement de la Corse auprès du préfet de région.

Le bilan de la mission et du fonds en matière d'équipement n'est pas négligeable, nul ne le conteste, mais *les conditions du développement ont* bien changé depuis 1966. Entre le centralisme et les tendances autonomistes, sinon nationalistes, qui se sont fait jour en Corse depuis lors, il y a sans aucun doute place pour l'exercice de responsabilités régionales. Il est à craindre que les intentions du pouvoir, si louables soient-elles, *ne paraissent à beaucoup suspectes* et nuisent paradoxalement à la restauration de ce climat de confiance dans les rapports entre Paris et Ajaccio auquel aspirent la majorité des insulaires.

PAUL SILVANI.

70 MILLIONS DE DÉFICIT POUR LA C.G.T.M.

Les transports maritimes dans le creux de la vague

LES transports de passagers et de marchandises ont toujours été au cœur de la contestation corse. Bateaux en nombre insuffisant, niveau des passages et des frets trop élevé, disent les habitants de l'île. Comment exploiter correctement une *flotte qui n'est utilisée* à plein que pendant les mois de juillet et août répondent les pouvoirs publics ?

Aux termes de la loi, c'est la Compagnie générale transméditerranéenne (C.G.T.M.), filiale de la Transat, qui a le monopole des transports de passagers entre les ports français métropolitains et la Corse. Assurant une desserte « d'intérêt public », la C.G.T.M. reçoit de l'Etat une subvention d'exploitation destinée à combler le déficit. Le transport des marchandises en revanche ne fait pas l'objet d'une concession de service public, mais une conférence maritime, qui n'est autre qu'une entente professionnelle (dont certains mettent en cause l'opportunité voire la légalité), organise le régime des tarifs et des rotations des navires des trois armements intéressés.

Les mesures pour favoriser les déplacements des habitants de l'île, prises en mars dernier par M. Pierre Messmer puis, à la fin de septembre, par son successeur à l'hôtel Matignon, M. Jacques Chirac, ont plongé les responsables de la C.G.T.M. dans un grand embarras. Conformément aux recommandations du rapport Nora de 1967 sur la vérité des prix des entreprises publiques, ils avaient tenté de mettre en vigueur des règles de gestion plus conformes à l'orthodoxie financière et aux exigences commerciales. Les baisses de tarifs décidées par le gouvernement font revenir la C.G.T.M. au statut d'entreprise de service public tel qu'il est défini dans la convention de décembre 1948 passée entre *l'Etat et le transporteur.*

On s'attend en outre que le gouvernement, inquiet du malaise qui se prolonge dans l'île, prenne au vu des travaux de la commission interministérielle dite « Artaud-Maccari », qui vient de remettre son rapport, des mesures en faveur du transport des marchandises.

Toutes ces concessions *mettent* à mal les finances de la C.G.T.M. dont la gestion et l'organisation n'ont pas toujours été, d'ailleurs, un modèle de rigueur. Pour 1974 on s'attend à un déficit — pour les lignes passagers de Corse — de quelque 10 millions de francs, comparable à celui de 1973, bien que la subvention de l'Etat ait *été cette année* plus forte (27 millions de francs).

Les « Panaméens »

Le trafic passagers entre la métropole et la Corse s'est pourtant considérablement développé ces derniers temps : 471 000 personnes en 1965, 771 000 en 1972, 825 000 en 1973. Même évolution pour les véhicules transportés : 75 000 en 1964, 175 000 en 1972, 195 000 en 1973.

La croissance est telle que la concurrence de l'avion et des bateaux reliant la Corse à des ports italiens ne peut être négligée. Pour ne citer que les bateaux, ils ont transporté 68 000 personnes en 1971 et 92 000 en 1972. La compagnie italienne Corsica Line annonce d'ailleurs la mise en service pour avril 1975 d'un troisième transbordeur entre Livourne et Bastia (800 passagers, 135 voitures), battant pavillon de *complaisance... panaméen.*

> **Le cinéma du « Napoléon »**
>
> **Principale caractéristique du futur « Napoléon » : l'importance de son garage qui pourra abriter 500 voitures particulières ou 50 semi-remorques plus 36 voitures particulières ou 40 semi-remorques plus 150 voitures particulières. Le bateau pourra transporter la totalité des automobiles des passagers qui seront à bord et, en saison creuse, un nombre important de camions chargés de fret.**
>
> **Sont prévus en outre deux restaurants, un point de vente de sandwiches, de plats froids et de boisson, une piscine, une salle de cinéma de 226 places. Sept voyages aller et retour par semaine pourront être programmés durant la saison d'été.**

Les contraintes financières et commerciales imposées par l'Etat à la C.G.T.M. ne sont-elles pas aujourd'hui désuètes ? Faut-il que le transporteur continue à desservir de nombreux ports secondaires, à exploiter une flotte hétérogène, à faire approuver ses tarifs par le gouvernement ? Est-il normal que les subventions accordées par l'Etat aux lignes de Corse dites « contractuelles » aient laissé subsister de 1960 à 1973 un déficit cumulé de près de 70 millions de francs qui est intégralement supporté par la Transméditerranéenne, mise ainsi dans l'impossibilité de program*mer rationnellement des investis*sements à moyen terme ?

La C.G.T.M. avait établi un projet de développement portant sur trois transbordeurs livrables en 1976, 1978, 1979, et, éventuellement, sur deux aéroglisseurs livrables en 1978 et 1979. Vu les mauvais résultats de la société, on ne compte ferme aujourd'hui que sur le grand transbordeur, commandé à Nantes — le *Napoléon*, — dont on attend l'achèvement pour le printemps de 1976.

Dans les milieux gouvernementaux, on estime qu'il faut modifier les règles qui régissent les rapports entre l'Etat et la C.G.T.M. et rédiger une nouvelle convention remplaçant celle de 1948. On pourrait *s'acheminer* vers une formule de régie d'Etat comparable à la R.A.T.P. En même temps, la Transméditerranéenne pourrait être transformée en société indépendante de la Transat et du groupe d'Etat Compagnie générale maritime. Dans le conseil d'administration de la Transméditerranéenne, une place *importante serait réservée* aux collectivités ou organismes régionaux intéressés, chambres de commerce, départements, régions...

Ce serait un petit pas — de biais — sur la voie de l'autonomie interne de l'île...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

L'autonomie n'est pas l'indépendance

QUE signifie cette « autonomie interne » à laquelle se réfèrent les partisans d'une évolution radicale du statut de la Corse ? L'ouvrage collectif rédigé en juin 1974 par l'Action pour la renaissance de la Corse, Autonomia, donne les explications suivantes :

« Il faut indiquer ce qu'est réellement l'autonomie interne, que par ignorance ou mauvaise foi, on assimile souvent à l'indépendance. L'autonomie interne est une autonomie partielle, qui s'applique exclusivement aux matières du « domaine interne » du territoire ou de la communauté qui en bénéficie. Ce domaine interne peut être de contenu varié. Mais il n'englobe jamais les affaires étrangères et la défense nationale qui restent en tout état de cause de la compétence de l'Etat central, lequel garde seul, quelle que soit l'ampleur de l'autonomie accordée, la souveraineté.

» Quel pourrait être le « domaine interne » de la Corse autonome ?

» Un critère doit être avancé : le domaine interne doit inclure toutes les matières sur lesquelles s'est exercée ou menace de s'exercer l'action colonisatrice et spoliatrice contre laquelle le peuple corse, pour assurer sa survie, doit se défendre.

» Ce critère revient à énumérer tout ce qui touche à la mise en valeur générale de la Corse, au point de vue économique, social et culturel : agriculture, tourisme, industrie, artisanat, domaine foncier, marché de l'emploi, enseignement de tous niveaux, formation professionnelle, patrimoine culturel. Par voie de conséquence doivent relever du domaine interne, tous les moyens de cette mise en valeur générale : infrastructures, commerce intérieur et extérieur, services publics...

» Sur toutes ces matières, la Corse autonome doit jouir des compétences qu'exerce actuellement l'Etat, c'est-à-dire les compétences législative, exécutive, administrative, financière et juridictionnelle. La Corse doit pouvoir, dans le domaine interne, voter les lois, les exécuter, prendre les décrets et règlements d'application, sanctionner les infractions. Ce dernier point peut surprendre, mais il est capital.

Il ne servirait de rien que la Corse, dans le cadre de son autonomie interne, puisse prendre des dispositions législatives visant, par exemple, à supprimer la spéculation foncière des particuliers ou des sociétés sur son territoire, si elle ne disposait pas de moyens de sanctionner ceux qui contreviendraient à ces dispositions ou s'ils devaient être jugés d'après un code qui ignorerait les lois de la Corse autonome. Il existe donc bien, dans les affaires du domaine interne, un problème de juridiction qui devra faire l'objet d'accords précis avec l'Etat central. »

La fin du « désert » culturel

LA Corse ne veut plus rester un « désert *culturel* ». *Les jeunes portent sur leur* T-shirt « Universita di Corti », et pour la deuxième fois une université d'été s'est tenue à Corte, au lycée. En 1973, les mouvements autonomistes y avaient célébré leur « nuit du 4 août ». Cette année, des professeurs du « continent » ont juré d'enseigner bientôt ici. Et, surtout, un Théâtre de recherche corse, des soirées de poésie contemporaine, ont révélé des jeunes bien décidés à sortir de ce que le romancier Angelo Rinaldi nomme, non sans provocation, un « folklore débile ».

A Bastia, un peintre, plus connu à Paris que prophète en son pays, Piero Graziani, expose ses nuages, sa « poétique voilée », ce que Françoise Choay (une « pinzuta » parisienne) appelle son « univers de phantasmes ». Il prolonge l'exposition durant tout le mois d'octobre pour bien montrer qu'il vise non les touristes mais ses compatriotes. Graziani le peintre, Angelo Rinaldi l'écrivain, Pierre Clementi le comédien, avec bien d'autres, voudraient élargir leur « corsitude », l'ouvrir, convier dans l'île tous ceux que préoccupent les aspirations des civilisations méditerranéennes, Arabes compris. Ces « Corses de la diaspora » (il y en a plus à Marseille qu'à Bastia ou à Ajaccio) tentent difficilement de faire admettre par ceux de l'intérieur que l'on puisse s'épanouir, créer ailleurs, et pourtant rester enraciné.

En même temps, chez les jeunes se dessine un intérêt nouveau pour les tréfonds de l'île. Ils rejoignent les équipes d'archéologues, de chercheurs de protohistoire et, en même temps, commencent à recueillir et à fixer ce que le passé proche recèle de chants, de poèmes, de coutumes et de légendes. Ils appliquent à l'île le constat de Humpaté-Ba sur l'Afrique : « Chaque vieillard qui *meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.* »

Les menhirs

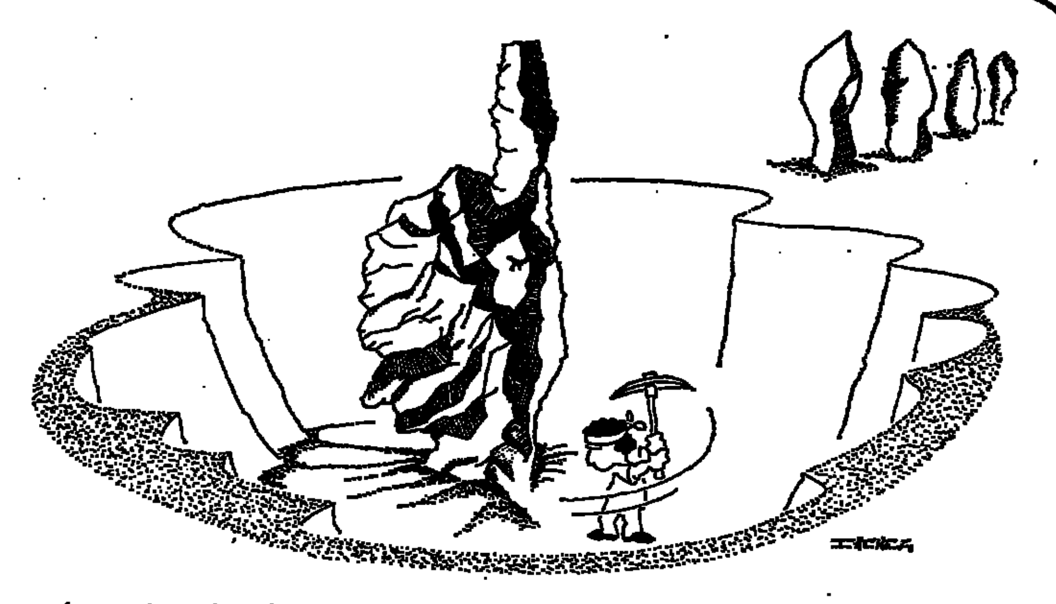
Depuis vingt ans, Robert Grosjean déterre les statues-menhirs et les restes de villes ; il tente de retracer ce que fut l'île voici 3 500 ans. En ce temps, les pasteurs autochtones dressaient des menhirs à peine sculptés. Alors, venus on ne sait d'où, débarquèrent des navigateurs et des *constructeurs de l'âge de bronze qui ont bâti des* forteresses. Les autochtones — est-ce pour conjurer le sort ? — ont représenté, figuré, les guerriers ennemis. Ainsi, à Filitosa, ils ont coexisté, ou se sont succédé sur les mêmes lieux. Au murmure de peupliers et de ruisseaux, où l'on descend parmi les fleurs et les troupeaux, le visiteur, soudain, pense à la sérénité d'Olympie. En bas, des statues hallucinantes entourent le plus vieil olivier. *C'est peut-être à Filitosa que s'est terminée la mystérieuse odyssée des Torréens, repartis, semble-t-il, on ne sait vers où. Figurent-ils parmi les ancêtres des Corses ?* A Cucuruzzu, quelques kilomètres plus loin, on a trouvé une autre de leurs forteresses. Près de Sartène, à Cauria, se dressent vingt menhirs, les « debout » (I Stantare) et un dolmen quatre fois millénaire que Prosper Mérimée, déjà, a dessiné.

De quoi poser des interrogations et susciter des vocations d'archéologues. Sans compter les églises, romanes ou baroques, que commencent à déchiffrer des historiens de l'art.

A ce goût pour le passé de pierre se joint l'élan vers une « auto-ethnologie » qui réserve aux jeunes Corses « francisés », c'est-à-dire armés de magnétophones et de caméras, d'amusants mécomptes. Ainsi ce forgeron de village qu'interroge, en bon corse, un étudiant. Le vieux se récuse, renvoie à son fils, moderne lui aussi, puisque mécanicien. « Lui, il saura vous dire ; moi, je ne sais rien. » Mais à celui qui feint d'être simplement le chauffeur de l'enquêteur et déploie son habileté mécanique tout en avouant un amour secret pour la ferronnerie, le vieil homme livre volontiers ses tours de main et ses chants rythmés, à demi magiques.

Dans les villages difficiles d'accès subsistent ainsi recettes secrètes, histoires de bandits légendaires, poèmes et, dans les mémoires des vieilles, les « lamenti » funèbres à la mauresque splendeur.

Au sud, les Ajacciens peuvent déjà se montrer fiers d'un musée qui, bientôt, occupera tout l'ancien collège. Là seront exposées les richesses



amassées par le cardinal Fesch, oncle de Napoléon. Certes, il ne pillait pas, mais profitait de l'empressement des puissants et des marchands à plaire à la famille de l'Ogre. Accordons aussi à ce prince de l'Eglise un goût méritoire pour les primitifs et la Renaissance italienne, que son époque dédaignait.

Un institut de recherches

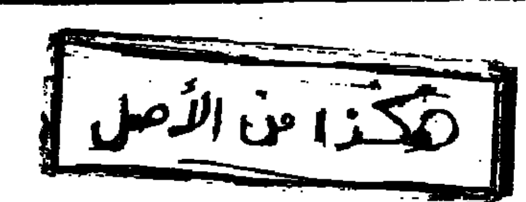
Une conservatrice jeune, dynamique, à demi Corse (ce n'est pas indifférent ici), a déjà mis en valeur la « Vierge à la guirlande », de Botticelli jeune, une « sainte Claire », de l'école de Giotto, et surtout une singulière « Madone à l'orchestre » siégeant sous un dais d'or, chef-d'œuvre de Boccatis de Camerino. Toutes les expositions du quinzième siècle empruntent ce tableau..., mais qui se souvient qu'il vient d'Ajaccio ?

Récemment, séduit par la rénovation du musée, un collectionneur danois lui a fait don d'un ensemble unique d'objets du « culte bonapartiste » clandestin de la Restauration. Cette noix d'ivoire qui, ouverte, révèle l'idole, ces triptyques enfermés dans des objets de toilette, font penser au portrait de Bonaparte que cachait Julien Sorel... et sans doute Stendhal lui-même. A quoi s'ajoutent les caricatures sculptées, peintes, gravées, dessinées, soufflées, que le maître de l'Europe suscita à travers le monde.

Le musée une fois achevé pourra permettre des concerts : le cardinal Fesch a laissé notamment un « pianoforte » dont Chopin et Liszt auraient rêvé. Peut-être pourra-t-on faire évoluer les goûts d'un public qui emplit le charmant et bon enfant « Son des guitares », de Bonnelli, mais boude les récitals classiques ? Surtout, la conservatrice espère adjoindre au musée un institut de recherches.

Des T-shirts des jeunes, autonomistes par révolte contre le désintérêt officiel, jusqu'aux institutions, la nouvelle région, l'éternelle île de Beauté, exige d'apprendre à connaître et de faire reconnaître, de la préhistoire aux tentatives d'aujourd'hui, l'existence et l'urgence de son besoin culturel.

DOMINIQUE DESANTI.



apaisement

...BOU

...ances avec Paris

...n'est pas l'indépendan...

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE TOUR DU MONDE DU « Q. E-II »

Les Anglais maîtres des mers

Malgré la crise, les mille quatre cents places de la croisière autour du monde à bord du paquebot de la Cunard « Queen-Elizabeth-II », le « Q.E.-II », ont été retenues, apprend-on à Londres.

Ce périple au départ de Southampton samedi 4 janvier 1975 durera quatre-vingt-douze jours. Les prix varient, selon la cabine utilisée, de 2 300 à 42 000 livres (23 800 à 434 700 francs).

Le France, aujourd'hui remisé au Havre, avait fait lui aussi, du 4 janvier au 3 avril 1974, une croisière autour du monde de quatre-vingt-neuf jours. Ce voyage, avec la hausse du prix du fuel, avait été très lourdement déficitaire. Les tarifs variaient de 28 400 à 400 000 francs pour l'appartement Normandie disponible pour six personnes.

Le coefficient de remplissage du dernier grand des mers de la Transat, pendant ce tour du monde, avait été moins satisfaisant qu'en 1972. Mais peut-on éviter de penser que dans cette affaire le malheur des armateurs français a fait le bonheur des armateurs anglais ?

P.T.T.

La taxe de raccordement au téléphone passe de 500 francs à 1100 francs

Le Journal officiel *du 31 décembre publie les nouveaux tarifs de la taxe de raccordement au réseau téléphonique. Celle-ci passe de 500 francs à 1 100 francs ; la taxe de transfort d'un abonnement demeure fixée à 300 francs. Cette augmentation est la conséquence de la suppression des avances remboursables demandées aux candidats au téléphone.*

Lorsque M. Pierre Lelong est devenu secrétaire d'Etat aux P.T.T., un des premiers dossiers qu'il ait eu à régler a été celui des « avances remboursables ». Celles-ci étaient demandées aux usagers désireux d'obtenir le téléphone dans un délai raisonnable. Pour l'administration, elles avaient l'avantage d'apporter de l'argent frais et gratuit. Mais le montant de ces avances était très arbitraire : les directeurs régionaux des télécommunications le fixaient en fonction des travaux à prévoir pour raccorder l'abonné, mais aussi en fonction des investissements « hors budget » qu'ils en attendaient ; pour un simple particulier, l'avance pouvait s'élever à 2 000 francs, mais aussi à 5 000 francs. Elle était remboursée soit en espèces, soit en communications téléphoniques.

Le principe de l'égalité des citoyens devant le service public n'était pas respecté, et la sélection par l'argent jouait à plein. Conscient des inconvénients de ce système, M. Lelong a décidé, au mois de juillet 1974, d'y mettre fin avant deux ans. Il a tenu son pari, puisque le 1er janvier 1975 voit l'entrée en vigueur d'un nouveau régime.

D'une part a été défini un nouveau système de priorités téléphoniques qui permet de raccorder en priorité les professions qui concourent à la sécurité publique, les cas sociaux, les activités économiques et les transferts (*le Monde* du 27 décembre). D'autre part, le manque à gagner résultant de la suppression des avances remboursables a été compensé par l'augmentalon de 600 francs de la taxe de raccordement. Sur la base de neuf cent mille abonnements nouveaux, cette mesure procurera en année pleine 540 millions de francs

Pour éviter que cette hausse de 120 % n'entraine une nouvelle sélection par l'argent, M. Lelong a obtenu du ministère des finances que le paiement de la taxe soit fractionné au point de devenir presque « indolore » : 500 francs seront versés, comme aujourd'hui, dès le raccordement; les 600 francs restants seront recouvrés en vingt mois par tranches bimestrielles indivisibles de 60 francs.

Cette augmentation frappera, en principe, les nouveaux abonnés quelle que soit la date de dépôt de leur demande de raccordement, ce qui pénalisera tous ceux que l'administration lanterne d'année en année pour cause *« de maque d'équipement d'abonné à l'autocommutateur desservant votre domicile »*. Mais elle sera maintenue à 500 F pour les usagers chez qui les P.T.T. ont installé et vérifié la ligne avant le 15 décembre, même si le branchement n'est pas effectué. Le téléphone est installé trop lentement pour se permettre d'augmenter ses tarifs si vite. — Al. F.

FAITS ET PROJETS

Environnement

● REDEVANCES POUR DES BARRAGES. — La mission interministérielle de l'eau a approuvé le recouvrement de nouvelles redevances sur la consommation d'eau et le rejet de substances toxiques dans les bassins Loire-Bretagne, Artois-Picardie et Rhin-Meuse. Seront ainsi financés les barrages de Naussac (Lozère), Villerest (Loire), deux retenues en Ille-et-Vilaine, les barrages de Fréville (Vosges) et de Michelbach (Haut-Rhin).

● U.R.S.S. : 9 MILLIARDS POUR LA NATURE. — Les sommes destinées à l'exécution du programme de protection de l'environnement en U.R.S.S. se monteront à 1,8 milliard de roubles (9 milliards de francs) en 1975. C'est ce qu'a annoncé M. Nicolaï Baïbakov, vice-président du conseil des ministres à la session du Soviet suprême.

Transports

● HAUSSE DES TARIFS MARCHANDISES DE LA S.N.C.F. — Un relèvement des tarifs de la S.N.C.F. interviendra à partir du 1er janvier 1975 pour certaines catégories de marchandises. Il s'agit de la seconde étape d'un remaniement des tarifs marchandises, amorcé le 1er avril 1974, et tendant à une restructuration complète des barèmes de prix destiné à mieux les adapter au coût effectif des transports. Ce relèvement variera de 2,5 % à 5,1 % suivant les marchandises.

● DE NOUVELLES COUCHETTES. — La S.N.C.F. vient de mettre à l'essai, dans certains « trains de neige », de nouvelles couchettes Relax, intermédiaires entre la couchette classique et la place assise. Peu épaisse et galbée comme un siège de relaxation, cette couchette permet de superposer quatre personnes en hauteur au lieu de trois. Une voiture S.N.C.F. de deuxième classe ainsi équipée offrirait quatre-vingt-seize places couchées au lieu de soixante-quatre dans le système actuel.

TOURISME

LES HOTELIERS POURRONT AUGMENTER LEURS PRIX DE 9 % A PARTIR DU 7 JANVIER

Le ministre de l'économie et des finances vient d'autoriser les hôteliers français à augmenter leurs tarifs de 9 %.

Cette mesure, qui intéresse la totalité des hôtels de tourisme et les hôtels de préfecture de première catégorie, devrait prendre effet dès le 7 janvier prochain : elle est cependant soumise à certaines procédures administratives qui pourraient en retarder quelque peu l'application. Les services techniques du Quai Branly doivent d'abord établir la convention nationale que chaque hôtelier concerné devra signer, puis retourner à la préfecture de son département, accompagnée de ses tarifs réajustés.

Un comité de défense des restaurateurs parisiens

Pour protester contre la décision du ministre de l'économie et des finances de bloquer pendant trois mois les prix des restaurants parisiens (*le Monde* du 28 décembre), six syndicats professionnels (2) ont cré le 30 décembre un comité de défense de la restauration parisienne. Dans un communiqué, ces organisateurs *« protestent au nom de leurs membres contre l'arbitraire et l'injustice d'une telle décision »* et *« s'élèvent formellement contre l'utilisation tendancieuses des statistiques officielles »*.

Elles soulignent que, depuis un an, les restaurants ont supporté des hausses de 17.4 % de la patente, de 15 % des loyers, de 25 à 35 % des conserves, de 50 à 90 % des huiles, de 25 % des légumes frais, de 30 à 50 % de la viande d'agneau, etc. *« Du fait de la situation et de ses conséquences économiques et sociales, les représentants des organisations professionnelles ont demandé au ministre des finances de les recevoir d'urgence, en raison des dispositions à prendre »*, conclut le communiqué.

De son côté, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises demande au gouvernement, dans un communiqué, *« de rendre cohérente sa politique de lutte contre la hausse des prix en prenant contre lui-même et contre les collectivités locales les mêmes mesures que celles qu'il impose aux administrés »*.

(1) Il existe environ trois cent quatre-vingt-dix mille chambres d'hôtels homologués, une, deux, trois ou quatre étoiles et luxe, et trois cent treize mille chambres d'hôtels non homologués dits de préfecture.

(2) Union des syndicats de l'industrie hôtelière de Paris ; Syndicat national des restaurateurs ; Chambre syndicale des hôteliers, cafetiers, restaurateurs ; Syndicat des limonadiers, restaurateurs ; Syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris ; Syndicat national des chaines d'hôtels et de restaurants.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

Les pensions et certaines allocations sont améliorées

(Suite de la première page.)

Les pouvoirs publics respecteront-ils, pour une fois, le calendrier ? Les réformes annoncées sont multiples et complexes. Outre la modification des règles de financement de la sécurité sociale, le gouvernement devra résoudre, en 1975, une série de problèmes qui se sont accumulés en 1974 : définition avec les syndicats et associations familiales d'un contrat de progrès garantissant une amélioration de pouvoir d'achat des prestations ; renouvellement, voire refonte, de la convention qui lie les médecins aux caisses d'assurance maladie ; modalités de l'alignement du régime des travailleurs indépendants sur le régime général des salariés ; recherche, enfin, d'une nouvelle formule améliorant l'assurance-vieillesse, l'Elysée préférant à la généralisation de la retraite à soixante ans, un système « à la carte ».

L'année 1975 sera-t-elle suffisante pour préparer sérieusement des modifications aussi fondamentales ? Une consultation trop tardive des organisations syndicales qui, dans le passé, ont été souvent mises devant le fait accompli, serait une erreur. En ces domaines, il n'existe pas de treizième mois pour rattraper le temps perdu. Et l'année 1975, plus que celle de 1974, sera difficile. L'accroissement du chômage total et partiel ainsi qu'un pénible ralentissement du rythme de progression des salaires pourraient rapidement réduire les trésoreries des caisses et compromettre l'équilibre financier de la Sécurité sociale.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Les mesures applicables à partir du 1er janvier

Outre l'augmentation du plafond servant de calcul aux cotisations de la Sécurité sociale, plusieurs mesures nouvelles — prévues par des lois anciennes ou récentes — vont entrer en application dès le 1er janvier 1975. Elles concernent en particulier les personnes âgées et les familles.

● COTISATIONS. — Le plafond est augmenté de 18,52 %, alors que l'application stricte de la réglementation aurait dû entrainer une majoration de 21,5 à 22 %, rythme d'accroissement du taux du salaire horaire des ouvriers d'octobre 1973 à octobre 1974. Comme l'année dernière, le gouvernement a décidé, à titre exceptionnel, de tenir compte des effets de la réduction contractuelle des horaires de travail et de choisir parmi les deux options — 18,5 ou 18,9 — le taux le plus bas. La C.G.C. et le patronat réclamaient une majoration d'environ 17 %, taux qui reflète l'évolution moyenne de l'ensemble des salaires.

Le nouveau plafond est fixé à 2 750 F par mois au lieu de 2 320 F en 1974, soit 33 000 F par an au lieu de 27 840 F.

● PENSIONS. — Les retraites versées par le régime général sont majorées de 6,3 %, comme cela a été décidé en juillet dernier. Une deuxième augmentation doit intervenir au milieu de l'année, portant celle-ci à environ 18 % en 1975 au lieu de 15.4 % en 1974.

● CALCUL DES RETRAITES. — La dernière étape prévue par la loi du 31 décembre 1971 sur le montant des pensions entre en application le 1er janvier 1975. Trente-sept années et demi de cotisations seront désormais prises en compte — au lieu de trente il y a quatre ans — pour le calcul du montant de la retraite du régime général. Tout salarié qui aura cotisé durant trente-sept années et demi recevra à soixante ans une retraite égale à 25 % de son salaire antérieur calculé sur les dix meilleures années dans la limite du plafond ; ce taux est porté à 40 % du salaire antérieur à soixante-trois ans, et à 50 % à soixante-cinq ans.

En outre, un décret, à paraitre prochainement, doit fixer les conditions dans lesquelles seront améliorées certaines règles de l'assurance-vieillesse, avec effet rétroactif au 1er juillet 1974. Il s'agit du cumul des pensions pour les veuves, de la suppression de la notion de rente, et de l'octroi d'années de cotisation gratuite pour les mères de famille ayant cotisé (deux années par enfant au lieu d'une actuellement).

● RETRAITE A SOIXANTE ANS POUR LES ANCIENS COMBATTANTS. — A compter du 1er janvier 1975, tous les anciens combattants justifiant d'une certaine durée de captivité ou de services militaires (soit cinquante-quatre mois, soit six mois s'ils sont des évadés, sans condition de durée s'ils ont été rapatriés pour maladie ou blessure) pourront prendre leur retraite à soixante ans au taux plein, c'est-à-dire celui applicable normalement à soixante-cinq ans. Un précédent décret avait prévu l'échelonnement jusqu'en 1977 de cette mesure décidée par la loi du 21 novembre 1973. Après un nouveau débat au Parlement, le gouvernement s'était engagé à appliquer totalement la loi dès 1975. Près de cent soixante-dix mille personnes supplémentaires pourront utiliser ce nouveau droit.

● L'ALLOCATION MATERNITE est transformée en allocation post-natale, toujours à compter du 1er janvier 1975. Première réforme, cette allocation est fractionnée en trois versements au lieu de deux, après passage d'un examen médical de l'enfant, aux huitième jour, neuvième mois et vingt-quatrième mois. Deuxième réforme : les conditions de nationalité, d'âge de la mère et de délais entre les naissances sont supprimées : plus de trois cent mille allocations supplémentaires seront ainsi versées en 1975 tant aux mères françaises qu'étrangères si celles-ci résident en France.

● EXTENSION DE CERTAINES PRESTATIONS ET AIDES FAMILIALES. — Des décrets doivent fixer prochainement les conditions de versement de certains avantages aux familles : extension des prêts aux jeunes ménages, sous conditions de ressources : ces prêts étaient réservés jusqu'à présent aux seuls assujettis du régime général et du régime des mines ; extension des allocations de frais de garde, sous conditions, aux ménages étudiants et aux ménages dont l'époux accomplit son service militaire ; extension de l'allocation orphelin aux mères célibataires et à toute personne qui prend en charge un enfant dont l'abandon manifeste a été constaté, l'enfant étant assimilé à un orphelin.

● HONORAIRES MEDICAUX : le tarif des consultations et visites sera vraisemblablement majoré de 2 F au début de l'année comme le prévoit l'accord signé entre les caisses d'assurance-maladie et la Fédération des médecins de France (F.M.F.). Mais le gouvernement n'a pas encore donné son agrément définitif sur toutes les augmentations des actes médicaux, une décision devant intervenir le 7 janvier. Des discussions se poursuivent après le refus de la confédération des syndicats médicaux français d'appliquer les nouveaux tarifs et l'appel de cette organisation pour des majorations plus élevées.

● UN NOUVEAU SYSTEME DE PRE-RETRAITE VIENT D'ETRE MIS EN APPLICATION A LA REDOUTE, entreprise de ventes par correspondance à Roubaix, après un accord signé par la direction et les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. Le temps de travail des salariés de soixante ans diminuera d'un cinquième chaque année, avec perte progressive du salaire, pour permettre une cessation complète d'activité à soixante-quatre ans, avec 75 % du salaire. Une seconde formule autorise un arrêt total d'activité à soixante-deux ans et demi, le salarié touchant alors 85 % de son salaire.

ÉNERGIE

LES HAUSSES DE TARIFS

(Suite de la première page.)

Le nouveau barème des tarifs pétroliers est publié au même numéro du B.O.S.P. :

● Le super-carburant et l'essence ordinaire augmentent, comme nous l'avions indiqué dès le 27 décembre, de 3 centimes par litre (1.83 F contre 1,80 F ; 1.69 F contre 1,66 F). Cette hausse se ventile de la façon suivante : 0.55 centime sur le tarif à la sortie de la raffinerie, 2 centimes d'augmentation des marges de distribution, 0,45 centime du fait de l'application mécanique de la T.V.A.

● Le gas-oil voit son prix majoré de 4 centimes (1,16 F contre 1,12 F).

● Le litre de fuel domestique passe, pour des livraisons de 2 000 à 5 000 litres, à Paris, de 58.30 centimes à 60.70 centimes (t.t.c.). Sur ces 2,40 centimes de hausse (+ 4,1 %), 1,39 centimes ressortent à la majoration des prix de reprise en raffinerie, le reste se répartissant entre l'augmentation des marges de distribution et la T.V.A.

● Le prix de la tonne de fuel industriel au départ des raffineries (en zone Atlantique) est fixé à 353.65 F contre 318.62 F, soit une hausse de 11 %.

En un an, le prix du litre de super-carburant a ainsi augmenté de 35,5 %, celui de l'essence ordinaire de 31 %, le tarif du fuel domestique a progressé de 66 % et la tonne de fuel industriel de 157 %.

● LES ETATS-UNIS exerceraient des pressions sur les gouvernements de certains pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) afin de mettre un terme à l'augmentation des prix du pétrole, affirme un bulletin publié à Beyrouth, l'*Arab Press Service*. Des lettres « pratiquement identiques » auraient été envoyées à cinq membres de l'OPEP par les services diplomatiques américains. — *(A.F.P.)*

● L'IRAN dément l'information publiée par un quotidien de Téhéran selon laquelle il aurait augmenté le prix du gaz naturel vendu à l'U.R.S.S. (*le Monde* du 31 décembre). — *(A.F.P.)*

Point de vue — Pour une politique régionale de l'emploi

par G. KERMANAC'H

La mesure du chômage alimente à nouveau la chronique. Qu'un homme doté de responsabilités comme M. Edmond Maire annonce un million de chômeurs, tandis que M. Michel Durafour, non moins responsable, en dénombre trois cent *mille*, indique bien que le même vocable désigne des réalités différentes. Définira-t-on un jour le chômage ?

Echanger des chiffres comme des munitions n'est pas seulement un vain exercice. Les réalités concrètes du problème de l'emploi s'en trouvent estompées. A côté du chômage classique (perte de l'emploi et difficulté, voire impossibilité d'en trouver un autre), encore limité, c'est vrai, le chômage partiel, temporaire, « technique », ou même simplement menaçant, et le sous-emploi des jeunes, des femmes, de certains étrangers, constituent des données nouvelles et très préoccupantes de notre vie sociale.

Il arrive aussi qu'un secteur soit particulièrement touché, ou une région, ou les deux si tel secteur exerce dans telle région un effet d'entraînement particulier. C'est le cas, notamment, du bâtiment en Bretagne. Le président du comité économique et social de cette région, M. Jean Rouyer, s'est alarmé récemment de la « *désagrégation de l'économie régionale* » et de la « *détérioration de ses outils de production* ».

Même si l'inflation est jugulée demain et si le crédit revient, le dommage subi par l'économie bretonne restera : beaucoup d'ouvriers qualifiés du bâtiment seront allés s'employer dans d'autres professions, voire d'autres régions, et y resteront. Quand on connaît la difficulté rencontrée pour en former, simplement pour susciter des vocations en ce secteur, et ce que cela coûte à la collectivité... Les entreprises bretonnes recevront peut-être demain à nouveau des commandes. Pourront-elles les honorer ?

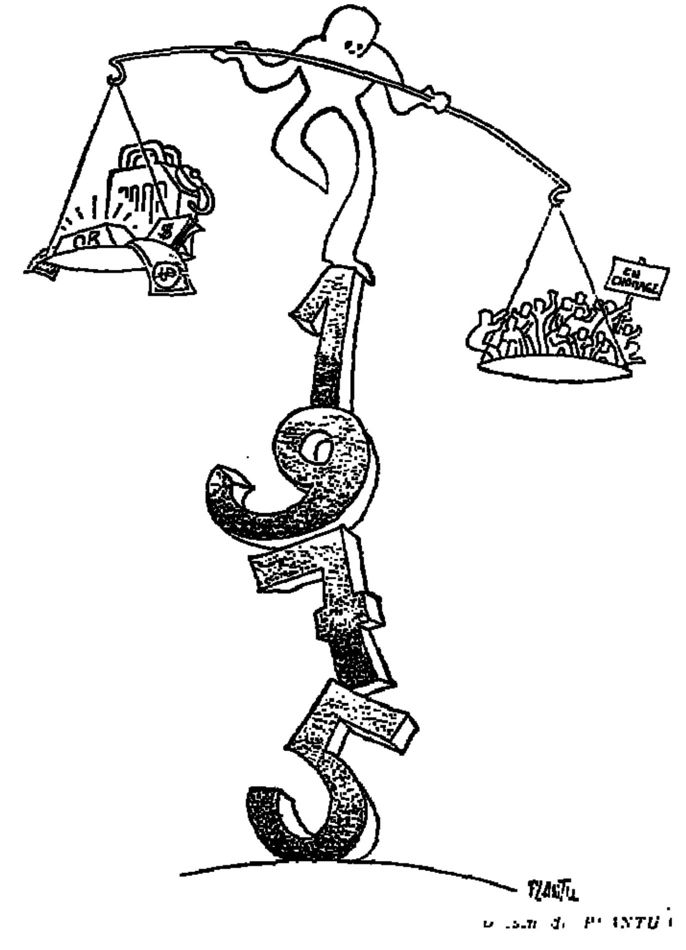
Les régions, annonce-t-on, vont bénéficier de responsabilités et de moyens accrus pour la préparation et l'exécution du VIIe Plan. Et le président de la République, dans sa dernière causerie, a souligné que c'est au niveau des régions que la défense de l'emploi pouvait le mieux s'exercer. Mais que valent ces orientations si le pouvoir central conserve la maîtrise de l'activité économique, stimulée ou ralentie en fonction de la situation financière ou d'autres considérations ? Ce n'est pas parce qu'il n'y a rien à construire aujourd'hui en Bretagne que les entreprises du bâtiment s'y effondrent, c'est parce que Paris a coupé les crédits, aux entreprises comme aux particuliers.

La seule solution, c'est que sur place, dans les régions, on cesse de considérer l'emploi comme une simple conséquence de l'activité économique, comme un simple sous-produit de l'expansion, mais, au contraire, comme une donnée fondamentale de notre vie publique. Il faut se rallier à une politique volontariste de l'emploi — une politique qui, dans une large mesure, doit être régionale.

Supposons que ce soit dès le VIe Plan que la Bretagne ait bénéficié de responsabilités et de moyens importants pour gérer ses affaires. Supposons que ses dirigeants aient entrevu le caractère catastrophique pour l'emploi et pour toute l'économie régionale d'un ralentissement conjoncturel dans le bâtiment. Ils auraient, avec un plan de financement approprié, établi un programme pluriannuel de rénovation de constructions anciennes, de restauration de bâtiments historiques, d'entretien de monuments, d'extension d'édifices publics — tous travaux nombreux à effectuer en Bretagne, mais pour beaucoup sans urgence particulière.

La conjoncture se détériore-t-elle dans le bâtiment ? Des entreprises menacent-elles de débaucher, de fermer ? Vite, on libère une tranche du programme dans la zone la plus menacée. Les prix sont serrés, les entreprises ne font guère de bénéfices. Elles peuvent au moins attendre le retour des vaches grasses sans trop de dommages, en particulier sans perdre cet élément capital de leur potentiel productif, leur personnel qualifié.

Utopie ? Pas en Suède, où l'on agit ainsi avec succès depuis des années. Cela implique une politique volontariste de l'emploi, appliquée le plus près possible des réalités au niveau des régions.



Dessin de PLANTU

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les dispositions fiscales applicables en 1975

La loi de finances modifie les règles de calcul de l'impôt sur le revenu notamment en ce qui concerne les grands enfants à charge

Les contribuables vont désormais pouvoir se livrer au jeu — toujours intéressant — du calcul de l'impôt sur le revenu qu'ils auront à payer l'année prochaine. Le « Journal officiel », daté du 31 décembre, publie en effet la loi de finances (budget de l'Etat) pour 1975, qui comprend notamment le nouveau barème de l'impôt applicable aux revenus perçus en 1974. Nous analysons ci-dessous les principales dispositions concernant la fiscalité contenues dans cette loi de finances.

● EXONERATION DE L'IMPOT. — Les contribuables qui bénéficient principalement de traitements, salaires et pensions sont exonérés de l'impôt sur le revenu lorsque leur revenu (net de frais professionnels) n'excède pas 11 400 F, ou 12 500 F si elles sont âgées de plus de soixante-cinq ans. Pour les autres contribuables (travailleurs indépendants notamment), la limite d'exonération est fixée à 10 000 F.

QUOTIENT FAMILIAL. — Le mécanisme du quotient familial qui aboutit à prendre en compte les enfants à charge dans le calcul de l'impôt sur le revenu n'est modifié ni pour les enfants âgés de moins de dix-huit ans, ni pour les enfants infirmes, quel que soit leur âge.

En revanche, « *toute personne majeure âgée de moins de vingt et un ans ou de moins de vingt-cinq ans lorsqu'elle poursuit ses études ou, quel que soit son âge, lorsqu'elle effectue son service militaire ou est atteinte d'une infirmité* », peut choisir entre deux solutions :

— Ou bien faire une déclaration séparée et être imposée dans les conditions de droit commun ;

— Ou bien être rattachée à ses parents si ceux-ci l'acceptent. Dans ce deuxième cas, le chef de famille doit inclure dans son revenu imposable les revenus encaissés pendant toute l'année par la personne à charge. Mais — et c'est une nouveauté — l'avantage résultant de la demi-part supplémentaire est limité à 6 000 F de diminution d'impôt. On verra ci-contre à partir de quel revenu s'applique cette limitation du jeu du quotient familial.

Dans le cas particulier où le grand enfant est lui-même marié, le rattachement des revenus de son ménage aux revenus de l'un des parents des conjoints permet à celui-ci d'opérer un abattement de 6 000 francs sur son revenu imposable par personne ainsi prise en charge (12 000 francs pour le ménage). Ce système est applicable dans le cas où l'épouse du chef de famille remplit seule les conditions précédentes.

Le même article 3 de la loi de finances précise que *les 6 000 francs* évoqués ci-dessus « *sont revalorisés chaque anné dans la même proportion que la limite de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu* ».

● PERSONNES AGEES. — La déduction dont les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans ou invalides bénéficient pour la détermination de leur revenu imposable est portée : de 2 000 F à 2 300 F pour celles dont le revenu net global n'excède pas 14 000 F ; de 1 000 à 1 150 F pour celles dont le revenu net global est compris entre 14 000 F et 23 000 F.

● TAXE D'HABITATION. — A compter du 1er janvier 1974, les contribuables âgés de plus de soixante-cinq ans qui ne sont pas passibles de l'impôt sur le revenu au titre des revenus de l'année précédente sont dégrevés d'office de la taxe d'habitation afférente à leur résidence principale.

● INTERETS D'EMPRUNTS ET DEPENSES DE RAVALEMENT. — Les limites prévues pour la déduction des intérêts d'emprunts et des dépenses de ravalement sont portées respectivement de 5 000 F à 7 000 F et de 500 F à 1 000 F.

● ISOLATION THERMIQUE. — Le régime de déduction est étendu, à compter du 1er janvier 1974, aux dépenses effectuées par un contribuable pour sa résidence principale, qu'il en soit ou non propriétaire, et ayant pour objet d'améliorer l'isolation thermique ou la mesure et la régulation du chauffage, ou encore de remplacer une chaudière dans des conditions permettant une économie de produits pétroliers. Les types de travaux ou d'achats admis sont déterminés par décret en Conseil d'Etat. La déduction ne peut avoir lieu qu'une seule fois pour un même logement. Elle est réservée aux logements existant au 1er mai 1974 et aux logements qui ont fait l'objet, avant cette même date, soit d'une demande de permis de construire, soit d'une déclaration préalable de travaux.

Lorsque le bénéficiaire de la déduction est remboursé en tout ou partie de ses dépenses par un tiers, dans un délai de dix ans, le montant remboursé est ajouté à ses revenus de l'année du remboursement.

LE BARÊME DE L'IMPOT APPLICABLE EN 1975 AUX REVENUS DE 1974

FRACTION 1974 DU REVENU IMPOSABLE (pour deux parts)	TAUX DE L'IMPOT (en %)	RAPPEL DU BARÈME appliqué en 1974 aux revenus de 1973 (deux parts)
Jusqu'à 11 000 F	0	Jusqu'à 9 900 F
11 100 F à 11 650 F	5	9 900 F à 10 400 F
11 650 F à 14 000 F	10	10 400 F à 12 500 F
14 000 F à 22 200 F	15	12 500 F à 19 800 F
22 200 F à 30 100 F	20	19 800 F à 29 800 F
30 100 F à 38 000 F	25	
38 000 F à 45 900 F	30	29 800 F à 44 000 F
45 900 F à 52 950 F	35	
52 950 F à 91 650 F	40	44 000 F à 92 650 F
91 650 F à 129 800 F	45	
129 800 F à 168 000 F	50	92 650 F à 184 250 F
168 000 F à 206 300 F	55	
Au-delà de 206 300 F	60	Au-delà de 184 250 F

NIVEAU DU REVENU IMPOSABLE AU-DELA DUQUEL S'APPLIQUE LA LIMITATION DU JEU DU QUOTIENT FAMILIAL POUR LES ENFANTS DE PLUS DE DIX-HUIT ANS

Situation familiale du contribuable Nombre d'enfants à charge		Niveau de revenu annuel concerné *
De moins de 18 ans	De plus de 18 ans	
0	1	175 100
1	1	218 100
2	1	260 100
0	2	189 500
2	2	268 300

(*) Pour les contribuables mariés ou veufs.

COMMENT FONCTIONNERA L'ABATTEMENT POUR LES JEUNES MÉNAGES A LA CHARGE DES PARENTS

SALAIRE MENSUEL BRUT	SITUATION FAMILIALE (nombre de parts de quotient fam.)	CONTRIBUABLE SANS JEUNE MENAGE A CHARGE		CONTRIBUABLE AVEC JEUNE MENAGE A CHARGE (1)	
		Salaire annuel imposable	Impôt dû	Salaire annuel imposable (2)	Impôt dû
1 500	1	12 900	1 106	—	—
	2		152	—	—
	2,5		0	900	0
	3		0	0	0
2 500	1	21 600	3 304	—	—
	2		1 403	—	—
	2,5		943	9 600	0
	3		484	9 600	0
3 500	1	30 200	6 433	—	—
	2		3 098	—	—
	2,5		2 356	18 200	433
	3		1 774	18 200	114
5 000	1	43 200	11 633	—	—
	2		6 608	—	—
	2,5		5 234	31 200	2 556
	3		4 219	31 200	1 824
7 500	1	64 800	21 221	—	—
	2		14 625	—	—
	2,5		11 871	52 800	7 899
	3		9 911	52 800	6 521
10 000	1	86 400	32 136	—	—
	2		23 265	—	—
	2,5		20 441	74 400	15 641
	3		17 618	74 400	13 069
15 000	1	129 600	57 219	—	—
	2		42 443	—	—
	2,5		38 473	117 600	33 073
	3		34 898	117 600	30 098

(1) Le jeune ménage : enfant majeur marié et étudiant plus son conjoint, n'ayant pas de revenus propres.

(2) Ce salaire est le même que dans le cas précédent (3e colonne), mais avec une déduction de 12 000 F (6 000 F par membre du jeune ménage à charge).

Le prélèvement conjoncturel « gèlera » dans de nombreux cas l'équivalent du bénéfice net

La loi sur le prélèvement conjoncturel sera publiée incessamment au Journal officiel. *Définitivement adoptée par le Parlement le 19 décembre, elle commencera à s'appliquer le 1er janvier prochain. Quinze mille entreprises seulement seront concernées (sur un million trois cent mille), représentant environ la moitié de la valeur ajoutée par l'industrie et le commerce français. Nous décrivons ci-dessous, à partir d'un cas concret, comment fonctionnera le prélèvement, dont le mécanisme est assez complexe.*

Voici concrètement comment fonctionnera le prélèvement conjoncturel :

● EN 1974, M. Durand, industriel, a réalisé un chiffre d'affaires de 100 millions de francs, dont 25 % à l'exportation. Ses dépenses « extérieures » (celles sur lesquelles il ne peut rien) se sont élevées à 50 millions de francs : achat de matières premières et de produits semi-finis, paiement des services (transports, notamment), impôts, charges sociales, charges diverses...

● EN 1975, le même M. Durand a réalisé un chiffre d'affaires de 150 millions de francs. Comme beaucoup d'industriels, il a fait un effort supplémentaire pour conquérir des marchés étrangers et a porté à 30 % la part de son chiffre d'affaires exporté. Cependant, ses dépenses « extérieures » n'ont pas augmenté et sont restées à leur niveau de 1974, soit à *50 millions de francs*.

Voici pour le décor. 1975 est la première année de fonctionnement du prélèvement et M. Durand sait qu'il va devoir payer. Quoiqu'il n'ait pas parfaitement assimilé le mécanisme assez complexe du prélèvement, *M. Durand a compris qu'il devrait* verser à la Banque de France une somme assez importante — remboursable ultérieurement — puisque son chiffre d'affaires a beaucoup augmenté et que ce progrès ne se justifie ni par ses dépenses d'approvisionnements ni par ses impôts, qui sont restés stables. En fait, M. Durand a fortement augmenté les salaires de ses ouvriers et majoré à l'excès ses prix de vente ; il n'a donc pas respecté les nouveaux canons du gouvernement. Quelle sera la note à payer ?

Le prélèvement conjoncturel va frapper l'augmentation de la marge de M. Durand entre 1974 et 1975, cette marge étant la différence entre le chiffre d'affaires et les dépenses extérieures (achats de matières premières, frais de transports, impôts...) *ce que les spécialistes appellent* la valeur ajoutée (grosso modo, c'est la différence entre le prix d'achat et le prix de vente, différence essentiellement constituée par les salaires versés au personnel et par les bénéfices réalisés par la firme).

Pour favoriser les efforts à l'exportation, le Parlement *a décidé* que la *partie du chiffre* d'affaires réalisée sur les marchés extérieurs pouvait — ce n'est pas une obligation — ne pas être prise en compte dans le calcul de la marge taxable. C'est une première bonne *surprise* pour *M. Durand, qui, ses affaires ayant* prospéré à l'exportation, a tout intérêt à user de cette faculté. Sa marge en 1974 *va* donc se *trouver* modifiée.

Elle ne sera plus, en 1974, de 50 millions (100 — 50), mais de 37,50 millions (50 × 75 %, puisqu'il a *exporté* 25 % de son chiffre d'affaires). Pour 1975, sa marge ne sera plus de 100 millions (150 — 50), mais de 70 (100 × 70 %, puisqu'il a exporté 30 % de son chiffre d'affaires).

M. Durand sait aussi qu'il ne sera pas taxé sur la totalité de l'augmentation de sa marge en 1975, grâce à une série de correctifs qui réduisent la matière imposable. A l'aide du texte officiel et en fonction de son compte d'exploitation, M. Durand note cinq correctifs dont il peut bénéficier :

1) LES PROVISIONS inscrites au bilan pour fluctuation des cours, puisque *les* chefs d'entreprises n'en sont théoriquement pas responsables. Ces provisions sont, par hypothèse, passées de 8 à 9 millions de francs entre 1974 et 1975. A soustraire donc : 1 million de francs ;

2) LES CHARGES SOCIALES NOUVELLES, puisque, par définition, elles sont imposées par l'Etat : 2 millions de francs ;

3) UN DEFICIT ANTERIEUR de *10 millions de francs* ;

4) LA PART DES SALAIRES versés qui sont compris entre le SMIC et une somme supérieure à 20 % du SMIC ; *cela représente une masse* globale de 20 millions de francs sur lesquels la loi prévoit que M. Durand peut déduire 5 % ; soit encore 1 million de francs ;

5) LA VARIATION DES MOYENS DE PRODUCTION en personnel et *en matériel, ceci pour ne pas taxer* la part de valeur ajoutée qui résulte non pas d'une augmentation des bénéfices ou des salaires, mais bien d'une plus grande capacité de production (des machines supplémentaires, du personnel nouvellement embauché). La loi prend en compte les heures de travail, en tenant compte, théoriquement, de l'évolution des qualifications. Elle prend également en compte la différence de valeur brute comptable des *immobilisations* amortissables. Ces correctifs permettront à M. Durand, à la fin de 1975, de réduire sa marge de 43,7 millions de francs (1).

Sixième correctif pour tenir compte de la hausse des prix

La loi a prévu un sixième correctif pour tenir compte à la fois « *de l'évolution générale prévisible des prix et des gains moyens de productivité* ». Lisez : chaque industriel subit dans ses résultats d'exploitation la hausse globale des prix et n'y peut rien. *D'autre part, si les gains de* productivité permettent d'augmenter les salaires sans hausse des prix de revient, les entreprises les plus productives ne doivent pas accorder toutes les hausses de *rémunération* auxquelles elles pourraient prétendre sans alimenter l'inflation ; cela pour permettre aux entreprises les moins productives d'augmenter quand même les salaires de leur personnel, de telle sorte que les progrès rapides de productivité des uns compensent la lenteur des progrès des autres.

Ce sixième correctif a été fixé à 14,3 % pour l'exercice clos en 1975. Les 43,7 millions de francs d'atténuation de la marge supplémentaire se gonflent de ce nouvel apport et deviennent ainsi 50 millions de francs $\left(\frac{43,7 \times 114,3}{100}\right)$.

Notre industriel n'a plus alors qu'à totaliser les correctifs auxquels il a droit, soit : 1 + 2 + 10 + 1 + 50 = 64 millions de francs.

La différence de marge taxable n'est plus alors que de 6 millions de francs (70 millions moins 64 millions).

Comme le taux de la taxe conjoncturelle est de 33,3 %, M. Durand devra déposer à la Banque de France le tiers de 6 *millions* de francs, soit 2 millions de francs. C'est une somme importante, puisqu'elle représente plus de 1 % de son chiffre *d'affaires en 1975, soit l'équivalent de* son bénéfice net.

Il y aura donc, quoi qu'on en ait dit, des pleurs et des grincements de dents...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les immobilisations brutes inscrites au bilan sont passées de 100 à 110 et l'activité (nombre d'heures de travail) de 100 à 120. L'importance relative des amortissements et du personnel est, dans notre exemple, de 2/3 et 1/3. Le calcul est le suivant : 2/3 de (120 — 100) = 13,3 + 1/3 de (110 — 100) = 3,3. Soit au total 16,6 %. Cette pondération *rapportée à la charge de la première* année, soit : $\frac{116,6 \times 37,50}{100}$ = 43,7 millions de F.

● L'AIDE SPECIALE COMPENSATRICE aux commerçants et artisans âgés touchera un plus grand nombre de personnes. M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, vient de préciser les conditions d'attribution de cette aide.

AUTOMOBILE

Après la liquidation de la firme britannique

Le ministère de l'industrie et la direction d'Aston-Martin s'accusent mutuellement d'avoir provoqué sa chute

L'annonce de la liquidation volontaire de la firme automobile Aston-Martin a *provoqué une vive controverse entre le gouvernement* britannique et la direction de la firme. M. William Wilson, président de la société, s'est attaqué directement à M. Wedgwood Benn, dont il a demandé la démission, affirmant que « cinq cents personnes avaient perdu leur emploi parce que M. Benn avait peur de bouger ». De son côté, le ministère de l'industrie a publié, le 30 décembre, un bref communiqué, dans lequel il explique que son refus de l'aide financière demandée par Aston-Martin tenait au fait que « l'entreprise ne présentait pas des perspectives de viabilité suffisantes pour justifier l'assistance sollicitée ».

De notre correspondant

Londres. — Un nouveau clou a été enfoncé, lundi 30 décembre, dans le cercueil du prestige britannique. La scène s'est déroulée dans une modeste salle de cinéma de Buckinghamshire, à Newport-Pagnell, quartier général de la firme Aston-Martin, dont les voitures avaient, au cours des ans, acquis une réputation égale *à celle de Rolls-Royce*. Les cinq cents ouvriers de l'entreprise ont appris ainsi que la société déposait son bilan et fermait ses portes.

Personne n'ignorait que la compagnie se trouvait en difficulté : les clients capables de dépenser jusqu'à *14 000 livres pour acquérir ce* « jouet », aussi prestigieux soit-il, se font plus rares en Occident, et il ne semble pas que les princes du pétrole aient pris la relève dans ce domaine. L'annonce de la fermeture de la firme n'en a pas moins surpris le gouvernement, qui depuis quelques semaines, s'efforçait de négocier un accord avec Aston-Martin.

La déconfiture d'Aston-Martin paraît être le résultat d'un incroyable désordre dans les rapports de la firme avec le gouvernement, qui s'accusent mutuellement aujourd'hui *d'être responsables de la faillite* de l'entreprise. Le ministre de l'industrie était disposé, semble-t-il, à accorder le prêt de 600 000 livres dont la société avait besoin pour survivre. Mais il exigeait en garantie que les voitures fabriquées en Grande-Bretagne soient efficacement commercialisées sur le marché américain. De son côté, la compagnie distributrice contactée aux Etats-Unis exigeait en garantie préalable qu'Aston-Martin bénéficie du soutien gouvernemental pour maintenir son activité. Personne, apparemment, n'a trouvé le moyen de rompre ce cercle vicieux.

Les chances d'un sauvetage *in extremis* paraissent assez faibles. Dans la situation actuelle de l'industrie automobile, il est peu probable qu'un acheteur quelconque se présente pour renflouer l'entreprise. Du côté de l'Etat, le ministre de l'industrie, M. Benn, a beau être l'avocat le plus ardent des nationalisations, il ne paraît pas disposé, en cette *occasion*, à *investir l'argent* des contribuables pour acquérir la société. Il est vrai que, en dépit de la récession, les cinq cents ouvriers de la compagnie, pour la plupart hautement qualifiés, n'auront sans doute pas trop de mal à se reclasser, alors que *l'industrie britannique* continue à être à court de spécialistes.

JEAN WETZ.

● CHRYSLER - GRANDE-BRETAGNE a démenti le *30 décembre* les rumeurs selon lesquelles elle s'apprêtait à cesser toute activité, confirmant toutefois qu'elle réduirait sa production et son personnel.

Faits et chiffres

● WESTINGHOUSE ABANDONNE LES EQUIPEMENTS MENAGERS. — La société américaine Westinghouse Electric se retire du secteur des équipements ménagers. Le groupe White Consolidated Industries (500 millions de dollars de chiffre d'affaires), *spécialisé dans ce domaine* d'activité, serait prêt à racheter ce département, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 600 millions de dollars.

● LE PRIX DES PHOSPHATES TUNISIENS sera majoré de 8 % à compter du 1er janvier 1975, pour atteindre le prix de 56,7 dollars la tonne, indique un hebdomadaire en langue arabe, *As Sada* (l'Echo). En janvier 1974, les prix des phosphates avaient déjà été triplés pour atteindre 35 dollars la tonne ; le 1er juillet de la même année, une seconde augmentation était *intervenue*, de l'ordre de 50 % du prix précédent, pour atteindre 52,50 dollars la tonne.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
30 DÉCEMBRE

Séance de consolidation

Après avoir monté de plus de 5 % au cours des quatre précédentes séances, la Bourse de Paris a plus ou moins marqué le pas en ce début de semaine. Quelques hausses, une vingtaine au plus, ont encore été enregistrées, notamment dans le secteur bancaire. Mais, parallèlement, l'on a dénombré une bonne quinzaine de baisses, surtout parmi les titres qui s'étaient mis précédemment en évidence.

Des dégagements ont ainsi pesé sur les travaux publics (SCREG, Auxiliaire d'Entreprises, Bouygues, Grands Travaux de Marseille). Ailleurs, les cours ont faiblement oscillé dans les deux sens. Bref, le marché a consolidé ses positions.

La cotation de l'action Marine-Firminy, suspendue lundi dernier, a repris après avoir été différée près d'une heure en raison de l'abondance de l'offre. Le titre a finalement baissé de 18,5 %. Ce fut le seul événement de cette séance, assez peu animée au demeurant en comparaison de la précédente.

Certains ont été un peu déçus par le comportement du marché. Il ne semble pas qu'il faille trop s'en étonner. Cette période de l'année est habituellement creuse.

En outre, les organismes de placement collectif, dont les achats avaient été à l'origine de la hausse récente, se sont abstenus. Ajoutons enfin que, compte tenu des ventes effectuées au comptant par certains opérateurs en vue de régler les soldes débiteurs de fin de mois, la tendance est apparue assez résistante.

Si l'or a battu de nouveaux records à Londres, il n'est pas parvenu aux mêmes résultats à Paris à cause du nouveau recul du dollar. Le lingot n'a gagné que 375 F à 28 695 F, le kilo en barre 350 F à 28 750 F et le napoléon 1,50 F à 299,40 F, restant, les uns et les autres, loin de leurs performances antérieures. Le volume des transactions a encore augmenté : 31,6 millions de francs contre 28,5 millions.

LONDRES

Le marché est peu animé mardi à l'ouverture. Les industrielles varient assez peu. Les mines d'or se stabilisent à leur niveau de la veille.

OR (ouverture) (dollars) : 187 50 contre 195 25

VALEURS	CLOTURE 30 12	COURS 31 12
War Loan 3 1/2 %	20 1/2	20 9/16
Beechamps	126	127 1/4
British Petroleum	213	219 1/2
Shell	127	127
Vickers	69	69 1/4
Imperial Chemical	125	125
Courtaulds	57	56 1/4
De Beers	183	183
* Western Holdings	35 1/2	34 7/8
Rio Tinto Zinc Corp	84	82
* West Driefontein	42	41 1/2

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	...	...
Effets privés	...	12 %
Moyen terme	...	10 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc. 1973.)

	27 déc.	30 déc.
Valeurs françaises	71,2	71
Valeurs étrangères	71,4	71,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59	59,2

NOUVELLES DES SOCIETES

HORSTMANN. — Le conseil proposera, lors d'une prochaine assemblée extraordinaire, l'institution d'un droit de vote double pour les actions nominatives inscrites depuis plus de deux ans.

MARINE-FIRMINY. — Dans un communiqué, la COB précise que la suspension de l'O.P.E. lancée par Denain-Nord-Est-Longwy a un caractère provisoire, de même que les mesures décidées à Bruxelles. La société D.N.E.L. devra respecter l'engagement irrévocable qu'elle a pris envers les actionnaires de Marine-Firminy, dès lors qu'elle ne se trouverait plus placée sous l'injonction évoquée. Il appartient à cette société de faire toute diligence pour que la situation ainsi créée se trouve rapidement dénouée. Le terme de l'offre publique d'échange pourra être reporté si la nécessité en apparaît.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 12	31 12
1 dollar (en yens)	300 95	299 90

NEW YORK

Résistant

D'assez fortes pressions à l'achat et à la vente se sont manifestées lundi à Wall Street. Mais elle sont généralement parvenues à s'équilibrer et les fluctuations de cours n'ont pas été d'une très grande ampleur. La tendance, qui s'était un peu alourdie durant la première partie de la séance, s'est ensuite raffermie à l'approche de la clôture, si bien que l'indice des industrielles s'est finalement établi à 603,25, soit à 1,09 point au-dessus de son niveau de vendredi. Les baisses (846) l'ont néanmoins emporté sur les hausses (575).

L'activité a fortement augmenté : 18,52 millions de titres ont changé de mains contre 13,06 millions précédemment, soit le chiffre le plus élevé enregistré depuis plus d'un mois.

Les tiraillements dont le marché a été l'objet proviennent, d'une part, de ventes fiscales abondantes — ce jour était le dernier pris en compte par le fisc pour la figuration des moins-values boursières sur les déclarations de revenu, — de l'autre, d'achats d'anticipation effectués en prévision d'une reprise en début d'année, auxquels se sont ajoutés des rajustements de portefeuilles effectués par certains organismes de placement collectif.

Repli des mines d'or et d'argent, des automobiles, des pétroles, des compagnies aériennes et des tabacs. Les produits pharmaceutiques, à l'inverse, ont légèrement progressé. Tendance irrégulière d'autre part.

Indices Dow Jones : transports, 141,27 (+ 0,37) ; services publics, 66,69 (+ 0,16).

VALEURS	COURS 27 12	COURS 30 12
Alcoa	29 3/8	29 1/8
A.T.T.	44 1/8	44
Boeing	15 1/2	15 1/2
Chase Manhattan Bank	26 3/4	26 1/4
Du Pont de Nemours	90 1/2	91 3/4
Eastman Kodak	61	61
Exxon	63 3/8	63 1/8
Ford	33 1/2	33 1/4
General Electric	32 3/8	32
General Foods	17 3/8	17 1/4
General Motors	30 3/4	30 1/4
Goodyear	12 1/2	12 3/4
I.B.M.	162 1/4	164 1/4
I.T.T.	13 7/8	14 1/4
Kennecott	36	36 1/4
Mobil Oil	35 3/8	36 1/4
Pfizer	31	31 3/4
Schlumberger	105 1/2	106 3/8
Texaco	20 7/8	20 7/8
U.A.L. Inc.	13 1/2	13 1/2
Union Carbide	41 1/4	41 1/8
U.S. Steel	37 3/4	37 5/8
Westinghouse	8 3/8	9 1/2
Xerox	49 7/8	50 1/2

BOURSE DE PARIS — 30 DÉCEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 80	0 748
5 %	55 50	4 562
5 % 1920-1960	126 50	4 562
3 % amort. 45-54	82	1 249
4 1/4 % 1963	95 60	2 620
4 1/4-4 3/4 % 63	82 80	1 184
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	95 30	1 150
Emp. N. Eq. 6 % 66	93 90	1 496
Emp. N. Eq. 6 % 67	91 30	3 501
Empr. 7 % 1973	99	6 683
E.D.F. 6 1/2 1950	...	4 087
— 5 % 1960	.	4 356

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F parts 1958	...	..
— parts 1950	...	366
Ch. France 3 %	105 70	108
Abeille-I.G.A.R.D.	450	450
Abeille (Vie)	232	230
A.G.P.	335	335
Concorde	216	218
Epargne France	341	338
Fonc. T.I.A.R.D.	73	75
Foncière (Vie)	255	260
France (I.A.R.D.)	375	385

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	398	398
Préservatrice S.A	272	274
Prévoyance		1080
Protectrice A.I.R.	258	268
Alsacien. Banque	287	298
(Li) Bque Dupont	208	288
Banque Hervet	250	250
Banque Indochine	150	150
Sté B. et Partic.	339	338
Banque Worms	*140	140
C.F.E.C.	567	555
C.G.I.B.	52 50	54 30
Cadetel	109 50	108 80
Cofica	40	
C.A.M.E.	d 5 85	d 5 85
Créd. gén. Indust.	104 50	102
(M) Crédit Mod.		59
Financière Sofal.	161 20	154 80
Finextel	107 50	107 60
Fr. Gr. et B. (Cie)	o 73 30	74 90
France-Bail	173	174
Hydro-Energie	36	36 20
Immobanque	126	126
Immoffice	113	113
Interbail	122	120
Locafinancière	110	112
Lyon-Alemand	125	125
Soc. Mars. Crédit	261	261

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sequanaise Banq	210	213
SLIMINCO	125 80	128
Ste Cent. Banque	.	73 50
SOFICOMI	116	116
Sovabail	132	137 20
UCIP-Bail	118	128
Ofiner	257 50	258
Unibail	113	114
Un. Ind. Crédit	120	122
Fonc. Chât.-d'Eau	580	580
(M) S.O.F.I.P.	148	147
Fonc. Lyonnaise	501	500
Immob. Marseille	976	1010
Louvre	d171	d176
Midi		431
Rente foncière	912	905
S.I.L.I.C.	225	232 40
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	238	238
Cofigi	111	110
Foncina	115	115
Gr. Fin. Constr.	110	112
Immindo	98	100 90
Immoinvest	78	77 30
Cie Lyon Imm.	89	89
Sagimo	97 10	100
UFIMEG		87
U.G.I.M.O.	99	99
Union Habit.	128 80	126

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	111	113
Acier Investiss.	89	89
Gestion Sélect.	154	154
Invest. et Gest.	82	82
Parisienne Plac.		132
Placem. inter.	81 90	81 90
Sofragi	160	166
Abeille	187	186 50
Applic. Hydraul.	755	760
Artois	72	71
Centen. Blanzy	311	315
C. Roussel-Nobel		230
(Ny) Centrest	110	110
(ny) Champex	103 50	103 50
Charg. Réun. (p.)	2800	2800
Orléans	84	79 20
(Li) Dév. R. Nord	130	127
Electro-Financ.	c239	217 10
Fin. Bretagne	29	31 40
Fin. Haussmann		61
Financière Iéna	109	113
Gaz et Eaux	.	300
La Mure		83 50
Lebon et Cie	165	165
(My) Lordex	...	115
Cie Marocaine	26 50	25 90
O.V.A.I.M.	49 80	50 40
OPB-Paribas	c 93 90	91

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouenza	25 55	
Providence S.A.	204	209 80
Révillon	410	410
(Ny) Sade	118	118
Santa-Fe	57	57 50
Soffo	62	64
Sofinex	364	378 90
Cambodge	40	39 50
Clause	406 10	415
Indo-Hévéas	97	96
Agr. Ind. Madag.	47 80	48
Mimot	68	65 10
Padang		
Salins du Midi	177 50	170 50
Aliment. Essent.	31 95	32
Allobroge	105	106
(Ny) Alsac. Super	215	215
Bananla	297	291
Fromage Bel	101 30	105
Berthier-Savoie	809	800
Cédis	335	335
(M) Chambourcy		139
Compt. Moderne	136 50	136 50
Docks France	260	270
Economats Centr.	282	284
Epargne	122	126
Fr. Paul-Renard	226	235
Générale-Aliment	c 63 40	62 80
Genvrain	213 60	219 50
Goulet-Turpin	130	125 10
Lesieur (Cie fin.)	312	315
Gr. Moul. Corbeil	185	165
Gr. Moul. Paris	267	255
Nicolas	320	320
Piper-Heidsieck	356	370
Potin	290	290
Rochefortaise	120	118
Roquefort	210	210
Saupiquet	179 50	179 30
Sup. Marché Doc.	148	150
Taittinger	389 50	389 50
* Unipol	202	205
Bénédictine	1935	1900
Bras. Indochine	525	511
Cusenier	d338	348
Dist. Indochine	255	265
Dist. Réunies	262	268
Ricqlès-Zan	59 60	59 80
Saint-Raphaël	150 20	151 20
Gest. P. Sogepal	...	256
Union Brasseries	57	57
Stanna	206	208
Sucrerie (Cie Fr.)	230	229
Sucr. Bouchon	140 20	140 20
Sucr. Soissonnais	360	370
Un. Sucr. Aisne		d204
Berliet	..	100
Chausson (Us.)	62 70	62 80
Motobécane	158	158
Saviem		78
S.E.V. Marchal	36 30	d 37 70
Bois Dér. Océan.	120	120
Borie	219	220 50
Camp. Bernard	118	114
C.E.C.	90 20	92 20
Cerabati	106 10	d109 30
Chim. de la route	102	d105
Ciments Vicat	173 80	173 50
Drag. Trav. Pub.	59 90	57 50
Dumez	317	317
F.E.R.E.M.	54	56
Françaises d'entr.	o 9 10	9
G. Trav. de l'E.	61 60	62
Herlicq	158	160
Lambert Frères	67 70	68
Leroy (Ets G.)	128	133 10
Origny-Desvroise	110	110
Porcher	224 50	228
Rougier	168 80	170
Constr. Routes	37 20	37 20
Routière Colas	120	126
Sablières Seine	o137 30	143
Savoisienne	160	165
Schwartz-Hautm.	d 57 70	59 20
Spie-Batignolles	40 90	42 50
T.P. Fouger.SNCT	85	88 60
Triodel	121 70	121
Voyer S.A.	85 10	88
Dunlop	23	22 60
Safic-Alcan	124	125
Bit. Asph. Centr.	84	87
Comiphos	72 80	73 40
Saunier	459	450
Pathé-Cinéma	90 60	90 60
Pathé-Marconi	69	90
Tour Eiffel	54 90	54 90
Air-Industrie	51	52
Applic. Mécan.	118 50	118 50
Arbel	164 90	170
Ateliers G.S.P.	d 60	61 80
Av. Dass.-Breguet	100	105
Bernard-Moteurs	60 50	60
B. S. L.	214	217
Cie des Compt.		118 80
C. M. P.	243	240
Cope All. Europe	..	c176

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	375	371
Duc-Lamothe	306	318
E.L.M. Leblanc	157 40	161
Ernault-Somua	190	196
Facom	575	590
Forges Strasb.	52	53
(Li) F.B.M. ch. fer	92 50	92
Frankel	719	700
Huard-U.C.F.	137 40	133 40
Jaeger	46	47
Luchaire	127 50	130
Manurhin	95	93
Métal Déployé	218	[illegible]
Nacelia	85	89 40
Nodet-Gougis	80 10	83 30
Peugeot (ac. out.)	231	240
Ressorts-Nord	19 50	19 50
Rotto	80	83 20
S.A.F.A.A. Ap. Aut.	88 50	90
Satam	23	23 20
Sical	115 50	111
Soudure Autog.	176	176 20
S.P.E.I.C.H.I.M.	100 10	104 10
Steiner et Roubaix	132 60	133
Stokvis	85 30	85
Titan-Coder		
Trailor	332	345
Virax	78	78
Chant. Atlantique	234	235
At. Ch. Loire	46	46 80
France-Dunkerque	38	38 70
Ent. Gares Frig.	122	120
Indus. Maritime	199	205
Mag. gén. Paris	145 20	160
Cercle de Monaco	41 80	40 40
Eaux Vichy	400	388
Grand Hôtel	1700	1700
Sofitel	27 10	27 50
Vichy (Fermière)		69 80
Vittel	182 50	180
Aussedat-Rey	72 50	70
Darblay S.A.	35	35
Didot-Bottin	143	145
Imp. G. Lang	16	o 16 40
Navarre	123	128
Néogravure		
Papeter. France		d 41 60
(B.) Pap.Gascogne	248	253
La Risle	120	121
Rochette Cenpa	128 50	125
A. Thiéry-Sigrand	147	[illegible] 10
Bon Marché	30 70	30
Mars. Madagasc.	52 1/2	51 50
Maurel et Prom.	100	96
Optorg	*133	133
Palais Nouveauté	307	308
Prisunic	42 50	43 60
Uniprix	64	d 63
Claude	.	75
Crouzet	95	96
Europ Accumul.	225	230
Fulmen	..	500
C.I.P.E.L.	82	82
Lampes (part.)	438	445
Merlin Gérin	135 60	140
Mors		35
Mot. Leroy-Somer	710	719
Océanic	66	68 50
Paris-Rhône	92 20	96
Piles Wonder	411	415
Radiologie	159	163
SAFT. Acc. fixes	700	700
Schneider Radio	86	d 89 40
S.I.N.T.R.A.	293	294
Carnaud	60 80	63
Céfilac	58 50	66
Davum	290	290
Escaut-Meuse	175	175
Fonderie précis.	32	31 50
Gueugnon (F. de)	93 30	95 30
Profilés Tubes Es	43	43
Senelle-Maub.	78	79
Tissmétal	48 80	49 80
Vincey-Bourget	.	60
Huaron	102	102 10
Kinta	..	249
Mokta	103	107
Amrep G.	343	343 90
Antargaz	168	168
Hydroc. St-Denis	169 90	166
Labo. Industrie	75	75
Lille-Bonnières-C	116	117 60
Omn. F. Pétr.	220	229
Oblig. Conv.	260	260 10
Shell française		59
Astral	o 59 30	57 50
Carbone-Lor.	105	105
Castaigne S.A.	295	293
Cochery	d 23	25 50
Delalande S.A.	478	462 80
Finalens	27	27
FIPP	43 10	43 10
(Ly) Gerland	236	236
Gévelot	575	675
Grande-Paroisse	97 50	97 20
Huiles G. et dér	92	81
Labaz	476	476

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc.	229	229
Novacel	132	130
Quartz et Silice		77 20
Ripolin-Georget	52	61
Rousselot S.A.	332	340
Soufre Réunies	o205 50	200
Synthelabo	305	303
Thann et Mulh.	81	82
Agache-Willot	43 20	44
Fourmies-S.F.R.F.	34 50	35
Lainière-Roubaix	46	47
Roudière	310	305
Saint Frères		20 30
Timwear	15	15 20
M. Chambon	139	139
Delmas-Vieljeux	167 10	166
Messag. Marit.	d 25	25
Nat. Navigation	o 78 50	81
Navale Worms	105	103
Navigation Mixte	119	118
Saga	39 80	39 90
Transat. (Cie Gle)	46 50	47
C.G.I.A.P.	38 70	38
S.C.A.C.	90	90 60
Stemi	279	279
Tr. C.I.T.R.A.M.	91	87
Transport Indust	111	111
(Li) Baignol-Farj.	67	66 80
Bis S.A.	156	155
Blanzy-Ouest	d173	d173
La Brosse		83
Cigarettes Indo.	150 10	d156
Dagremont	d110	109
Dong-Trieu		132
Duquesne-Purina	232	239 50
Ferrailles C.F.F.	352	367
Havas	92 30	96 10
E. Magnant		58 70
Novafer	153 60	185
Publicis	103 70	104
Sellier-Leblanc	169	169
(Ly) Tan Fr. Réon	o 15 30	15 30
Brass. du Maroc		250
Brass. Ouest-Afr	89 80	89 80
Elf-Gabon	286	290
Min. et Métall.	383	389
C.E.C.A. 5 1/2 %	.	
Emprunt Young.		160
Nat. Nederlanden	93 20	96
Phoenix Assuranc	10	10 40
Algemene Bank	440	431
Bco Pop. Español	275	275
B. N. Mexique	..	26 50
B. régl. intern.	5400	5370
Bowring C.T.	2 40	2 45
Commerzbank	296	296
Deutsche Bank	517	510
Bowater	7 95	7 80
Bruxelles Lamber	...	202
Gén. Belgique	.	288
Rolinco	155 70	155
Robeco	261 80	246 30
Cavenham	5	4 80
Grand Metropolit.		3 25
Lyons (J.)	7 50	7 85
Goodyear	58 80	57 80
Pirelli	.	5 35
I.H.C.	47	47 80
Kubota	5	5 05
S.K.F.	147 50	147 80
Pakhoed Holding	209 50	210 10
Femmes d'Aujour		40 30
Marks Spencer	10 80	11
A.E.G.	88 10	90 10
E.M.I.	7	7 40
Hitachi	2 95	2 95
Honeywell Inc.	88	88 80
Matsushita	.	5 05
Otis Elevator	106	108
Sperry Rand	114	119
Xerox Corp.	231 50	227 80
Arbed		486 90
Cockerill-Ougrée	124 90	117
Finsider		1 75
Hoogovens	101	100 20
Mannesmann	350	360
Steel Cy of Can.		107
Thyss. c. 1 000	119	119 50
Blyvoor	58 60	57
De Beers (port.)	11 60	11 60
De Beers p. cp.	15 25	15 50
General Mining	144	133
Hartebeest		153
Johannesburg	90	95
Middle Witwat.	21 40	21 50
President Steyn		114
Stilfontein	31 20	31 10
Vaal Reefs	195	159
West Rand	31 20	31
Alcan Alum.		89
Cominco	112	114
Finoutremer		141
Minerais Resourc	11 90	12
Noranda	130	132
Vieille Montagne	480	491
Am. Petrofina	119	122
British Petroleum	24 80	24 80
Gulf Oil Canada	104	101
Petrofina Canada		86
Shell Tr. (port)		12 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	65	65
Dart Industries	56	58
Fesece	6 30	6 30
Gevaert	138	132
Glaxo	21 50	20 50
Grace and Co.	.	106 60
Pfizer Inc.	139	139
Procter Gamble	350	365
Courtaulds	.	.
Est Asiatique	91 10	93 80
Canadian Pacif.	.	60 50
Wagons-Lits	..	67
Barlow-Rand	12	11 80
British Am. Tob.	..	17 10
Suéd. Allumettes	.	..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	...	1000
Cellulose Pin	162	162 50
Coparex	273	266
Dofan		
Ecco	305	310
Euratrep	1975	1840 o
Francarep	97	100
Intertechnique	142	140
Locatel	370	365
Métall Minière	..	65
Pronuptia	...	250
Sabl. Mor. Cor.		
Tranchant Electr	o 42	o 42
Ufinex	107	100 10
Oce v. Grinten	..	

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 31/12

U. C. B.	
Val. de 2 actions, soit	696

SICAV

Plac. institut.	10214 82	9869 39
1re catégorie	9866 58	9672 14

31/12	Emission frais inclus	Rachat net
Actanea	100 98	96 40
Actions sélec.	122 70	117 14
Aedificandi	140 65	134 15
Agfimo	147 80	141 10
A.L.T.O.	138 44	132 16
America-Valor	208	198 57
Assurances Plac.	98 77	95 25
Bourse-Investiss.	106 31	101 49
B.T.P. Valeurs	107 78	104 12
C.I.P.	218 13	208 34
Convertibles	100 47	95 91
Convertimmo	112 89	107 58
Drouot Invest.	124 57	118 92
Elysées-Valeurs	132 49	126 48
Epargne-Croiss.	386 91	368 41
Epargne-Inter	202 42	193 24
Epargne-Mobil	134 12	128 04
Epargne-Oblig.	128 59	122 76
Epargne Revenu	247 94	236 70
Epargne Valeur	145 17	138 69
Foncier Investiss	257 74	246 06
Fortune 1	104 46	99 72
France-Croissance	109 42	104 46
France-Epargne	108 38	103 46
France-Garantie	199 95	196 03
France-Invest.	110 72	105 70
Laffitte Rend.	111 88	108 98
Laffitte-Tokyo	113 60	108 45
Nouv. France-Obl	242 20	231 22
France Placement	115 80	110 47
Gestion Rendem	175 78	167 81
Gest. Sél. France	133 83	127 76
I.M.S.I.	125 90	120 19
Indo-Valeurs	131 59	125 62
Intercroissance	122 12	116 58
Intersélection	114 30	109 11
Livret portef.	160 78	153 49
Paribas Gestion	107 93	103 03
Pierre Investiss.	156 97	149 85
Rothschild-Exp.	211 36	201 78
Sélect-Croissance	428 66	409 40
Sélect. Mondiale	87 94	83 95
Sélection-Rend.	123 55	117 95
Slivafrance	132 75	126 73
Slivam	95 69	90 35
Slivarente	131 47	125 51
Slivinter	106 05	101 24
Sogepargne	242	231 03
Sogevar	252 98	241 51
Soleil-Investiss.	119 18	113 78
U.A.P. Investiss.	96 75	92 36
Unifoncier	270 24	257 99
Unijapon	117 19	111 86
Unisic	112 20	107 07
Worms Investiss.	188 96	180 31
31 12		
Credinter	111 44	106 39
Croissance-Imm.	119 75	114 32
Epargne-Unie	239 10	228 26
Euro-Croissance	119 84	114 41
Financière privée	285 64	272 69
Fructidor	127 61	121 82
Gestion Mobilière	155 70	148 64
Mondiale Invest.	156 90	149 79
Oblisem	115 13	109 91
Optima	*117 95	112 60
Sicavimmo	157 49	150 35
S. I. Est	306 12	292 24
Soginco	97 12	92 72
Sofinter	320 20	305 68
Univalor	130 09	124 19
Valorem	122 15	116 61

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
531	4,50 % 1973	576	579	575 90	576
980	C.N.E. 3 %	977 50	977 50	979	979
215	Afrique Occ.	230	230	226 40	225 50
290	Air Liquide	304	300	299	294
48	Als. Part. Ind	56	55 20	55	54 10
63	Alsthom	70	70 90	69 80	69 60
25	Antar P. Atl.	26 90	27	26 50	25 50
225	Applicat. gaz	232	227	226	230
380	Aquitaine	408	402 50	395 20	399 90
71	— (certif.)	73 90	72 50	72 50	71 10
152	Arjom.-Priou	155	157	157	154
132	Aux. Entrepr	172	165 50	161 50	162 50
137	Auxil. Navig.	192 50	189	189	188 20
68	Babc.-Fives	71 40	72 25	72 50	72
126	Bail.-Equip.	128	133	132	132
142	Bail.-Invest.	142 50	144	144	144
140	B.C.T.	156	155 90	155 90	156
83	Bazar H.-V.	83 80	86	86	84 25
128	Béghin-Say	133 50	131	131	128 50
490	Bic	540	518	525	518
360	Bouygues	420	418	416	418
365	B.S.N.-G.D.	386	370	371	372
1400	Carrefour	1445	1449	1423	1420
1000	Casino	1032	1036	1030	1030
140	C.D.C.	181 50	157	154	154
140	Cetelem	140 10	140	140	138
210	Char. Réun.	205	c208	208	210
19	Chât.-Comm.	70 80	71	71	71 50
200	Chiers	207 50	208	206 10	205
73	Chim. Rout.	87 50	84 90	83 50	83 30
67	Cim. Franç.	78	77 60	79	79 10
114	— (obl.)	114 50	114 50	114 50	114 50
1010	C.I.T. Alcatel	1042	1055	1042	1043
29	Citroën	29 20	29 50	28 50	29 10
137	Club Méditer	162	162	158	160
265	C.M. Industr.	274	274	276 70	277
99	Cofimeg	101	103	102	101
62	Cofimer	65 50	66 50	65 50	64 20
325	Cie Bancaire	348 50	349 50	348 50	345
235	C.G.E.	269	264	264	264
135	C. Entrepr.	134 80	136 80	138 60	136 50
129	Cot.-Foucher	127 50	c125	128 60	125 40
107	Cr. Com. Fr.	118 80	119	119 80	120
160	— (obl.)	153 60	159	159	159
315	Créd. Fonc.	314	314	314	311
133	C. F. Imm.	149	145 50	143 50	142 80
97	Créd. Indust.	102 50	101	102	99 50
265	Créd. Nat.	271	270	270	268
95	C. Nord U.P.	89 80	90	90	90
152	Creusot-Loire	159	156 80	157 50	159 90
121	C.S.F.	133	130 50	129 50	128
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
490	Cie Gle Eaux	497	498	494	495
86	Electro-Méc.	99 20	100	100	100
173	Eng. Matra	178	178 80	177 80	182 40
137	E. J. Lefebvre	160	157 50	157 50	157 50
56	Esso S.A.F.	56 90	58 10	58 50	58 10
117	Eurafrance	120 50	126 50	125 50	129
230	Europe n° 1	235 20	240	238	244 70
160	Ferodo	164	167	167 10	166
114	Fin.Paris P.B.	120 90	124	123	124
51	Fin. Un. Eur.	53	54 10	54 10	54
51	Fraissinet	53	54 90	54 90	54
80	Fr. Pétroles	84	85 50	85 50	85 80
20	— (Certific.)	21	20 60	20 60	20 50
81	Galeries Laf.	82 50	82 90	82 90	81 20
88	Gle d'entr.	94	94	92 10	92
109	Gle Fonderie	144 70	145 20	141	144
187	Générale Occ.	188	178	180	174 50
118	G. Tra. Mars.	131	127	124 50	127
380	Guyenne-Gas	380	401	401	400
142	Hachette	135	133	133	135
220	Hutch.-Mapa	217	213	213	210
630	Inst. Mérieux	646	639	640	645
345	J. Borel Int.	425	443	440	440
72	Jeumont Ind.	84 80	87 95	88 50	88 95
62	Kali Ste Th.	83 20	65 50	65 50	65 50
53	Kléber-Col.	52	51 60	51 50	50 50
182	Lab. Bellon	203	200	200 50	198
186	Lafarge	147 10	148	147 20	148
235	— (obl.)	235	235	235 10	235
300	La Hénin	322	324 50	324 50	322 60
1440	Legrand	1451	1450	1450	1435
132	Locabail	143	145	144 50	142 20
110	Locafrance	123	124	122	122
188	Locindus	197	205	205	204
678	L'Oréal	727	705	715	705
2770	— obl. conv	2785	2780	2780	2780
300	Lyonn. Eaux	315	312	312	310
28	Mach. Bull	29 10	29 30	29	28 70
610	Mais. Phénix	630	610	610	605
150	Mar. Firminy		121 40	121 40	120 40
63	Mar. Ch. Réu	59 50	58	58	57
1370	Mat. Téléph.	1417	1410	1410	1382
35	M.E.C.I.	34 40	36 50	35 50	35 80
122	Mét. Norm.	126	125	126 30	124 80
530	Michelin B	572	572	562	572
435	— oblig	435	435 20	436 50	440
400	Moët-Hen.	411 70	411	407	405
171	Moulinex	180	180	177	178
435	Mumm	425	481	424	423
200	Nat. Invest.	203	204	204	206
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
141	Olida-Caby	145 50	145	145	142 50
74	Opfi-Paribas	77 50	c76 50	76 30	77 80
[illegible]	Paris-France	109	108 90	110 50	108
120	Patern. S.A.	129	133	128 90	130 40
55	Pechelbronn	57	58 50	57 90	59 50
115	P.U.K.	119	117 90	117 70	118
67	Penarroya	68 20	67	67	65 70
184	Penhoët	202 10	197 50	197	193 60
370	Pernod	380 10	375 50	375 50	369
103	Perrier	105 50	108	107 10	109
30	Pétroles B.P.	31 50	31 50	32	30 95
130	Peugeot	138	138	138	138
255	— (obl.)	260	259	259	256
71	Pierre Auby	73 60	74 10	74 20	74 90
88	P.L.M.	93 50	95	94	95
280	Poclain	294	300	300	294
87	Pollet et Ch.	94	94 80	94 20	96
60	Pompey	59 30	60	60	58 80
89	P.M. Labinal	92 50	94	94	92 20
66	Prénatal	57 80	57	56 80	56 90
67	Presses Cité	64 50	64	64	62 80
198	Prétabail Si.	209 50	210	209	210
105	Pricel	115	114 50	115	115
250	Primagaz	233	237	237	240
82	Printemps	81 60	81	82 90	80
225	Radar S.A.	233	233	230	229 40
380	— (obl.)	382 10	387	387	385
235	Radiotech.	246 10	248 90	247	246
85	Raffin. (Fse)	95 80	96 90	95 20	96
180	Raff. St-L.	179	177	177	175
330	Redoute	330	333	332 20	339
112	Rhône-Poul.	121 20	123	123 50	122
400	Ricard	410	402	402	400
235	Rouss. Uclaf	243	239 90	238 50	236 20
495	Rue Impérial	500	500	500	500
87	Sacilor	89 60	90 80	90 80	89 90
360	Sagem	382	378	378	371
91	Saint-Gobain	95 50	95 80	95 80	96
380	S.A.T.	400	407	407	407
125	Saulnes	132	132	132 10	130
119	Saunier-Duv.	119 10	120	120	122
158	Schneider	158 50	159	156	159
60	SCOA	59 90	59 50	59	58 40
99	Selimeg	100 10	101	101	101
100	Sofchimie	105	104 90	104 50	103
275	S.I.A.S.	279	279 90	279	280
235	Sign. E. El.	245	261	266	256 90
102	Simco	100 50	101	102	100
71	S.I.M.N.O.R.	71 90	73	73	73
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
205	Talcs-Luz.	209 80	210	209 80	206
180	T.R.T.	191	192 10	191 90	190
700	Tél. Electr.	705	705	706	705
480	Tél. Ericss.	479	485	486	482 50
60	Terres Roug.	60 10	61	61	61 70
109	Thomson-Br.	123 20	127 50	125 20	126
139	U.I.S.	139 20	142	142 50	141
285	U.C.B.	305	298	298	298
156	Un.Fr. Bques	157 50	160	160	157
68	U.T.A.	69 50	69	69	68
93	Usinor	94 70	94 50	93	94
126	— (obl.)	127	127	127	125 50
130	Vallourec	130 20	130 50	130 50	130
590	V.Clicquot-P.	590	592	592	602
580	Viniprix	617	600	595	605
200	Amer. Tel.	204 50	199	200	195 20
21	Ang. Am. C.	21	21 30	21 30	20 90
225	Angold	223 70	223 90	222	228 30
250	Astur. Mines	243	245 10	245 10	243 10
205	B. Ottoman	214	211	211	...
225	BASF (Akt.)	230	237	237	...
168	Bayer	191 50	191 70	190 70	...
128	Buffelsfont.	128	124 50	125	125 40
10	Charter	9 95	10	9 80	9 85
119	Chase Manh.	114 90	114 80	114 50	115 20
360	C.F. Fr.-Can	360	360	350	354
11	De Beers (S)	11 40	11 50	11 55	11 60
225	Dome Mines	221	221	218	220
415	DuPont Nem.	404	406	405 50	410
380	East. Kodak	280	280	276 20	280 60
71	East Rand	81 20	81	79 50	80
210	Ericsson	203	200 50	200 50	200 50
280	Exxon Corp.	280	285 50	284	230
151	Ford Motor	154	149	149	151 90
163	Free State	164 50	159	157	156 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
150	Gen. Electric	150	148 30	146 60	148 30
144	Gen. Motors	140 10	138	137	135 30
23	Goldfields	23 70	23 80	23 50	23 50
45	* Harm. Go	47 50	47 90	47 70	47 05
210	Hoechst Akt.	204	204	204	201
13 50	Imp. Chem.	13 10	13	13	13 05
105	Imperial Oil	102 30	99 70	99 50	98
770	I.B.M.	743	734	726	734
91	Internickel	91 50	91 10	91 10	91 60
58	I.T.T.	61 20	64 60	64 40	64 90
155	Mob. Oil Co.	156	159 20	159 20	160
3670	Nestlé	3875	3875	3875	3805
350	Norsk Hydro	358	347	344 20	345 10
6	Olivetti	6 10	6 20	6 35	6 30
400	Petrofina	412	409	397 10	401
37	Philips	37 60	37 50	37 60	36 80
160	Prés. Brand	159 50	157 50	157 50	157 20
210	Quilmès	203	200 50	200 50	198
205	* Randfont.	200	200 90	196	196 80
53	Rand Selec.	54	54 20	55 80	53 10
112	Royal Dutch	112 50	110 60	110 20	110 10
9	Rio Tinto Zi	9 25	9 30	9 30	9 10
189	St-Helena	190 60	180 10	188 50	189
480	Schlumberger	476	467	467 80	460 10
14	Shell Tr (S.)	13	13 50	13 50	13 25
410	Siemens A.G.	399 50	405	404	405
24	Sony	25	25	25	25
10	Tanganyika	10 30	10 40	10 01	10 40
140	Unilever	139 50	145 50	146 50	143 60
30	Union Corp.	28 40	28	28 10	28
130	U. Min. 1/10	141	141	140	141
280	West Driet.	277	276	276	271
136	West Deep	133 80	133 80	131	131 10
725	West Hold.	226 50	225 50	224 60	221 50
4	Zambia Cop.	4 05	4 05	4 10	4 05

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31 12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 474	4 449	4 45
Canada ($ can. 1)	4 512	4 505	4 475
Allemagne (100 DM)	184 600	185 075	184
Belgique (100 fr.)	12 212	12 297	12 05
Danemark (100 krd.)	75 220	71 300	77 75
Espagne (100 pes.)	7 950	7 940	7 65
Grande-Bretagne (£ 1)	10 475	10 435	10 47
Italie (100 lires)	0 685	0 687	0 68
Norvège (100 kro.)	85 270	85 720	84 50
Pays-Bas (100 fl.)	178	177 875	177 25
Portugal (100 esc.)	18 210	18 130	18 30
Suède (100 krs.)	109	109 600	109
Suisse (100 fr.)	178 260	176 600	175 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/12
Or fin (kilo en barre)	28400	28600
Or fin (kilo en lingot)	28320	28695
Pièce française (20 fr.)	297 90	299 40
Pièce française (10 fr.)	208 80	210
Pièce suisse (20 fr.)	292 90	296
Union latine (20 fr.)	274 90	275 10
Souverain	287 20	288 20
Pièce de 20 dollars	1391 60	1398
Pièce de 10 dollars	729 80	736
Pièce de 5 dollars	510	500
Pièce de 50 pesos	1180	1194
Pièce de 10 florins	275 90	276

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Valéry Giscard d'Estaing présente ses vœux aux Français

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui présente ses vœux aux Français mardi soir 31 décembre, à l'ouverture des journaux télévisés, reçoit, à partir du 1er janvier, selon la tradition, les vœux des autorités politiques, administratives, religieuses et militaires. Seul « changement » : ces cérémonies se dérouleront en tenue de ville, non en jaquette, sauf pour le corps diplomatique.

Mercredi matin 1er janvier, le président de la République répondra aux allocutions prononcées par MM. Jacques Chirac, au nom du gouvernement ; Alain Poher, au nom du Sénat ; Edgar Faure, au nom de l'Assemblée nationale ; Roger Frey, au nom du Conseil constitutionnel ; Gabriel Ventejol, au nom du Conseil économique et social ; Georges Thirion, au nom du Conseil supérieur de la magistrature. En fin de matinée, M. Giscard d'Estaing s'adressera aux corps constitués.

Dans l'après-midi, le chef de l'État recevra les autorités religieuses : le cardinal François Marty, archevêque de Paris ; MM. Jean Courvoisier, président de la Fédération protestante de France, et Jacob Kaplan, grand rabbin de France. Après les délégations du Conseil de Paris, du conseil d'administration du District de la région parisienne et du comité consultatif économique et social de la région parisienne, les chefs militaires, conduits par le général François Maurin, chef d'état-major des armées, présenteront à leur tour leurs vœux.

Jeudi 2, M. Giscard d'Estaing recevra, par la voix de M. Claude Pierre-Brossolette, secrétaire général de la présidence de la République, les vœux du personnel de l'Elysée et des organismes qui apportent leur collaboration à la présidence, tels que la Manufacture de Sèvres, le Mobilier national, *les eaux et forêts*, les voyages officiels.

Vendredi 3, ce sera le tour des associations de la presse française et étrangère avant que le corps diplomatique ne mette un point final, dans l'après-midi, à cette série de réceptions : d'abord les ambassadeurs des pays ayant conclu des accords particuliers avec la France, dont le porte-parole sera l'ambassadeur de Côte-d'Ivoire, M. Appagny-Tanoe ; ensuite, dans la salle des fêtes, l'ensemble des diplomates, dont le porte-parole sera Mgr Egano Righi-Lambertini, nonce apostolique, doyen du corps diplomatique.

M. CHIRAC : la situation a tendance à s'améliorer.

Lundi 30 décembre, M. Jacques Chirac a adressé aux Limousins un message de vœux diffusé par la station régionale O.R.T.F. de Limoges-Centre-Ouest. Le premier ministre, qui est président du conseil général de la Corrèze et membre du conseil régional du Limousin, a notamment déclaré :

« Si l'année 1974 a été marquée pour la France par bien des difficultés, notamment dans le domaine économique, suscitant pour chacun de l'inquiétude pour sa sécurité et son emploi, je dois dire que, depuis quelques semaines, on sent que la situation a tendance — car il est difficile d'être plus précis — à s'améliorer. Ceci est le résultat sans aucun doute de l'effort fait par tous les Français. Nous avons, en effet, le sentiment, actuellement, que s'il n'y a pas d'autres perturbations ou d'autres difficultés d'origine extérieure, aussi bien sur le plan de notre balance des paiements que sur le plan des prix et sur le plan de l'activité — nous en avons un témoignage avec ces nombreux contrats d'exportation que nous signons avec beaucoup de pays, — l'année 1975 devrait connaître des jours meilleurs que ceux qui ont marqué la fin de 1974. »

AVEC LE CITRON...

Les fêtards de la nouvelle année ont fait leurs agapes à bon compte... Enfin, presque.

Les « petits champagnes », vendus directement par les propriétaires récoltants, sont encore abordables à 17 ou 20 francs la bouteille, mais il faut les acheter par six.

Le foie gras ne coûte guère plus cher que l'an dernier : de 350 à 380 francs le kilo en bloc. D'ailleurs, on a enregistré un repli des cours sur le marché du « gras » à Pau : les foies d'oie sont tombés de 130 à 120 francs le kilo, ceux de canard de 80 à 70 francs.

Les huîtres, qui ouvrent traditionnellement la fête, sont « grosso modo » au même tarif qu'à la dernière Saint-Sylvestre. C'est que la maladie qui avait décimé les bancs l'an dernier a été enrayée. Et l'écailler d'un restaurant spécialisé de la porte de Saint-Cloud offre la douzaine de fines de claire pour 28 francs, les belons n° 1 à 30 francs, les plaires à 15 francs. Le saumon a fait, pour sa part, un bond de 10 à 20 % ; selon la qualité de la fumure, on le trouve à 62 francs ou à 120 francs le kilo. Mais il reste à acheter le citron...

● *Des huîtres pour le président.* — Un groupe d'ostréiculteurs du bassin de Marennes-Oléron et de viticulteurs de Braud-et-Saint-Louis (Gironde) se sont présentés, lundi 30 décembre, à la porte de l'Elysée, pour offrir au président de la République une bourriche d'huîtres et quelques bouteilles de vin. Ils n'ont pas été reçus. Dans une lettre à M. Giscard d'Estaing ils protestent contre le projet de centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis (*le Monde* du 18 décembre), *et demandent un délai* de réflexion de deux ans.

Le transfert de la préfecture du Var

LE MAIRE DE SAINT-RAPHAËL DONNE SA DÉMISSION

Le docteur Henri Girod, maire radical de gauche de Saint-Raphaël, a adressé, lundi 30 décembre, sa démission au préfet du Var, pour protester contre le transfert de la préfecture de ce département, de Draguignan à Toulon. Il en avait exprimé l'intention au cours de l'assemblée *extraordinaire* des maires du Var, tenue à Draguignan le 8 décembre dernier. (*Le Monde* du 10 décembre.)

La démission de M. Girod porte à trent-neuf le nombre des maires qui se sont, à ce jour, effectivement démis de leur mandat à la *suite du transfert. Au cours de* cette assemblée, soixante-douze maires avaient décidé de recourir à cette procédure.

La mise en orbite du satellite franco-allemand de communications Symphonie est un succès

La mise sur orbite stationnaire du satellite de télécommunications franco-allemand Symphonie, qui fut lancé de Cap-Kennedy le 19 décembre, continue de se dérouler avec succès. La plupart des manœuvres prévues sont terminées, et le satellite se trouvera à son poste définitif, par 11,5 degrés de longitude ouest au-dessus de l'océan Atlantique, en principe le 3 janvier prochain. Les liaisons expérimentales débuteront le 9 janvier.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a adressé, le lundi 30 décembre, un message de félicitations aux responsables et aux équipes franco-allemandes qui ont participé au développement du satellite et à sa mise sur orbite, et leur a exprimé *« la satisfaction et la gratitude du gouvernement »*.

Après avoir été placé, le jeudi 20 décembre, sur une orbite d'attente très elliptique de 403 kilomètres de périgée et de 38 075 kilomètres d'apogée, inclinée à 13,25 degrés sur l'équateur, Symphonie a accompli, depuis, une série de manœuvres qui l'ont progressivement amené vers sa position et sa configuration définitives.

Le samedi 21 décembre, le moteur dont est muni le satellite a été mis à feu pendant vingt minutes, et l'orbite a été rendue circulaire à environ 36 400 kilomètres d'apogée, tandis que l'inclination sur l'équateur était pratiquement annulée. Puis, le 23 décembre au soir, la vitesse de *rotation du satellite sur lui-même* a été presque complètement réduite, les panneaux solaires ont été déployés, et la stabilisation du satellite par rapport à trois axes de référence a été mise en œuvre.

Le 27 décembre, les techniciens ont essayé les systèmes de commutation des signaux à bord du satellite pour constater qu'ils fonctionnaient bien, et, le samedi 28 décembre, les stations au sol de Pleumeur-Bodou, en France, et de Raisting, en Allemagne fédérale, ont échangé les premières images de télévision. Ces images étaient de bonne qualité. Il ne restait plus, le 29 décembre, qu'à ralentir la vitesse de dérive du satellite sur son orbite avant la mise à poste définitive.

Au Vietnam du Sud

LE F.N.L. A DÉCLENCHÉ L'OFFENSIVE CONTRE PHUOC-BINH UN CHEF-LIEU DE PROVINCE

Saigon (*A.F.P.*). — L'assaut a été lancé, mardi 31 décembre, par le F.N.L., contre la ville de Phuoc-Binh, chef-lieu de la province de Phuoc-Long. En quinze jours, le F.N.L. s'est emparé de trois chefs-lieux de districts et d'une base, annonce le haut commandement de Saigon.

Phuoc-Binh est défendu par cinq bataillons (deux mille cinq cents hommes), de l'artillerie et des chars. La ville est privée de toute liaison terrestre depuis la perte des sous-secteurs, et la population (dix mille personnes, habitants et réfugiés) n'est plus ravitaillée que par air.



L'Office cessant d'exister

M. Marceau Long adresse un message d'adieu au personnel de l'O.R.T.F.

L'O.R.T.F. cesse d'exister ce mardi 31 décembre 1974 à minuit, dix ans, six mois et trois jours après sa création par la loi. Il continue cependant d'assurer la responsabilité des programmes jusqu'au 6 janvier 1975.

Les présidents des nouveaux organismes doivent recevoir dans les jours qui viennent les représentants du personnel, afin de tenter d'assainir la situation sociale héritée de la liquidation de l'Office. *Ils ont enfin mandat* pour le faire : le *Journal officiel* du 31 décembre publie les décrets portant approbation des statuts de ces organismes (1), sous la signature de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, assurant l'intérim du premier ministre — ce qui ne manque pas d'ironie quand on sait la part prise (ou supposée telle) par le ministre d'Etat dans les choix qui ont présidé à la réorganisation de la radio-télévision.

Ces décrets précisent que l'Etat *détiendra 99,8 % — soit 499 400 F* — du capital de la Société française de production et de création audiovisuelles que préside M. Charles Edeline, tandis qu'il en détiendra la *totalité* : 100 000 F pour Radio-France ; la même somme pour TF 1, Antenne 2 et FR 3. Un autre décret approuve le transfert à l'Etat des actions que l'O.R.T.F. détenait à la Régie française de publicité. Enfin, la composition du conseil d'administration de l'Institut de l'audiovisuel, présidé par M. Pierre Emmanuel, est arrêtée : Mme Marie-Madeleine de Montera et MM. Jean Castarède, François Leduc, Fernand Wibaux, Jean-François de Vulpillières, Michel Blachère, Francis Eyraud, Jean-Pierre Souviron et Philippe Atger y siégeront en tant que représentants de l'Etat ; MM. Jacques Barbot et Gérard Maillard représenteront le personnel ; MM. Michel Benoist et Pierre Emmanuel y siégeront en raison de leur compétence ; MM. Jean D'Arcy et Jean-Pierre Hadengue ont été désignés sur proposition du haut conseil de l'audio-visuel.

M. Marceau Long a adressé ce mardi un dernier message au personnel de l'O.R.T.F. L'ex-P.D.G. de l'Office déclare notamment : *« Je sais les angoisses qu'a pu faire naître l'application de la loi du 7 août 1974. Vous connaissez aussi maintenant l'ensemble des dispositions qui ont été prises pour que le coût humain de la réforme soit réduit aux limites du possible. La grande majorité d'entre vous est rassurée. Néanmoins, mes pensées comme les vôtres vont vers ceux qui n'ont pu l'être encore, surtout vers ceux qui attendent les résultats d'une procédure de reclassement, ceux qui, du fait de la nouvelle limite d'âge, doivent quitter une Maison où ils sont parmi les plus anciens, qu'ils ont parfois faite, et que je remercie tout particulièrement de leur longue collaboration... »*

C'est M. Jean-François Vincent, ancien directeur adjoint de la régie de radiodiffusion, qui est nommé chef du service de liquidation de l'O.R.T.F. M. Emile Vallez sera le chef comptable de ce service.

De nombreuses autres nominations sont également rendues publiques, ce mardi 31 décembre, afin d'assurer la continuité entre l'O.R.T.F. et les nouvelles sociétés. Elles concernent principalement l'Etablissement public de diffusion et les stations régionales de la société FR 3.

(1) Ces statuts seront consultés aux sièges des sociétés.

Onze directeurs pour une nouvelle politique régionale

Les onze directeurs des stations régionales de radio et de télévision rattachées, à partir du 1er janvier 1975, à la troisième chaîne de télévision FR 3, où elles sont placées sous la direction de M. Claude Lemoine, ont été désignés : M. Fernand Le Réec dirigera la région de Lille ; M. Jean-Pierre Lannes celle de Nancy ; M. Pierre Roubaud celle de Strasbourg ; M. André Celarié celle de Lyon ; M. Robert Bellair *celle de Marseille* ; M. Francis Anguera celle de Toulouse ; M. Jacques Sol celle de Bordeaux ; M. Yvon Desjacques celle de Limoges ; M. René Mahé celle de Dijon ; M. Claude Couband celle de Paris-Ile-de-France ; M. Bernard Griveau restant à Rennes. Mais la politique régionale de la nouvelle organisation de l'audiovisuel d'Etat n'a pas encore été clairement définie.

La régionalisation n'est plus, il est vrai, une priorité politique. L'O.R.T.F., toujours attentif aux désirs du gouvernement, avait investi en province des sommes considérables : M. Alain Peyrefitte, ministre de l'information il y a dix ans — le directeur de son cabinet n'était autre que M. Claude Contamine, président de la nouvelle société troisième chaîne, — avait imposé à l'Office la création onéreuse de vingt-trois centres régionaux d'actualités télévisées qui diffusent aujourd'hui un journal quotidien de vingt minutes et souvent un magazine hebdomadaire

Depuis le lancement de la troisième chaîne, à la Saint-Sylvestre 1972, l'O.R.T.F. a créé en outre trois grands centres de production — à Lille, Marseille et Lyon — afin de « déparisianiser » les émissions de télévision. Des réalisateurs de télévision ont accepté de quitter la capitale pour tenter cette aventure régionale.

En matière de radio, FR 3 a réussi à s'assurer le principe d'une tranche régionale quotidienne (9 h.-11 h.) sur le réseau Modulation fréquence de Radio-France, ce qui constitue un pari et suppose qu'on investisse en émetteurs M.F. Mais, comme le disait l'autre jour, à la tribune du Sénat, M. Miroudot (rép. ind.), on peut se demander si, compte tenu *du* manque de ressources, *« la troisième chaîne pourra atteindre ses objectifs, en particulier le développement des centres régionaux que la loi lui a fixé »*.

Les bruits les plus inquiétants courent en effet dans les centres de production télévisés sur le volume des commandes qui leur seront passés en 1975. La « grille » des programmes adoptée par FR 3 ne favorise guère leur mission première et le surcroît de travail qui va s'abattre sur des équipes déjà insuffisantes en nombre risque de ne pas élever la qualité des émissions.

* * *

Le haut conseil de l'audiovisuel, dans l'avis qu'il a donné au gouvernement à l'occasion de la réforme de l'O.R.T.F., déclare, au sujet des sociétés de télévision :

« Un recours plus étendu encore à la création décentralisée des régions et des échelons locaux devrait être envisagé. (...) Une véritable régionalisation ne doit pas être comprise comme une projection à l'échelon « provincial » des structures nationales. »

Avec une priorité donnée à la promotion du cinéma et à une « libre expression » dont on attendra pour juger les effets, c'est une nouvelle orientation que *prend* la troisième chaîne de télévision pour obéir à la loi.

Suivant le fil conducteur de son inspiration initiale, la troisième chaîne à vocation régionale aurait dû — à condition de connaître un développement constant — servir de structure d'accueil à la télédistribution (télévision par câble). Elle ne semble pas en prendre le chemin. Il est vrai que la télédistribution — dont l'installation à Cergy-Pontoise vient d'être remise en cause à son tour — marque également le pas.

CLAUDE DURIEUX.

En voyage privé

SOLJENITSYNE RÉSIDE DANS LA BANLIEUE PARISIENNE

L'écrivain Alexandre Soljenitsyne est arrivé à Paris lundi, venant de Zurich, où il vit depuis son exil. Il a gagné aussitôt une résidence de la banlieue parisienne, dont l'adresse est tenue secrète.

On ignore la durée et le motif de son séjour, et son éditeur lui-même, M. Paul Flamand, directeur du Seuil, se refuse à confirmer ou à infirmer la présence de l'auteur de « l'Archipel du Goulag ». On croit savoir cependant qu'il s'agit d'une visite privée de quelques jours.

C'est la première fois que Soljenitsyne vient en France.

M. WALDHEIM REDOUTE DES « PÉRIODES CRITIQUES » AU DÉBUT DE 1975

New-York (Nations unies) (*A.F.P., Reuter*). — M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, estime que le Proche-Orient connaîtra des *« périodes critiques »* au début de l'année 1975, parce que l'Egypte, Israël et la Syrie sont de nouveau *« prêts à combattre »*. C'est pourquoi, ajoute-t-il, *« il me paraît extrêmement important de sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons actuellement d'ici le printemps prochain »*.

Parlant à l'occasion du quatrième anniversaire de son accession au secrétariat général, M. Waldheim a déclaré, lundi 30 décembre, qu'au cours de sa récente tournée au Proche-Orient, Egyptiens, Israéliens et Syriens lui avaient exprimé *« leur volonté de parvenir à un accord »*, et avaient indiqué en même temps qu'ils étaient *« prêts à faire la guerre »*.

Faute de progrès vers une solution négociée, a-t-il poursuivi, *« une nouvelle guerre, qui aurait des conséquences catastrophiques pour tout le monde, je dis bien tout le monde, serait de plus en plus du domaine du possible »*. M. Waldheim a souligné aussi la nécessité de prendre une décision au sujet du rôle des Palestiniens à la reprise de la conférence de Genève. *« Mais nous n'en sommes pas encore là*, a-t-il noté, *parce que nous ne savons pas quand la conférence de Genève reprendra. »*

Le secrétaire général a d'autre part lancé un appel aux pays les *plus riches du monde* pour qu'ils aident les plus démunis. Dans un message aux pays producteurs de pétrole, aux Etats-Unis et à la Communauté européenne, M. Waldheim écrit : *« Une source supplémentaire d'angoisse vient du fait que le ralentissement des affaires dans les pays industrialisés a déjà commencé à provoquer une chute des marchés de certaines matières premières et pourrait fort bien avoir des répercussions profondes sur les prix des matières premières au cours des prochains mois, et, par là même, sur les revenus en exportations des pays les plus sérieusement touchés. »*

A LONDRES

L'or chute de 10 dollars l'once

Alors que les premières cotations sur l'or débutaient dans la nuit de lundi à mardi aux Etats-Unis, au premier fixing de Londres, mardi 31 décembre, le métal jaune amorçait un vif repli, revenant de 198 dollars l'once à 187,50 dollars.

Parallèlement, le dollar remontait sur tous les marchés financiers. A Paris, il valait 4,45 F contre 4,44 la veille ; à Francfort, il cotait 2,41 DM contre 2,404-2,409.

En pleine nuit...

« *Time is money.* » A peine les *douze coups de minuit avaient-ils* sonné que les premières transactions sur l'or débutaient sur le marché à terme du Mid-America Commodity Exchange of Chicago. Le métal jaune, en barres de 1 kg livrables à fin février, s'est traité dans la nuit de lundi à mardi entre 192,5 et 193 dollars l'once, après être monté à 197 dollars. Pour les échéances à fin mars, fin mai et fin juillet, on a coté respectivement 195,50 dollars, 200,50 dollars et 203 dollars (cours de clôture).

Les spécialistes américains n'attachent cependant que peu d'importance à ces premières transactions, dans la mesure où elles résultent des ordres que les brokers détenaient en carnets. Ils rappellent, à cet égard, qu'une publicité alléchante promettait aux premiers acheteurs une ristourne de 15 % sur le montant de leurs commandes. De plus, le marché de Chicago s'est aligné sur celui de Winnipeg (Canada), où le prix de l'or a baissé de 198 à 192 dollars.

Dans l'incertitude des réactions du public américain, de nombreux spéculateurs avaient jugé prudent *de se dégager, quitte à reprendre* ultérieurement position. Le même phénomène a pu être observé à Londres, où les cours sont revenus lundi, en fin d'après-midi à 192,50 dollars l'once, après avoir culminé à 198 dollars.

Les mêmes experts notent enfin, que le marché de l'or de Chiago est de fort petite taille et qu'il faut attendre l'ouverture des grands marchés comme le New-York Commodity Exchange, le New-York Mercantile Exchange ou le Chicago International Monetary Market, pour avoir une idée précise de la réaction des Américains face au métal jaune.

L'IRAK DÉNONCE UNE « NOUVELLE AGRESSION » IRANIENNE

Bagdad (A.F.P.). — « Les forces iraniennes ont entrepris une nouvelle agression contre la souveraineté de l'Irak durant les deux derniers jours, en bombardant à l'artillerie la ville de Kalaat-Dazza, à l'intérieur du territoire irakien », a annoncé, mardi 31 décembre, un *communiqué* de l'état-major général de l'armée irakienne.

Le numéro du « Monde » daté 31 décembre 1974 a été tiré à 547 194 exemplaires.

